

UNIVERSITÉ FRANCOIS RABELAIS – TOURS
Département des sciences de l'éducation et de la formation
Service Universitaire de Formation Continue

Mémoire présenté pour l'obtention du
Master dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société
Mention professionnelle Ingénierie de la Formation
Spécialité **Fonctions d'Accompagnement** en formation

**Histoires de vie, écritures
et Validation des Acquis de l'Expérience**
Retour réflexif sur la constitution de deux démarches de VAE

Parcours d'une re-co-naissance

Auteure : Anny PIAU
Directeur de recherche :
Gaston PINEAU - Professeur des Universités

JUIN 2007

*A Marie et Elsa, mes filles,
au petit Milan qui pousse,
et aux autres qui suivront...*

« Aimer c'est agir »

Victor Hugo

« Lutter contre l'absolu de s'enfouir et de se taire »

René Char

**« La seule chose qui puisse devenir fatale à l'homme, c'est de croire à la fatalité ;
cette croyance entrave le mouvement qui mène au revirement. »**

Martin Buber

C'est avec une pensée émue que je m'adresse au groupe G, réuni suite à notre VAE pour que chacun d'entre nous puisse écrire un mémoire. Ce travail n'a été simple pour personne. Je vous remercie tous du respect qui régnait envers chacun, je me suis sentie suffisamment en confiance pour continuer l'aventure commencée un an auparavant.

Je remercie particulièrement Véronique de m'avoir confié ses écrits, d'avoir accepté que son parcours soit mon objet d'étude.

Je remercie Cécile qui a accepté de m'interviewer.

Mais surtout grand merci à Gaston Pineau et à Claire Héber-Suffrin pour leur perspicacité, leur sagesse d'esprit, la justesse de leurs mots, de leurs gestes.

Merci encore pour ces quelques pas...

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	04
PREMIERE PARTIE	
Ecritures et validation des acquis de l'expérience.....	06
1.Chapitre premier	
Genèse de ma recherche et évolution de ma question.....	08
2.Chapitre 2.	
La validation des acquis de l'expérience	22
3. Chapitre 3	
L'écriture.....	52
4. Chapitre 4	
Ma problématique	67
DEUXIEME PARTIE	
Analyse réflexive entre écritures et parcours VAE vécus.....	75
5. Chapitre 5.	
Le trajet d'écritures de Véronique dans sa VAE.....	76
6. Chapitre 6	
Le trajet d'écritures d'Anny dans sa VAE.....	85
7. Chapitre 7.	
Deux trajets, deux traversées	94
8. Chapitre 8.	
Temps et contre temps.....	113
CONCLUSION GENERALE	116
Table des matières.....	119
Index des tableaux.....	122
Index des auteurs.....	123
BIBLIOGRAPHIE.....	124

INTRODUCTION GENERALE

La mondialisation et la transformation des sociétés qu'elle induit conduisent chacun de nous à trouver un nouvel équilibre dans ces changements environnementaux en perpétuel renouvellement. Les mutations rapides de l'économie, des technologies et des moyens de communications modernes modifient nos repères. Elles repoussent sans cesse les limites géographiques, relationnelles et temporelles. Comment dans ce nouveau monde, apparemment sans frontières ni références, marcher vers l'inconnu, se mouvoir dans l'incertitude grandissante ?

Le Conseil Européen demande aux états membres d'ajuster les systèmes d'éducation et de formation pour relever le défi des sociétés de la connaissance. Il est devenu nécessaire que chaque citoyen soit en capacité de s'adapter aux changements permanents.

La VAE est une démarche qui peut amener, selon la façon dont elle est menée, à une conscience de son agir. Réfléchir sa pratique développe des capacités à relier les données, inférant des modifications dans la conduite de l'activité, en boucle rétroactive. Processus développant des capacités d'adaptation à l'imprévu, aux changements.

La loi de 2002 instituant la VAE va induire elle-même de profondes déstabilisations dans le milieu de la formation professionnelle continue. Elle bouleverse les certitudes en conférant à la certification une valeur propre, indépendante du cursus de formation. Elle désorganise aussi le système en permettant l'articulation des différentes voies d'accès à la certification.

L'auteure de ce mémoire vient de faire l'expérience d'une VAE alors qu'elle vivait sans conscience de son agir. Un voyage qui va lui ouvrir les portes du système dans lequel elle s'enfermait. Les bouleversements engendrés par ce travail l'interrogent.

Elle cherche à comprendre comment a pu s'enclencher un processus la révélant à elle-même, l'embarquant dans une aventure inconnue. Elle est aussi en quête de

repères pour retrouver un équilibre personnel. Son intuition la porte vers l'écriture conjugée à l'exercice complexe demandé en VAE, comme source des transformations opérées.

Comme elle, nous prendrons la marche de l'écriture. Nous verrons comment elle accompagne l'évolution de l'homme et des organisations. Nous reviendrons sur les pas de l'écriture comme outil de l'intelligence, de mise en forme et production de sens. Nous suivrons l'écriture comme processus de formation à l'histoire de vie et à son auteur, en boucle récursive. Nous finirons par l'écriture d'un mémoire comme processus cognitif.

Cette recherche action formation a pour objet l'étude et la comparaison de deux parcours de VAE. Celui de l'auteure et celui d'une autre femme. Il apparaît que cette démarche apporte effectivement des transformations. Mais il faut dire qu'elles ont toutes les deux écrit, en parallèle de leur dossier VAE, leur histoire de vie.

La VAE est un enjeu pour l'économie mais aussi pour la société, en saisir tout sa mesure relève d'une application raisonnée, gageure d'une responsabilité collective.

- PREMIERE PARTIE -

Ecritures et validation des acquis de l'expérience

Contexte de l'étude et éléments de théorie

«Les mots ne sont pas innocents. C'est nous qui sommes ingénus.

[...]

Moyennant philosophies et philologies, épistémologies et sémiologies, les mots en savent plus long que nous sur les choses et dans leurs traditions et dans leurs conjonctures : mieux vaut en savoir pas moins qu'eux, autant qu'eux et si possible davantage...»

Henri Desroche

1. CHAPITRE 1

GENESE DE MA RECHERCHE ET EVOLUTION DE MA QUESTION

1.1. De la problématique à la question

La recherche action formation qui me conduit à l'écriture de ce mémoire trouve son origine dans une aventure que je viens de vivre. Une expérience bouleversante pour moi, qui est aujourd'hui au coeur des parcours d'orientation, au goût de tous les acteurs de la formation professionnelle et de l'insertion : il s'agit de la VAE, la Validation des Acquis de l'Expérience. C'est parce que je ne pas suis ressortie «intacte» de cette aventure, qu'aujourd'hui je m'interroge sur les interactions entre le travail d'écriture et la démarche de constitution d'un dossier de demande de validation des acquis.

Au départ de ce voyage, une interpellation personnelle suite à l'intervention d'un responsable de formation à l'ADVP (activation au développement vocationnel et personnel), je me souviens très bien de ce moment, début juin 2003, parce que cette formation est différente de celles que j'ai pu suivre jusqu'alors. Nous ne sommes pas abreuvés d'informations ni de consignes, mais sommes amenés par des prises de conscience à des remises en question. Robert Solazzi, ce jour-là, aborde la nécessité de théoriser ses acquis lorsque l'on est un bon professionnel, et moi alors, de m'interroger sur la teneur de mes acquis.

Cette question n'aura cesse de revenir à mon esprit car je me sens incapable de définir ce que je sais faire, pourtant cela fait bientôt vingt ans que je travaille, je ne sais pas si je suis une bonne ou une mauvaise professionnelle. Ce que je sais, c'est que je ne reste plus dans la routine depuis ma reprise d'emploi suite à une interruption de quelques années. Je m'initie à des pratiques nouvelles. En revanche, j'ai conscience que les résultats demandés correspondent de moins en moins à mes valeurs. Alors pourquoi être troublée par cette question ? La notion de théorisation m'est complètement étrangère, je n'arrive pas à me la représenter, elle reste en moi un peu

comme une intrigue. Comme une remise en question, aussi, de ma capacité à être une bonne professionnelle, puisque je ne sais pas théoriser. Mais c'est sur la reconnaissance de mes acquis que je vais tout d'abord me fixer car je me sens incapable de les définir. Je n'arrive pas à prendre conscience de ce que je sais faire exactement. Moi qui ne sais plus très bien vers où aller depuis quelques années, repérer mes acquis m'aidera peut être à me situer et me diriger.

C'est dans cet état d'esprit que je me retrouve en quête d'une démarche de VAE. Un entretien à l'antenne information conseil en VAE de mon département n'aboutit pas à grand chose, il n'y a rien qui me correspond, ce qui est pour moi essentiel. C'est le hasard, deux années plus tard, lors d'une recherche de réorientation universitaire d'une de mes filles, qui me mettra sur la piste d'un diplôme dans lequel je vais me «reconnaître».

Ma première rencontre à l'université de Tours avec Marie-Christine Thibault, chargée de mission VAE, sera décisive car je sens, à travers l'échange qui vient d'avoir lieu, que quelque chose va se passer. J'ai du mal à saisir la distinction qu'elle fait entre l'éducatif et le formatif. Je sens aussi, par l'écho que fait en moi son parcours personnel et la résonance d'un mot qu'elle m'écrit en miroir, qu'il y a, là, quelque chose que je cherche sans en avoir vraiment conscience.

Le travail de recensement de nos expériences formatrices, qu'elle nous propose de faire, afin de préparer le premier atelier d'accompagnement à la VAE, va, entre autres, m'amener à m'interroger sur la part de ce que l'on nomme «hasard» dans nos rencontres.

«Le hasard serait la forme de manifestation de la nécessité extérieure qui se fraie un chemin dans l'inconscient.»

Je méditerai à plusieurs reprises cette phrase d'André Breton. Je me présenterai d'ailleurs, au premier regroupement de l'accompagnement à cette recherche, comme n'ayant pas su me saisir des différents indices qui se sont trouvés tout au long de mon chemin. Pas su ou pas pu ? Cette question est centrale, non pas seulement pour moi, mais pour arriver à comprendre quel est le cheminement possible, vers une réinsertion sociale, de personnes qui en sont très éloignées. Si la

facilité de vue au premier abord est de dire que je n'ai pas su, ce que j'ai souvent entendu pour d'autres et senti parfois qu'on le pensait très fort à mon égard, à mon corps défendant je dirai aujourd'hui que je n'ai pas pu.

1.1.1. D'où ça s'en vient ?

Le contexte de ma recherche se situe dans la VAE, de par le cadre et l'objet, objet qui se situe à un double niveau puisque ce sujet de mémoire me permet d'élaborer un travail universitaire et de constituer un retour réflexif de ma propre expérience VAE. Le fondement de la question se trouverait plutôt dans l'écriture, à plusieurs titres. Le premier est annoncé en première page, repérer les interactions éventuelles entre «écritures et VAE» questionnement amené par mon expérience personnelle vécue et mon expérience professionnelle en introduisant l'écriture dans des accompagnements. L'écriture correspond encore à mes difficultés vis à vis d'elle, dans la constitution de ce travail.

Mais d'où vient donc cette difficulté à écrire ? En constituant mon dossier de VAE j'ai du fournir mes diplômes. Plus des deux tiers de mes enseignements de licence concernaient l'écriture ! Je prends conscience, pour la première fois, presque trente années plus tard, que de l'âge de dix-sept à vingt ans j'ai cherché l'écriture, sans en avoir souvenir. Inutile de préciser que je n'ai rien trouvé à l'époque. J'en prendrai la mesure dans mon histoire de vie que la VAE m'amènera à écrire.

Pour l'heure, je reprendrai comment, suite à une recherche vaine, je me suis construite professionnellement.

Alors que j'apprends à écrire à l'université, en parallèle, j'exerce des *jobs* d'étudiantes, animatrices puis directrice de centre de loisirs, où je ne peux pas dire que j'ai fait des apprentissages significatifs pour la suite de mon parcours. Les mois d'été, j'étais garde malade dans un IMP (institut médico psychologique) et c'est à cette période que mon cheminement commence à prendre un sens, par le contact avec des polyhandicapés.

Je me souviens particulièrement de Michel, vingt-cinq ans. Il contrôle difficilement ses mouvements et dépend des autres pour se déplacer en fauteuil roulant.

L'institution de l'époque ne se soucie pas de le faire évoluer. Sa volonté et sa soif de vivre m'impressionne, j'essaie d'être le plus souvent possible affectée à son groupe. Attentive à ce qu'il essaie d'exprimer, je l'écoute et comprends sa désespérance à être cloué dans son fauteuil sans pouvoir se mouvoir à sa guise. Peu à peu, en entrant dans son fonctionnement, l'échange se crée, le contact devient fort, différent. A force de patience de ma part, de persévérance et de volonté de nous deux, il va parvenir à contrôler suffisamment ses mouvements de bras pour faire avancer seul les roues de son fauteuil. J'ai découvert, à travers cette expérience, l'écoute et la considération de l'autre. Je n'en ai pas appris à écrire pour autant.

Après ma licence de sociologie, j'arrête mes études et recherche un emploi. En 1980 ce n'est déjà pas une mission facile, malgré cela je veux trouver un poste qui m'intéresse tout en ne sachant pas ce que je veux faire. Je trouve un travail dans une association «La mission d'éducation permanente», je ne vois pas du tout de quoi il s'agit, mais ça a l'air intéressant. Je participe tout d'abord à l'élaboration de semaines d'animation sur des thèmes d'éducation permanente puis rapidement je suis chargée de la mise en place d'une PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation) et informe les jeunes sur leur possibilité de suivre une formation. Les dispositifs d'insertion professionnelle se sont ouverts aux adultes, ont évolué, se sont multipliés. J'en ai fait ma profession, auprès de publics adultes salariés, puis le chômage progressant, auprès de personnes en recherche d'emploi, de plus en plus éloignées de l'emploi, en voie d'exclusion. Mon parcours s'est façonné avec l'évolution des dispositifs d'insertion. Au fil des années, je me forme à l'écoute et à l'accompagnement. Alors que j'oriente mon travail d'accompagnement vers un parallèle entre histoire de vie et expérience professionnelle, je n'entends pas Henri Desroche lors d'une conférence à laquelle je participe. Il se présente comme maïeuticien et propose l'autobiographie raisonnée, je suis très loin de tout cela personnellement et ne m'en saisis pas. Je ne peux l'entendre en fait, dirai-je maintenant, car je n'ai pas conscience à cette époque de ma propre vie, même si je m'apprête à sombrer. Je suis jeune encore et déjà fatiguée. Je vais lentement dans une impasse, ma santé ne résistera pas et m'obligera à faire une longue pause.

En 2001, je reprends une activité professionnelle avec l'opportunité d'une formation associée au recrutement, je m'en saisis pour réfléchir sur mes pratiques, les enrichir de concepts théoriques. J'introduis l'écriture de façon plus significative afin de travailler sur les compétences professionnelles dans la recherche d'emploi ou l'orientation professionnelle. Les effets produits sont remarquables par leur capacité de visualisation de l'action, de réflexivité, induisant souvent une prise d'autonomie rapide du public suivi. Travail valorisant de ce point de vue, mais également frustrant car l'objectif est d'obtenir des résultats quantitatifs de retour à l'emploi, et je sens qu'il y a matière à aller plus loin ou autrement dans l'accompagnement des personnes. Je perçois mes limites. Même si, ainsi préparées, les personnes trouvent assez facilement du travail, il y a là quelque chose qui serait bien plus riche que la simple adéquation «marchande» offre/demande.

C'est à cette époque qu'une opportunité m'amènera à la validation des acquis. Deux ans de germination avant de trouver ce qui me correspond et me lancer... Je ne savais pas ce qui m'attendait !

1.1.2. Que s'est-il passé ?

Comme je le disais au début de ce texte, suite à l'entretien où je m'engage dans la démarche de VAE, j'ai senti que quelque chose allait se passer. A aucun moment je n'ai imaginé la bascule que j'allais vivre. Des effets «*tsunami*» pour une histoire ancienne, pour cette écriture que je cherche depuis longtemps. Ecritures réflexives, distance et prises de conscience, révélations coûteuses pour progresser, en voie de me trouver dirai-je maintenant. Je ne suis pas certaine que j'aurai pu en assumer les conséquences quelques années auparavant. Le fonctionnement est en cercle fermé, qui fait que peu à peu je me détruisais en continuant à le vivre, la souffrance est si forte que je m'enferme pour m'en protéger, et cet enfermement m'empêche les ouvertures extérieures et génère le système qui tourne en rond. Pourtant, une première fois, je me sors de la maladie où j'ai vécu, comme le nomme William Styron, «l'enfer des ténèbres» durant cinq ans. C'est une première prise de conscience grâce à un traitement de choc auquel on voulait me soumettre, et que j'ai refusé, qui va inconsciemment me ramener à une vie «normale», mais elle ne sera toujours pas

la mienne. Cette première prise de conscience, peu à peu, va en générer d'autres, en les acceptant comme telles, sans pour autant trouver un sens à ce qu'elles me révèlent. C'est d'«*épiphanies*» en «*épiphanies*», comme les décrit Francis Lesourd (2005, p. 56-57) qui «*[...] se construisent plutôt les unes sur les autres*» en tant que moments de révélations, engendrant une transformation existentielle, que je chemine, jusqu'à ce qu'une épiphanie majeure surgisse. Et moi de prendre la décision de refuser l'inacceptable.

Je ne suis pas sûre de partager l'avis de Francis Lesourd quand à la formation, par le sujet, des épiphanies, ou tout au moins pas complètement, je pense qu'il s'agit avant tout d'une capacité nouvelle à s'ouvrir à l'environnement et aux événements, percevoir la lumière alors que l'on est au fond de la caverne de Platon.

C'est aussi quand il n'y a plus de choix autre de survie, qu'il n'y a plus rien à perdre que l'on peut prendre des risques. Jean-Paul Sartre disait que l'on n'a jamais été aussi libre que pendant la guerre, par la liberté du choix de l'engagement. Prendre le risque de dire non et en assumer les conséquences. Dans un autre contexte que celui auquel il fait référence, je retrouve ces mêmes notions de violences extrêmes qui obligent/ permettent de faire un choix pour résister/subsister. C'est curieusement dans ces oxymorons que peut se retrouver la vie.

Les déstabilisations engendrées par cette décision sont très perturbantes, provoquent alors de nouvelles prises de conscience et obligent à développer des moyens psychiques de survie. C'est dans cette situation paradoxale que je trouve la force de continuer à me battre pour tenter de trouver mon existence propre. Je vais m'appuyer sur «les pelletées de terre que l'on jette sur l'âne du village, que les habitants ont jeté au fond du puits, et qui peu à peu l'aident à en sortir parce qu'il les tassera sous ses pattes». Ce comte tibétain, je l'avais déjà lu par deux fois, et il m'est revenu à l'esprit en prenant conscience d'une pelletée de terre qu'on me jetait sur le dos et qui finalement m'aidait à surmonter la difficulté.

C'est aussi là que tout commence d'une certaine façon. Les conditions de vie, de société actuelles sont telles, que je ne suis pas certaine qu'il soit accessible à chacun de s'en sortir, dans des conditions aussi extrêmes, sans accompagnement. Le danger est grand de ne pas pouvoir surmonter la situation. En écrivant ces mots je repense à

une idée que je développais alors que j'étais salariée dans un CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) concernant la disponibilité mentale nécessaire à la réinsertion. Venant de vivre moi même des situations assez comparables à certaines des personnes que j'accompagnais à l'époque, j'ai, à présent, envie d'approcher cette disponibilité d'une nécessité de force mentale pour trouver un équilibre entre ce qui vous aspire et ce qui vous agresse et vous repousse parce qu'insaisissable, inconnu. Ces conditions de développement de l'esprit sont complètement étrangères à ce que j'ai pu connaître dans les dispositifs éducatifs ou de formations de mon parcours. J'ai du apprendre à gérer ces perturbations, en tension avec les désorganisations du milieu environnant, qui me ramenaient à mon système initial.

Je n'étais plus qui, plus quoi et je n'avais quasiment plus rien, j'étais de nulle part.

Pour trouver la force de survivre et surmonter l'épreuve, j'ai développé une certaine forme de spiritualité qui m'a aidée à résister, survivre, faire face aux angoisses, entrer en contact avec mon moi intérieur. Par la respiration j'ai appris à me décentrer des perturbations. Par décentration puis abstraction des événements et du milieu, peu à peu, s'est engagé un changement de mon système fonctionnel. Des changements dans mes représentations et mes valeurs se sont opérés. De passages en passages (corps/ esprit) je me sens devenir autre. Douleurs physiques intenses puis froid glacial et mouvement corporel circulaire, pour au petit matin me réveiller l'esprit apaisé et la sensation d'être différente de la veille, quelque chose s'est passé durant ce temps nocturne. Je m'approprie ainsi, dans une nouvelle temporalité, un autre fonctionnement. J'arrive ainsi à retrouver des émotions qui vont générer de nouveaux souvenirs, ou faire des liens, et entraîner de nouvelles modifications. Après la solitude ressource, il me faut lutter contre le danger de l'isolement, pour pouvoir me (re)construire. C'est dans une articulation complexe de mouvements distincts que je sens ces transformations s'effectuer, c'est en étant à leur écoute que, peu à peu, j'apprends à m'en servir.

Ce dont j'ai pris conscience très tôt c'est l'appui des obstacles qui se présentent à moi pour les dépasser et surmonter la situation en général. J'ai donc appris à les utiliser dans cette situation paradoxale où ils me sont nécessaires pour m'émanciper. Dans ce chemin chaotique ma mémoire me joue de moins en moins de tours, me remet en

contact avec des évènements ou des données, réarticule le sens de mon histoire, libère de nouvelles prises de conscience, donne de nouveaux appuis. Je me sens vraiment dans un système complexe et paradoxal où je n'ai à la fois aucune prise et la possibilité de me saisir de ce qui vient à moi. Des modifications s'effectuent, allant parfois même jusqu'à saisir la force de l'adversité pour la transformer en énergie.

C'est également dans ces différents temps que je cherche à me former, remplir le vide qui est en moi et qui me constitue, reprendre forme, d'autres difficultés alors surgissent, ce sont les résistances. C'est par un travail de fourmi, depuis ma décision de m'engager dans ce groupe de recherche action formation, que je lève une à une les résistances auxquelles je me confronte au fur et à mesure de mon avancée dans la démarche. Il m'a déjà fallu un certain temps avant d'identifier ce qui me freinait, m'empêchait de tirer partie de l'apport formatif qui m'était donné. Plus le temps va avancer plus je vais me sentir m'éloigner. En octobre quand je me lance dans de nouvelles lectures, je ne comprends rien, je ne sais plus lire. Par un travail obstiné, je réapprends à lire, je m'applique à lire des chapitres le soir, et le lendemain matin reprends ma lecture et écris une fiche de lecture. Un temps inouï pour comprendre en partie quelques pages, des difficultés à en prendre de la distance. Par ces lectures, auxquelles j'accède peu à peu, éclairant mon vécu, redonnant sens à mon cheminement, je retrouve un peu de vue. Par l'écriture j'obtiens une certaine forme de libération. Celle-ci recréant de nouveaux sens, de nouveaux passages et m'ouvrant sur de nouveaux possibles.

Une autre difficulté majeure émerge avec la construction de cet ouvrage, je ne sais pas/plus construire par moi, pour moi, ai-je su un jour ? L'exercice demandé de réaliser une recherche action formation, d'écrire un mémoire et de le soutenir, pour terminer ma validation des acquis va m'y aider. Mais pour laisser pousser les germes, il faut que le champ soit sain, en l'occurrence le terrain est miné. Les résistances sont fortes. Ce qui me permettra, entre autres, de les lever c'est le sentiment à un moment donné d'avoir été entendue, comprise par quelqu'un. C'est aussi de m'être fait expliquer le sens commun des mots/maux qui me bloquent et auxquels je n'arrivais à accéder seule, tournant en rond depuis plusieurs mois. C'est l'analyse réflexive que je fais actuellement sur mon parcours de VAE qui m'ouvre la vue sur ma difficulté avec les mots, depuis le départ cette affaire repose sur des mots auxquels je ne peux

donner une signification. Retracer ce chemin redonne un sens nouveau et complète ce qui était déjà découvert.

Aujourd'hui encore, alors que c'est l'objet de ce mémoire (cause et résultats d'un processus), je ne suis pas très à l'aise dans la manipulation des théories développées par différents auteurs pour m'en saisir et conceptualiser à mon tour.

1.1.3. Où ça s'en va ?

Ce qui a pu se passer est justement l'objet de cette recherche dont j'ai l'intuition que l'écriture a joué un rôle majeur, sans encore savoir comment précisément. Je commence à percevoir et comprendre ce qui s'est passé avec l'élaboration de ce travail, l'intégrer progressivement correspond à ce que je vis. J'ai l'impression encore aujourd'hui d'être en suspension comme dans une espèce de travail/système inachevé dans lequel je ne peux ni me trouver, ni me retrouver. En cours de transformation, déformée, n'arrivant à reprendre forme de moi-même ni d'une autre. Ecrire sur ce vécu me permet d'en prendre distance, de le dépasser et de continuer le cheminement personnel commencé, dont les bases ne sont pas suffisamment incorporées pour laisser libre cours au processus d'autogénération. Mais, en écrivant ces lignes, j'apporte une réponse prématurée à ma question, puisque j'induis que l'écriture pourrait être la continuité du travail fait en validation des acquis, voire releverait du même processus...

Donner forme à ce travail m'aide avant tout à redonner forme à moi-même, ou tout du moins en consolider la structure. Il m'apportera aussi professionnellement, car envisager les interactions possible entre les deux processus peut amener à une meilleure compréhension de ce qui se joue en VAE. Ou du moins de ce qui peut se jouer, car nous ne sommes pas tous ainsi révolutionnés par la démarche.

Je suis, depuis peu, conseillère dans une antenne information conseil en VAE, et découvre d'un regard encore différent ce nouvel univers.

Donc, suite à ma validation partielle, j'ai éminemment souhaité continuer. Je dis "*continuer*", quand peut-être "*terminer*" serait plus approprié puisqu'il s'agit de finaliser le diplôme. Mais s'il s'avère que posséder un Master aujourd'hui est quasi

indispensable sur le marché du travail et que la réalisation de ce travail me permettra de progresser professionnellement, ma motivation première est bien pour moi la poursuite, la construction de quelque chose que je sens en moi en cours et qui me laisse en attendant bancale, ni moi-même, ni une autre. Continuer par-delà le mémoire.

1.2. Comprendre ma question

A l'université de Tours, en octobre 2006, j'intègre l'unité d'enseignement «accompagnement et méthodologie à la recherche action formation». Je m'engage à l'écriture de ce mémoire. Pour la première fois un groupe est constitué uniquement de personnes passées par la validation des acquis. Nous sommes huit, une des personnes, une femme également, a été «percutée» par la VAE, je ne sais ce qui s'est produit pour elle, visiblement le résultat est différent, mais...

Ma question au mois d'octobre est claire «Histoires de vie en VAE : en chemin vers de nouveaux repères ?». En l'écrivant aujourd'hui je me rends compte qu'elle n'est pas une question mais une réponse, elle décrit l'expérience que je venais de vivre et la situation dans laquelle je me trouve, ce vers quoi j'aspire. A ce moment-là j'envisage de traiter le problème comme un aller de l'avant, en construction de quelque chose. Pour traiter ma question j'envisage de partir de mon expérience, voire faire un récit de vie de celle-ci. Gaston Pineau qui nous accompagne m'engage à prendre de la distance et me prévient des risques de l'autisme à rester centrée sur soi. Ce mot sonne juste, et je l'avais déjà repéré, car je me sentais à la dérive, en prise à une certaine forme de désocialisation, due à l'isolement consécutif à ce que je venais de vivre. Bien d'autres mots suivront qui m'éclaireront sur “là où j'en suis”.

Pour avancer dans ma question, je vais rechercher la signification des mots, et je comprends qu'elle ne veut rien dire :

«le mot «repères» ne peut être suffisant car il nous amène à l'origine, dans un espace vectoriel s'orientant vers trois directions opposées, il faut alors l'associer à la formation pour les aborder en complémentarité, les relier, les composer» (je retrouve cette phrase écrite fin octobre).

D'où l'idée suivante «VAE : entre repère et formation ?». Durant les deux premiers

mois j'ai recherché l'éthymologie des mots pour tenter de comprendre la signification des différentes questions que je formulais. Je n'ai pas cherché à répondre à ma question, j'ai cherché à la comprendre. Au fur et à mesure que j'avance je décale l'objet de la question, jusqu'au moment où je ne cherche plus à traiter les effets provoqués par mon parcours VAE, qui sont un constat et restent centrés sur mon expérience. Changer de regard me fait travailler à l'objet ayant pu provoquer ces effets, ce qui est applicable à divers parcours VAE. J'en viens alors à une réelle question, intéressante professionnellement, qui de plus me permettra de me décentrer et de transformer en apprentissage mon expérience VAE vécue. *«L'expérience de l'expérience»* comme le dit Alex Lainé.

En parallèle pour faire avancer ma question et moi-même, je commence une écriture manuscrite de mon récit de vie en VAE et je fais des lectures, comprenant ce que j'en peux. J'avance dans cette phase exploratoire sans avoir la possibilité d'échanger sur le sujet, en dehors de l'apport des journées de regroupement, comme le préconise le «Quivy». En revanche, l'opportunité d'une conférence «Mythes et naissance des écritures» prononcée par Anne Zali, conservateur à la Bibliothèque Nationale de France, me sera d'un réel éclairage. Elle m'amènera à la question telle que je la pose aujourd'hui, reprenant le concept sur lequel s'est appuyé mon parcours en VAE et dont je ressens l'importance majeure : quelles sont les interactions entre l'écriture et la VAE ? Telle que je la pose maintenant, pas tout à fait, j'y avais tout d'abord adjoint la temporalité et puis ce sujet m'est apparu trop complexe, je ne comprenais pas encore que l'écriture construisait la temporalité, il me faudra attendre le regroupement de fin mars pour intégrer cette dimension. Il me faut vaincre nombre de résistances pour accéder à la compréhension des interventions, à chaque fois très pertinentes de notre accompagnateur, qui me font bien progresser. C'est aussi en relisant les notes prises durant ces journées que j'arrive, après coup, à leur donner un sens. Il me faudra enfin, être suffisamment immergée dans les deux parcours que j'étudie, pour comprendre qu'il y a différentes formes d'écritures et que je dois y mettre un «s».

Alors que je commence à rentrer vraiment dans le travail, à m'imprégner du sujet, je me heurte de nouveau à une résistance m'empêchant toute écriture. M'empêchant toute progression, parce que c'est par l'écriture maintenant que se construisent cette

recherche, ce mémoire.

C'est en écrivant comment j'ai avancé dans ma question ou tout du moins en relisant les questions telles que je me les posais, que je prends conscience de l'avancée que j'ai faite depuis que je travaille pour cette recherche.

Jean Pascal, qui est dans le même groupe d'accompagnement à la recherche, prenait conscience tout haut un jour, face à un blocage complet dans mon expression orale «*que la problématique est dans la question*». Oui, la problématique est dans la question, j'en ai conscience depuis le début. J'ai même envie de dire que c'était une sorte de cri d'alarme. «Histoires de vie en VAE : en chemin vers de nouveaux repères», oui, j'en étais là en octobre 2006, rechercher l'origine des mots m'a mis sur la piste de la nécessité de me former, mais se former ne se fait pas seul. Me construire, c'est écrire mais aussi m'enrichir des autres, mon écriture doit se saisir d'éléments extérieurs.

Ma question est effectivement toute en elle, la VAE me fait parcourir/découvrir mon histoire par l'écriture et c'est mon histoire qui m'amène à la VAE, les interactions sont fortes entre les deux et l'une ne va pas sans l'autre. De même que c'est en écrivant que je vois mes questions et c'est en essayant d'y répondre ou de les avancer que je m'en repose d'autres qui me font aller plus loin et me tire, en une sorte de boucle. Ma question a évolué au fur et à mesure qu'elle me fait avancer. En revanche, là où je fais erreur sans doute, c'est que je cherche quelque chose que je n'ai pas à chercher mais à construire en faisant. J'essaie d'identifier le processus complexe que je viens de vivre et qui se poursuit. J'ai conscience de mon évolution en faisant ce travail, mais alors que je veux trouver ce qui me manque pour comprendre, il n'y a sans doute rien à trouver mais à faire, accepter l'histoire que l'écriture me fait construire et continuer à la vivre en écrivant, ou à l'écrire pour la vivre.

En octobre, en intégrant ce module, j'étais dans une situation, à première vue, inextricable car j'étais dans l'incapacité de lire un livre sans en avoir compris le contenu auparavant, ce qui est difficile à gérer lorsqu'on cherche à progresser et à s'appropriier des concepts nouveaux. C'est à force d'un travail intense que je me suis sortie de cette situation. Il n'empêche qu'aujourd'hui j'ai encore des difficultés à intégrer des concepts sans les avoir expérimentés auparavant, et c'est ainsi que j'en arrive, à un mois de la remise du premier écrit de ce mémoire, à comprendre qu'il ne

fallait pas seulement chercher, qu'il fallait faire, et faire c'est écrire. Ecrire, certes, mais pas de n'importe quelle écriture, une écriture qui soit mienne, enrichie de celle des autres, en perpétuelle évolution.

Aujourd'hui donc, ce sont mon expérience professionnelle et mon expérience vécue d'une VAE conjuguées, qui me portent à m'interroger de façon plus générale sur les effets de l'utilisation de l'écriture en VAE, ou encore sur la question de savoir quelle conjugaison d'écritures la démarche de constitution d'un dossier de VAE permet.

Plus largement, cette recherche permettra peut-être de mieux comprendre :

- Ce qui peut se passer pour des personnes dont la démarche de VAE est déstabilisante, comprendre les bouleversements personnels que peut engendrer une VAE, afin de proposer des accompagnements adéquats.
- Envisager éventuellement de quelle façon il serait possible d'utiliser ces mêmes processus dans le cadre d'accompagnements de personnes en difficulté d'insertion.

« Estime de soi et sollicitude ne peuvent se vivre et se penser l'une sans l'autre.

Dire soi n'est pas dire moi.

Soi implique l'autre que soi, afin que l'on puisse dire de quelqu'un qu'il

s'estime soi même comme un autre...

A vrai dire, c'est par abstraction seulement qu'on a pu parler de l'estime de soi sans la mettre en couple avec une demande de réciprocité, selon un schéma d'estime croisée, que résume l'exclamation «Toi aussi !» : « Toi aussi tu es un être d'initiative et de choix, capable d'agir selon des raisons, de hiérarchiser tes buts ; et en estimant bon les objets de ta poursuite, tu es capables de t'estimer toi même.»

Paul Ricoeur (*Lecture 1, Autour du politique*, Le seuil, p 258)

2. CHAPITRE 2

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

L'objectif de ce chapitre est de déterminer le contexte dans lequel s'inscrit la VAE. Voir dans quelle logique d'évolution des dispositifs de formation elle se situe, en fonction de quels besoins sociaux. Au regard de la loi, de ses marges de manoeuvre, quels sont les effets qu'elle peut induire. Des constats venant du terrain viendront éclairer ces données.

2.1. Le contexte socio-historique de la VAE

La Loi sur la Validation des Acquis de l'Expérience s'inscrit dans une logique de dispositifs préexistants dans un environnement en évolution perpétuelle. Nous allons voir comment se sont construits les dispositifs de formation continue, de quelle manière ils répondent aux besoins de l'économie et de la société.

2.1.1. La VAE s'inscrit dans le champ de la formation professionnelle continue

Nouvelle voie d'accès à la certification, destinée aux personnes engagées dans la vie active, la VAE vient compléter les dispositifs de formation professionnelle continue. Elle est le lien qui va articuler expérience et formation dispensée, en vue de la construction de parcours individuels qualifiants.

2.1.1.1. La formation professionnelle continue instituée comme obligation nationale

Suite aux accords de Grenelle tentant de rétablir la paix sociale en mai 1968, la loi du 16 juillet 1971 (L 900-1), «*Portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente*», instaure la notion d'éducation permanente et définit la formation professionnelle continue :

«La formation professionnelle permanente constitue une obligation nationale. Elle comporte une formation initiale et des formations ultérieures destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent.

Ces formations ultérieures constituent la formation professionnelle continue.

La formation professionnelle continue fait partie de l'éducation permanente. Elle a pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser la promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social.

L'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les établissements d'enseignement publics et privés, les associations, les organisations professionnelles, syndicales et familiales, ainsi que les entreprises, concourent à l'assurer».

Cette loi est une véritable révolution dans les mentalités, elle reconnaît d'une part qu'il est possible de se former au-delà de la période de «formation scolaire», l'école ne nous forme plus pour toute la vie, **l'éducation devient permanente**. D'autre part, elle **impose** ces formations «ultérieures» à la formation initiale, pour contribuer au développement de la croissance économique en forte expansion. **Elle prévoit trois temps dans l'existence : formation initiale scolaire – vie active et formation continue puis retraite.**

La formation continue est inscrite au code du travail comme **obligation nationale, pour favoriser l'évolution des qualifications**. Si les employeurs ont maintenant obligation de financement, les salariés ont obligation de participation aux actions de formation nécessaires à l'évolution de leur poste de travail. Elle fait appel à **une responsabilité collective de développement culturel, économique et social**. Au sein de l'entreprise la formation dans le cadre du plan de formation est obligatoire afin de développer la qualification des travailleurs. La création du Congé Individuel

de Formation offre la possibilité aux salariés qui le souhaitent de suivre une formation longue de promotion, de reconversion professionnelle ou de développement personnel. Le sort sur la profession exercée n'est plus jeté définitivement avec la fin de la scolarité, il est possible de le modifier.

Contrairement à la formation initiale, la formation professionnelle continue dans l'entreprise va se former paritairement, elle ne cessera d'être source de négociations entre syndicats de salariés et patronaux.

La vie professionnelle n'est plus tracée définitivement par la formation scolaire initiale, l'éducation permanente permet d'en modifier le cours. Sans rester dans le tout prédictif, les carrières restent encore relativement prévisibles.

2.1.1.2. Des besoins de l'état aux besoins de l'entreprise

Dans le cadre de la réforme des Universités, une première validation des acquis voit le jour avec la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984, et le décret d'application n° 85-906 du 23 août 1985 fixant «les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur». Cette validation qui est dans une **logique de dispense** d'enseignements permet l'accès à l'enseignement supérieur aux adultes sans posséder le titre normalement requis. Elle reconnaît pour la première fois que les acquis de l'expérience professionnelle, personnelle et de la formation continue permettent d'obtenir des connaissances équivalentes à certains enseignements dispensés. La VAPP 85 est toujours d'actualité et est complémentaire à la VAE.

Une **logique de capitalisation** cette fois avec la loi 85- 1371 du 23 novembre 1985 qui prévoit la délivrance des diplômes de l'enseignement technologique et professionnel par unités capitalisables.

1986, la crise économique bat son plein, il est urgent pour l'entreprise de développer les nouvelles technologies, cela nécessite du personnel qualifié en conséquence. L'état autorise les partenaires sociaux représentés par branches professionnelles à créer et délivrer «des Certificats de Qualification Professionnelle» (au nombre de

400)¹. Ces CQP vont justifier la «qualification» des contrats de formation en alternance, particulièrement des contrats de qualification, créés pour l'heure en réponse à la demande urgente des entreprises à laquelle l'état ne peut faire face. Le contenu de ces certifications est déterminé en fonction du besoin et du fonctionnement des entreprises. Il existe déjà des titres professionnels délivrés par l'état, dont la mise en oeuvre est délégué à l'AFPA², sous la tutelle du ministère chargé de l'emploi. Mais ces titres ne correspondent pas toujours aux besoins immédiats de l'entreprise. L'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes a été créée en 1949, après la guerre, pour former des travailleurs manuels capables de reconstruire le pays ; elle avait pour mission de répondre aux besoins de l'état en matière de formation professionnelle continue.

Ces qualifications professionnelles se trouvent en concurrence/complémentarité des diplômes délivrés par l'Education Nationale en ce qu'elles contiennent peu d'enseignements généraux ou alors directement liés à l'environnement professionnel. Peu à peu, nous le voyons, l'état laisse place aux partenaires sociaux pour construire les formations et certifications correspondant aux besoins de formation des entreprises.

Aux besoins de l'état, la formation professionnelle se doit de répondre maintenant aux besoins de l'entreprise.

Plusieurs alternances co-existent : formation initiale / formation continue, formation traditionnelle / formation en alternance, certifications délivrées par les branches professionnelles / diplômes ou titre homologués délivrés par l'état.

Jusqu'à présent, les dispositifs de formation continue se sont construits sur des crises, qu'elles soient économiques, ou bien sociales en période de croissance économique.

En quinze ans le champ de la formation professionnelle s'est largement diversifié, le rôle des partenaires sociaux a considérablement évolué.

2.1.1.3. De la qualification du poste de travail aux compétences individuelles

C'est dans un contexte de mutation socio-économique et de

1 Dépêche AEF n° 74757 du 6 février 2007

2 Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

transformations des conditions du marché de l'emploi que la loi du 31 décembre 1991 (n° 91-1405) donne au bilan de compétences une base légale et un contenu juridique, en l'inscrivant au livre IX du code du travail (article L 900-2). Les entreprises mettaient déjà en place des bilans de compétences à l'attention de leurs cadres et dirigeants. Les partenaires sociaux, en créant le congé de bilan de compétences (accord national interprofessionnel étendu du 3 juillet 1991, art 32-1), en ouvre l'accès à tous les salariés indépendamment du cadre de l'entreprise.

Ce nouvel outil à une double portée :

1. Il donne les moyens à l'entreprise d'avoir une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
2. Il donne les moyens au salarié d'identifier ses compétences professionnelles et personnelles, transférables d'une situation de travail à une autre et de construire un projet professionnel et personnel, de s'orienter ou se réorienter.

La loi valide, par ce fait, que l'entreprise et les salariés ne sont plus nécessairement liés dans le temps. D'un côté, l'organisation qui doit anticiper ses besoins en ressources humaines pour assurer son développement, de l'autre les individus qui ont des compétences qui leurs sont propres et qui peuvent être exercées en dehors de l'entreprise initiale. **Les acquis de l'expérience** qui ne sont pas validés par le système d'évaluation des acquis académiques de l'éducation nationale **sont reconnus dans le cadre du bilan de compétences.**

Une première validation des acquis verra le jour en 1992. La VAP (validation des acquis professionnels) qui ne connaîtra guère de succès. D'une part, elle ne délivre rien, elle dispense d'épreuves et ne permet pas l'obtention d'un diplôme complet. D'autre part, elle est limitée au champ de l'enseignement supérieur et des diplômes professionnels de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la jeunesse et des sports.

L'évolution et la promotion professionnelle ne sont plus systématiquement liées à l'entreprise, l'individu peut être acteur de son parcours professionnel, l'orientation ou la réorientation est accessible aux adultes engagés dans la vie active.

Les carrières sont de moins en moins prévisibles et linéaires.

2.1.1.4. D'une responsabilité collective à la responsabilité individuelle.

Nous pouvons repérer, à travers cet historique, comment l'Etat, relayé pour une part par les régions avec la décentralisation, est amené à laisser de plus en plus de place aux partenaires sociaux au sein de la formation continue pour répondre aux besoins des entreprises. Les pouvoirs publics ne peuvent plus maîtriser la totalité du champ de la formation comme ils le faisaient auparavant. Ils interviennent principalement comme financeurs en ajustement de l'offre et de la demande d'emploi, en fonction du marché économique.

Les multiples politiques de l'emploi successives utiliseront cet arsenal d'outils d'orientation et de formation, en les finançant de multiples manières. Les difficultés d'utilisation et de lisibilité de ces instruments vont s'accroître avec le temps, tant l'articulation entre mesures et financements va devenir complexe et le système, peu à peu, opaque.

Par ailleurs, le contexte économique est devenu complètement imprévisible, et les mutations très rapides, il faut maintenant, non pas adapter les qualifications aux changements techniques ou technologiques, mais savoir faire face en permanence à l'imprévu. Les compétences des acteurs ne sont plus exactement de même nature. En plus de la qualification professionnelle requise pour l'exercice de son activité tout un chacun doit être en capacité d'autonomie et de prise d'initiative, afin de gérer son activité au sein de l'entreprise, naviguant elle-même dans un contexte incertain. Face à ces changements les pouvoirs publics ne peuvent plus répondre aux besoins de qualification des entreprises. La mobilité réactive, nécessaire pour faire face à l'imprévu, ne peut plus venir de l'état voire même du collectif mais de l'individu dans et pour le collectif.

Nous étions, hier, dans un système de rémunération contre productivité, nous entrons dans une ère de performance contre employabilité. Chaque salarié a *«la responsabilité de sa propre employabilité, de sa formation, du maintien et du développement de ses compétences professionnelles»* (Layec, 2006, p 34).

La VAE va pouvoir y contribuer de deux manières. La certification étant devenue

une des conditions d'accès à l'emploi, la VAE va lui donner une nouvelle voie d'accès en faisant valoir les acquis de son expérience. Mais elle y participe également en permettant de développer les capacités d'adaptation individuelle aux mutations perpétuelles de l'environnement économique.

Les parcours professionnels ne sont plus prévisibles ni linéaires, ils se forment entre orientation, réorientation et ruptures. La distinction entre les différents temps de formation de l'existence s'estompe.

L'ouverture du marché économique à la mondialisation, les nouveaux moyens de communication ont transformé la société. D'une société hiérarchisée nous évoluons vers une société duale où les repères collectifs structurants ont disparu, ceci implique pour chaque partie une autonomie croissante. Nous sommes bien loin des lois de 1971 instituant la formation professionnelle permanente, prise en charge par les entreprises, pour former leurs salariés. Aujourd'hui les parcours sont mobiles, il y a nécessité de formation tout au long de la vie. **D'une responsabilité collective nationale de l'emploi, nous voyons s'opérer un glissement vers une implication et une responsabilité individuelle de sa propre employabilité.**

De l'engagement de l'état à fournir les moyens nécessaires au développement économique, nous passons à l'engagement/responsabilisation de l'entreprise pour assurer sa propre évolution dans la jungle du marché mondial en demandant aux salariés de prendre en charge leur propre évolution professionnelle.

2.1.2. La naissance de la VAE

Ce n'est pas une nouvelle crise qui va engendrer un dispositif nouveau, puisque nous ne sommes pas sortis de ce que nous avons pour habitude de nommer «la crise». C'est la prise de conscience des transformations fondamentales de la société et de l'organisation des marchés et des entreprises, liées à l'essor, ces trente dernières années, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui appelle à de nouvelles dispositions.

En réunion extraordinaire, les 23 et 24 mars 2000 à Lisbonne, le Conseil Européen définit un nouvel objectif stratégique dans le but de renforcer l'emploi. Je reprends

quelques éléments des conclusions de la présidence³ :

*«L'Union Européenne se trouve face à un formidable bouleversement induit par la mondialisation et par les défis inhérents à une **nouvelle économie fondée sur la connaissance**. Ces **changements touchent tous les aspects de la vie de chacun** et appellent une **transformation radicale de l'économie européenne**».*

Par ailleurs ce Conseil invite à :

«L'éducation et la formation à la vie et à l'emploi dans les sociétés de la connaissance en adaptant les systèmes d'éducation et de formation tant aux besoins de la société de la connaissance qu'à la nécessité de relever le niveau de l'emploi et d'en améliorer la qualité».

Le Conseil Européen appelle les Etats membres à la nécessité de réagir face aux nouveaux besoins des sociétés devenues «sociétés de la connaissance». Il faut former rapidement les citoyens à ces transformations qui touchent tous les aspects de la vie et leur permettre d'être en capacité de relever le défi des transformations économiques. Il faut, pour cela, développer des capacités d'adaptation individuelle aux changements, ce qui contribuera à élever les niveaux de qualification.

Définissons tout d'abord ce que peut signifier «une société de la connaissance».

Selon le Petit Larousse illustré (2007) la connaissance est :

«La faculté de connaître, de se représenter ; manière de comprendre de percevoir. Ce que l'on a acquis par l'étude ou la pratique [...] Philos. Théorie qui vise à rendre compte du processus selon lequel le sujet connaissant se rapporte à l'objet qu'il connaît [...] Conscience de soi [...] Compétence pour juger [...] Ensemble des choses acquises par l'étude ; savoir».

Pour Edgar Morin la société de la connaissance se construit dans une situation paradoxale puisqu'il y a :

«[...] nécessité pour le sujet qui recherche la connaissance de se transformer à son tour en objet de la connaissance. Paradoxe qui constitue à nos yeux une des clés essentielles pour élucider le futur de ce qu'on nomme société de la connaissance» (2003, p 37).

³ site <http://www.sgae.gouv.fr>

Ainsi nous définirons la connaissance comme la prise de conscience par le sujet du processus qui le relie à l'objet qu'il connaît mais également par la prise de conscience de son propre processus d'apprentissage, en se prenant lui-même comme objet de connaissance.

Cette connaissance de ses propres pratiques d'apprentissage devient alors expérience si je m'en réfère à Josette Layec (2006, p 43) qui cite Girardeau :

«L'expérience existe si, et seulement si, une réflexion rétroactive de retour sur son vécu mobilise à la fois ses savoirs théoriques, ses savoirs pratiques et ses savoirs in-sus et induit la conscientisation de son agir».

La réflexion sur l'action instaurant une relation rétroactive autogénérative, l'apprentissage effectué de l'expérience en générant une autre qui le régénère. Aussi comme le dit Edgar Morin (2003, p 47) :

«[...] la connaissance n'est pas l'accumulation de données ou d'informations mais leur organisation».

La connaissance n'est pas l'apport en soi de nouvelles informations mais la réorganisation que nous faisons alors, de toutes nos données. C'est notre capacité à distinguer et organiser les informations qui sont en notre possession qui nous permet de développer des apprentissages. En prendre conscience, par un retour réflexif, les réorganiser à leur tour, nous rapproche de la connaissance, de notre agir en conscience.

Internet donne accès à une possibilité innombrable d'informations en instantané, la difficulté n'est plus le recueil de données mais la gestion de celles-ci pour se constituer son propre savoir sans s'égarer dans ce nouvel espace qui n'offre plus les mêmes repères. Face à la complexité et l'incertitude croissantes des systèmes il est devenu nécessaire, pour se mouvoir dans cette nouvelle ère, de s'approprier les savoirs acquis de notre pratique et de nos études. Il nous faut être en capacité de se représenter et de comprendre les choses de l'environnement, en mouvance perpétuelle, et pour cela être conscient des processus qui nous rapporte à l'objet de notre connaissance, nos processus d'apprentissage. Développer des capacités d'adaptation.

Plus simplement, il s'agirait de savoir «tirer partie» de son expérience en

conscience par une réflexion critique, l'enrichir de concepts existants, la formaliser, induire un changement dans ses représentations puis l'expérimenter de nouveau, et repartir dans une nouvelle boucle du système fonctionnant en rétroaction, permettant l'ajustement constant aux situations nouvelles, en y intégrant des nouvelles données. Si, pour certains, le rapport à la connaissance est déjà établi, l'identification et l'utilisation de sa capacité d'action n'est pas acquis pour tous. L'enjeu est de taille, nous l'avons vu précédemment et le Conseil Européen le dit, cela engage l'économie mais aussi la vie des citoyens dans nos nouvelles sociétés.

2.2. La VAE entre loi et concepts

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 permet la reconnaissance officielle de l'expérience professionnelle et personnelle en ouvrant l'accès à tous les diplômes et titres à finalité professionnelle par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

2.2.1. Ce que la loi précise

L'article L 900-1 du code du travail, régi par le code de l'éducation, est ainsi rédigé :

«Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification de la commission nationale paritaire de l'emploi d'une branche professionnelle, enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles visé à l'article L. 335-6 du code de l'éducation.»

Les articles L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation vont apporter des précisions pour permettre son application.

La durée minimale d'activité requise est fixée à trois ans, l'objet de la validation est déterminé il s'agit de :

«l'ensemble des compétences professionnelles acquises dans l'exercice

d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme ou du titre.»

Les «compétences» seront déclinées en termes de «*connaissances et aptitudes*».

Un jury, composé significativement de professionnels, se prononcera sur la validation, au vu d'un dossier constitué par le candidat et à l'issue d'un entretien et le cas échéant d'une mise en situation professionnelle.

Afin de recenser les titres, certifications et diplômes accessibles par la VAE une Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) est créée, remplaçant la commission d'homologation, et placée sous l'autorité du Premier Ministre. Les conditions d'enregistrement et la composition de la commission sont fixés par décret en Conseil d'Etat. Les titres et diplômes à finalité professionnelle, délivrés par l'Etat sont enregistrés de droit dans le répertoire⁴, les autres le sont après avis de la commission.

L'article L. 613-3 du code de l'éducation étend l'accès à la VAE aux diplômes ou titres délivrés au nom de l'Etat dans l'enseignement supérieur.

Le législateur définit les personnes concernées par cette nouvelle voie d'accès à la certification ; crée un congé VAE de 24 h (art. L. 931-22) afin de leur en faciliter l'accès; précise l'objet de la validation à savoir les compétences, connaissances et aptitudes ; crée un répertoire enregistrant les certifications concernées ; précise la manière dont s'effectue la validation, à savoir, la constitution d'un dossier et d'un entretien avec un jury, éventuellement une mise en situation, et prévoit la possibilité de validation partielle.

A travers cette loi les candidats peuvent se voir délivrer une certification complète au vu de leurs acquis de l'expérience en correspondance avec un référentiel, voire capitaliser des composantes de la qualification, sur cinq années, en jouant des différents dispositifs d'accès à la formation en cas de validation partielle. L'accès à une qualification professionnelle reconnue est facilitée.

Nous retrouvons, au travers cette nouvelle réglementation, la logique de capitalisation d'unités de certification de la loi de 1985, la notion de compétences professionnelles et personnelles de la loi de 1991 et la prise en considération de toutes les formes de certification existantes. En ce sens, elle se présente comme une

4 RNCP Répertoire National des Certifications Professionnelles

continuité mais elle est aussi rupture avec les autres modes de formation et d'accès à la qualification précédents, car l'accès se fait de façon opposée.

2.2.2. Ce que la loi induit

Le texte de loi, qui semble clair et simple d'application, induit des changements profonds dans l'organisation du système de la formation.

Cette nouvelle voie d'accès **confère aux diplômes une valeur propre, indépendante du cursus de formation.** La CNCP est l'instance accordant l'enregistrement de la certification. Les organismes valideurs se trouvent dans l'obligation d'établir des référentiels d'activités et de compétences dès lors que leurs certifications sont inscrites au RNCP (les titres et diplômes professionnels d'état sont enregistrés de droit). Tout ceci bouleverse complètement les logiques des organismes de formation et des systèmes éducatifs, habitués à délivrer une valeur en tant que résultat d'un processus de formation. L'inscription au RNCP des certificats de qualifications professionnelles (CQP) des branches professionnelles va permettre indirectement à l'Etat, par la commission, d'en superviser le contenu, d'en prendre le contrôle. Le repérage effectué des presque 15000⁵ certifications, titres et diplômes existants en France à l'heure actuelle, conformément aux consignes du Conseil Européen améliorera la transparence des qualifications, en vue de l'harmonisation des qualifications européennes⁶. Tous ces effets induits semblent bien participer à *«la volonté d'instaurer une sorte de régulation collective du système des certifications professionnelles»* comme le disent Bernard Liétard et Vincent Merle (sous la dir Carré, Caspar, sous la dir., 2004, p. 543). **Cette régulation est en train de s'effectuer dans la tension entre la demande des candidats, sous-tendue par l'exigence du marché du travail, et le redéploiement des dépenses de formation continue, qui sont plus systématiquement consacrées à la construction de parcours qualifiants.**

5 Dépêche AEF n°74757 du 6 février 2007

6 Réunion extraordinaire du Conseil Européen de Lisbonne (2000) site <http://www.sgae.gouv.fr>

2.2.3. Là où la loi ne se prononce pas

Le législateur reste discret sur la méthodologie adoptée pour l'obtention de la validation et pourtant c'est dans cette modalité que réside tout l'enjeu de la VAE, comme le dit Isabelle Cherqui Houot (2004, p.53) :

*«Toute la question, lors de la validation, est d'amener à **la visibilité de ses savoirs issus du travail** : le travail réflexif alors engagé passe par une décontextualisation, recontextualisation de ces savoirs.»*

C'est en ce sens qu'elle est une rupture. **Il s'agit d'une démarche personnelle d'élaboration d'un processus utilisant des contenus préexistants.** Du côté des candidats, leur histoire, leur parcours, les acquis de leur expérience singulière et du côté des valideurs, les référentiels de certification (des référentiels activités et compétences sont créés par les organismes valideurs, les distinguant des référentiels formation jusqu'alors élaborés), c'est dans le rapport entre ces deux pôles opposés que s'effectue la validation.

L'Etat n'invente rien avec ce procédé, il remet à jour un dispositif ancien qui date de 1934. La toute première validation des acquis (toujours en vigueur) permet aux ingénieurs «maison» d'obtenir un diplôme d'état d'ingénieur (DPE), par la constitution d'un dossier descriptif de leurs activités justifiant leurs fonctions d'ingénieur et une présentation devant un jury. Il fallait, à l'époque, se sortir d'une crise économique et, pour cela, augmenter les capacités intellectuelles de ces ingénieurs, accroître leurs compétences pour développer les entreprises et l'activité économique.

Ce qui est donc principalement innovant dans la VAE ce n'est pas le principe en lui-même, c'est la généralisation à tous les publics et les niveaux de certifications.

2.2.4. Différentes méthodologies

C'est principalement entre deux approches opposées que vont se constituer les dispositifs, sachant qu'entre les deux il y a tout un panel de possibles.

2.2.4.1. La mise en situation professionnelle

L'approche mise en oeuvre consiste en une mise en situation professionnelle, de la même manière que les candidats au titre professionnel sortant de formation. Les candidats à la VAE sont évalués en situation d'activité reconstruite ou en situation d'examen. Parmi les organismes valideurs ayant adopté ce principe, le ministère chargé de l'emploi a prévu un dossier de synthèse des pratiques professionnelles, dans lequel le candidat décrit l'ensemble de ses activités en lien avec le titre visé. Le jury se prononce en fonction de l'entretien, du dossier s'il y a , et de la grille d'évaluation. Cette pratique part du référentiel du diplôme auquel les acquis de l'expérience du candidat devront s'adapter. La compétence évaluée est limitée à "(...)la capacité d'agir en situation" (Lainé, 2005, p. 38), elle est réduite à ce qui se voit dans l'action. Le geste professionnel constitue une certaine forme de savoir, mais peu structuré, peu conscient, pas nécessairement adaptable à un autre contexte. **Ce mode d'évaluation se situe dans le contrôle qui est la répétition du même.**

Le travail d'écriture dans cette approche prend peu de place, ce qui ne donne pas occasion au candidat d'effectuer une analyse réflexive de son activité qui lui permettrait de la structurer, la formaliser.

Cette modalité de validation facilite l'accès à la certification des personnes de bas niveau de qualification car il s'agit d'une reproduction de gestes professionnels. Mais encore cela n'est pas si simple de reproduire ses gestes professionnels hors contexte. Cette démarche peut permettre d'obtenir un titre ou une certification professionnelle par des personnes qui maîtrisent mal l'écrit, de plus elle demande peu d'investissement en temps personnel, mais elle ne permet pas le développement des compétences. **Elle facilite l'insertion professionnelle par la possession d'une qualification reconnue, et permet la promotion professionnelle par l'obtention du titre, qui ouvre alors des possibilités nouvelles de formation continue.**

2.2.4.2. La constitution d'un dossier écrit

Cette seconde méthodologie repose sur la constitution d'un dossier

constitutif de preuves, répertoriant tout d'abord les activités exercées, en lien avec le référentiel, par le candidat à la VAE. Il s'agit ensuite d'entrer dans le descriptif de quelques activités significatives, couvrant le référentiel du diplôme visé de manière transversale, et d'y joindre le maximum de documents retraçant le parcours et attestant de la véracité du discours. C'est dans ce travail de description et d'analyse de l'activité que les compétences vont se découvrir. Le travail d'écriture permet de rendre visibles les raisonnements et dialogues intérieurs qui ont conduit au choix de l'action, et qui sont invisibles au regard de l'observation extérieure. Alex Lainé (membre de l'équipe nationale de formation des accompagnateurs et jurés de validation des acquis de l'expérience) définit l'expérience comme des sortes de :

«(...)«traces» laissées dans le sujet par le vécu de ses pratiques (...) mais cela ne suffit pas à ce qu'il en ait pleinement conscience, à ce qu'il les mette en mots et les relie aux compétences et savoirs formels requis par le diplôme(...) il lui faut non seulement se les remémorer, mais encore les réfléchir, les organiser saisir en elles ce qu'elles lui ont permis d'apprendre et de mettre en oeuvre, les évaluer au sens premier d'en saisir la valeur» (Lainé, 2005, p.12).

Il définit ainsi une première expérience qui serait celle vécue dans l'action, et une seconde réfléchie qui serait *«la construction du savoir de sa propre expérience»* (Lainé, 2005, p. 19). Il propose la construction du dossier de VAE comme passage de l'une à l'autre. En effet, par la prise de distance du quotidien, par la mise en mots de son agir, le candidat se perçoit «comme un autre» et prend conscience de ce qu'il met réellement en oeuvre dans sa pratique professionnelle. C'est dans cet exercice d'apprentissage sur soi que peut s'opérer une montée en puissance des compétences.

Faire passer le savoir-faire, inscrit dans le geste et dans la complexité de l'action, à une connaissance formalisée, c'est-à-dire indépendante de la personne qui la possède et de ses conditions de mise en oeuvre, transforme l'expérience en connaissance. La réactualisation de l'expérience, ensuite, en constitue une nouvelle, qui pourra être réfléchie, en boucle rétroactive.

Le travail opératoire de la VAE, dans ce contexte, se situe dans le rapport entre le regard que la personne porte sur l'activité réalisée et la conscience qu'elle prend d'elle-même la réalisant en la conjugant à des théories. Cette prise de distance induit

un changement de regard que la personne porte sur elle-même et sur son geste. La réflexivité sur l'action permet à l'expérience de devenir un apprentissage, mais également de produire un autre sens. En changeant les représentations qu'il a sur ce qu'il fait, le sujet pourra évoluer.

Si la posture du jury de validation est ouverte sur «*l'inattendu, la différence et l'altérité*» alors l'évaluation porte sur la distance entre :

«une activité nécessairement singulière, concrète et des compétences et acquis attendus qui ne peuvent être que généraux et relativement abstraits» (Lainé, 2005, p. 234).

La validation porte sur les acquis constitués de l'expérience et non plus sur la répétition du geste.

Sous cet angle de vue, entamer une démarche de VAE propose quelque chose de différent des modes d'accès à la certification traditionnels. Il ne s'agit plus d'engranger de l'information pour la restituer dans un exercice lors d'un examen, mais de démontrer, par l'analyse réflexive de l'activité, qu'il y a acquis de l'expérience. Que ceux-ci correspondent au référentiel de la certification visée et que des savoirs propres ont été développés. Le travail de constitution du dossier aura mis en marche un processus permettant au candidat de développer des compétences nouvelles à chaque expérience vécue. C'est en cela que l'on pourra parler de montée en puissance des compétences individuelles.

2.2.5. Quel concept ?

Tenter de définir un concept serait bien ambitieux, et mal à propos, nous le voyons la VAE apparaît sous formes multiples en fonction des acteurs, des besoins et de l'implication du sujet.

Il s'agit comme le préconise le Conseil Européen⁷ de promouvoir les compétences et aptitudes acquises par la délivrance de certifications. Nous l'avons vu précédemment, en fonction du travail préparatoire à la validation des acquis, les résultats peuvent être différents. La démarche en VAE va de l'obtention de la certification au réel développement des compétences individuelles.

⁷ Nice, 7,8, 9, 10 décembre 2000 <http://www.sgae.gouv.fr>

Elle permet également selon Jean-Marie Barbier, professeur au CNAM⁸

«[...] à tous ceux qui se reconnaissent une expérience, professionnelle et/ou sociale, de la faire «qualifier» socialement en vue de la faire valoir auprès des partenaires les plus divers» (2006, p.10).

Une reconnaissance sociale et personnelle du chemin parcouru, parfois une «réparation» sociale, qui en outre favorise l'accès à l'emploi ou à une négociation salariale par l'inscription du diplôme dans le CV.

Mais encore selon Maryse Delarue et David Rivoire la VAE serait :

*«[...] un voyage, un «**passage**» d'une rive à l'autre qui induit chez ceux qui entreprennent l'aventure de profondes transformations».*

*«La VAE n'est **pas une balance** sur laquelle on pèserait, au temps T, une personne pour voir si elle «vaut» un diplôme, **mais un processus** qui induit, s'il est bien mené, une véritable montée en compétences»*

*«On le voit bien, le chemin parcouru est le même, et peut être encore plus fort et plus pertinent, que celui que suivent les étudiants et les chercheurs quand ils préparent un diplôme ou une thèse. Nous pensons donc, comme le législateur, que la VAE est réellement une «**quatrième voie**» pour l'éducation» (2005, p.37) .*

Nous retrouvons dans les propos des co-directeurs de ce cabinet spécialisé en accompagnement à la VAE, les invitations du Conseil Européen à :

«(...)l'éducation et la formation à la vie et à l'emploi dans les sociétés de la connaissance en adaptant les systèmes d'éducation et de formation tant aux besoins de la société de la connaissance qu'à la nécessité de relever le niveau de l'emploi et d'en améliorer la qualité»⁹.

Autrement dit, l'enjeu majeur de la VAE serait double. L'obtention de la certification qui, en tant que telle, permet de relever le niveau **visible** de qualification des salariés, en reconnaissant officiellement leurs compétences. La **transformation personnelle** qu'elle opère de façon **invisible** chez les personnes vivant ce processus, induisant une montée en puissance de leurs compétences.

8 Conservatoire National des Arts et Métiers

9 Réunion extraordinaire du conseil Européen des 23 et 24 mars 2000 à Lisbonne
<http://www.sgae.gouv.fr>

Jean-Marie Barbier distingue trois types de compétences, correspondant à trois types de rapports entre les sujets et leurs activités :

1. Les compétences d'action proprement dites, référant à l'engagement direct du sujet dans son activité.
2. Les compétences de gestion de l'action, référant aux constructions mentales que le sujet opère sur son activité.
3. Les compétences de communication sur l'action, référant aux discours qu'il tient sur elle.

«Ce sont à l'évidence les deux derniers types de compétences qui se trouvent développées ou certifiées par les dispositifs de VAE, et pas les compétences d'action proprement dites. Autrement dit, ce n'est pas l'expérience au sens strict qui se trouve validée mais la communication de l'expérience [...] la communication du sujet sur sa propre activité» (Barbier, 2006, p 10).

Nous ne retrouvons, dans cette nouvelle voie d'accès à la certification, aucune des modalités qui sont mises en oeuvre en validation des dispositifs de formation existants. Si la VAE recouvre l'ensemble des diplômes des différents ministères, chambres consulaires, organismes privés et branches professionnelles, il n'en demeure pas moins qu'elle ne ressemble en rien à ce qui se pratique déjà en matière de validation quoiqu'en dise la loi :

«La validation des acquis produit les mêmes effets que les autres modes de contrôle de connaissances et aptitudes» (article L 335-5).

parce que comme Michel Foucault l'affirme *«L'expérience est quelque chose dont on sort transformé» (Lainé, 2005, p. 35).*

Il va sans dire que nous n'avons pas, pour la plupart d'entre nous, été préparés à identifier ces savoirs issus de nos processus d'apprentissage. Les dispositifs de formations initiales et continues ne nous ont pas amenés à cette forme de connaissance.

La VAE peut le permettre.

La VAE qui découle de l'évolution de l'économie, des effets de la mondialisation nous l'avons vu, va s'inscrire dans le code de l'éducation avant d'être inscrite dans le code du travail. Ces deux registres ne sont plus complètement dissociés. Elle relève

donc des deux modes d'enseignement et de validation fondamentalement opposés, sans pour autant ressembler à l'un ou à l'autre. Elle introduit quelque chose de neuf que les acteurs ont parfois du mal à s'approprier, parce que ce processus est peu connu. Son application est d'ailleurs significative des capacités d'adaptation aux changements des différents acteurs impliqués, et atteste des capacités évolutives des organisations. Elle implique de se positionner autrement par rapport à la certification, de partir de la personne, de son parcours d'activités et des fonctions exercées, des professionnalisations individuelles développées dans l'entreprise. Le tout devant correspondre à des certifications décernées par l'extérieur. **La VAE peut répondre à la nécessaire adaptation de tout un chacun aux mutations technologiques rapides. Elle engendre et valide la capacité des individus à faire face à l'imprévu, à réagir en conscience face aux événements, à se mouvoir dans l'incertitude en ayant une attitude réflexive sur l'action pour l'utiliser en conscience.**

L'enjeu de ce nouveau dispositif dépendra de son application et de son utilisation.

2.3. Ce que mon expérience me permet d'en dire

Ayant effectué une démarche de VAE, je suis actuellement conseillère en VAE dans une antenne information conseil. C'est sous ces deux approches que je vais parler du dispositif.

2.3.1. Mon inscription professionnelle

J'occupe, depuis peu, un poste de conseillère en VAE dans une des antennes «Point Relais Conseil» organisées par la circulaire DGTEFP du 23 avril 2002 afin d'apporter une réponse structurée, en matière d'information et de conseil, aux personnes susceptibles d'être intéressées par la VAE. Une cellule régionale inter-services d'information conseil en VAE, est hébergée par la Région au sein du CARIF¹⁰. Elle coordonne et anime ces antennes, qui reposent sur des établissements informant déjà sur la formation ou sur des organismes valideurs. Les antennes de la

¹⁰ Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation.

région où j'exerce fonctionnent en réseau d'échanges d'informations, réseau de formation, réseau de développement de ces nouvelles structures de ce nouveau métier.

Nous sommes là au coeur du dispositif. Au coeur du dispositif parce que nous recevons le public pour un premier contact, une première demande, souvent la première démarche. Ces personnes sont aussi bien à la recherche d'un emploi, parfois allocataires du revenu minimum d'insertion, ou encore travailleurs handicapés, ou salariés. Salariés souhaitant valoriser leur parcours, visant une évolution de carrière ou salariés anticipant, au vu des difficultés conjoncturelles toujours présentes dans les esprits, voire parfois déjà engagés dans un plan de restructuration. D'autres encore, ont un statut indépendant. La demande correspond aussi bien à un besoin personnel de valorisation de l'expérience, du parcours réalisé, que liée à «l'obligation du marché du travail» ou «suggérée» par leur ALE¹¹, centre de bilan ou par un autre organisme de conseil ou d'accompagnement. Les demandes concernent tous les niveaux de qualification, ou de responsabilité dans l'entreprise. Nous recevons, informons et conseillons donc tous les publics quels que soient leurs situations professionnelles, leurs niveaux de formation ou de responsabilité.

Au coeur du dispositif parce que nous travaillons en partenariat avec les organismes valideurs. Au coeur du dispositif parce que sommes en contact avec les organismes financeurs.

Au coeur de cette nouvelle voie d'accès à la qualification, au coeur de ce nouveau marché !

Au coeur de la VAE, je n'ai croisé, à ce jour, aucune personne (sur un cinquantaine) actrice de ce dispositif, chargée de la promotion, de l'orientation ou de l'accompagnement, ayant fait elle-même cette expérience. Toutes savent de quoi elles parlent mais aucune ne s'y est engagée !

La place que j'occupe m'amène à voir beaucoup de ce qui se passe autour de ce dispositif, aussi je vais relater des constats ou des propos que j'ai entendus. J'estime préférable de garder la confidentialité des organismes et interlocuteurs concernés.

2.3.1.1. Qu'est ce que le droit à la VAE ?

11 Agence Locale pour l'Emploi

Que signifie «Etre en droit de faire valider les acquis de son expérience»? Cet extrait de la loi portant création de la VAE porte souvent à confusion. En effet, pour un certain nombre de personnes désireuses de valider leurs acquis, ce droit représente une sorte d'obligation à leur accorder la VAE, il n'est, dans ce cas, pas compris que le droit porte sur la demande, **chacun est en droit de faire une «demande» de VAE**. En aucune façon l'obtention est automatique, de droit.

La validation porte sur une certification existante, il faut donc que l'expérience individuelle de la personne corresponde au référentiel d'une certification. Ce dernier point est très important car il atteste de la différence profonde de l'accès à la certification par cette voie et la voie d'accès par la formation. En effet, s'il est relativement aisé de s'adapter à un poste de travail, suite à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre professionnel, nécessitant tout ou partie des savoirs appris en formation, il n'en est pas de même pour la validation des acquis. L'exercice demandé est de démontrer que les activités exercées couvrent le référentiel ou une grande partie de la certification visée. Or parfois, l'exercice de l'activité ne porte que sur une des composantes d'un référentiel, même si le niveau de responsabilité est important, l'activité ne correspond pas toujours à une certification existante. Il se trouve alors que la reconnaissance ne puisse pas s'effectuer.

Une autre ambiguïté porte sur les acquis de l'expérience, a-t-on acquis un niveau de qualification/responsabilité supérieur à ceux obtenus par le diplôme initial ? Il arrive que vingt années d'expérience aient apporté des répétitions, des variations dans les activités exercées sans pour cela octroyer un niveau supérieur de qualification ou d'autonomie. **La demande de VAE porte sur les acquis expérimentiels**, et non pas sur l'expérience en tant que recensement des différents postes de travail occupés, telle qu'elle est présentée couramment sur les CV. Il est nécessaire de redéfinir la notion d'expérience et de préciser que les acquis de celle-ci ne peuvent prétendre à validation qu'à la condition de couvrir en grande partie ou en totalité le référentiel du titre visé.

2.3.1.2. Du Droit à l'obligation.

Ma pratique professionnelle actuelle m'amène à recevoir des personnes qui sont systématiquement orientées, par des structures d'orientation, vers la VAE. Un peu comme une étape obligatoire avant de passer à autre chose notamment l'accès à une formation. Ce qui est parfois contradictoire avec un projet de réorientation professionnelle, ou un projet/besoin d'accès rapide à l'emploi.

Bien souvent encore, l'orientation vers la VAE est prescrite comme une issue de secours par des conseillers en structures d'orientation par défaut de solutions qualifiantes ou d'emploi envisageables. Les candidats se sentent obligés de satisfaire à cette orientation, eu égard au versement de leurs allocations de recherche d'emploi, alors que leur besoin relèverait plutôt de la formation.

Je commence à voir quelques salariés de grands groupes à qui il est proposé d'inscrire la VAE dans leur entretien annuel. Cette lecture de la loi pose un réel problème déontologique concernant le droit de la personne, la VAE n'est alors plus un droit mais devient une obligation.

Très visiblement l'implication et l'exposition personnelle, que demande cette nouvelle voie d'accès à la qualification, ne sont pas toujours considérées dans la préconisation de cette mesure.

2.3.1.3. Le “parcours du combattant”.

Faire une demande de validation des acquis c'est s'inscrire dans un parcours, un parcours d'autant plus variable qu'il y a nombre d'organismes habilités à valider des certifications. Chacun étant libre d'organiser sa procédure.

Suite à un entretien individuel ou à une réunion collective d'information, souvent mensuelle, parfois obligatoire, les candidats doivent satisfaire à une première étape qui est de constituer un dossier de «recevabilité». Il s'agit de fournir les preuves (certificats de travail), justifiant des années d'exercice effectuées en lien avec la certification. Puis ils devront lister les activités professionnelles exercées, afin qu'une commission vérifie qu'elles sont bien en correspondance avec le référentiel d'activités de la certification visée. Il faut attendre l'accord de cette recevabilité pour entamer le travail de VAE proprement dit. Le délai de retour de ce premier dossier peut varier en fonction des organismes valideurs, parfois même au sein d'une même

structure, d'une semaine à trois mois et demi (de ce que j'en sais).

Une fois la demande recevable, il est possible de demander un financement, auprès de son employeur ou d'un OPCA ¹²si l'on est salarié. Les demandeurs d'emploi peuvent demander par l'intermédiaire de leur ALE¹³ un chéquier VAE financé par certaines régions et un financement complémentaire par leur caisse Assedic. Ce qui demande un délai variant de plusieurs semaines à un peu plus de deux mois.

Il faut du temps, plusieurs mois, avant même d'entreprendre le travail constitutif du dossier de validation des acquis, ou la préparation à la mise en situation professionnelle. Plusieurs mois avant de pouvoir commencer l'accompagnement, puisque le financement porte principalement (mais pas exclusivement) sur cette partie de la procédure.

L'engorgement de certains valideurs publics est tel que, pour les filières les plus demandées, il y a maintenant une liste d'attente de plusieurs années ! Par ailleurs, nous pouvons voir sur le site de la DRASS¹⁴ de la région Ile de France des dates de jury VAE prévues pour novembre 2008 ! Nous sommes en avril 2007, les candidats au diplôme doivent attendre vingt mois pour passer devant un jury. En cas de validation partielle, il leur faudra prévoir une durée d'attente avant l'entrée en formation (deux ans actuellement pour certains modules complétant le diplôme d'aide soignant !).

En parallèle, des organismes valideurs, consulaires ou privés, proposent des délais bien moindres, leur structure administrative plus souple leur permet de répondre à la demande, parfois même au cas par cas, plus rapidement. D'autres encore se sont organisés et répondent à des demandes plus importantes, faisant de la VAE une nouvelle activité de formation. Un nouveau marché se crée également sur le positionnement du candidat à une certification.

Les différences de coûts ne sont pas moindres. D'un parcours sans engagement financier de la part du candidat en recherche d'emploi pour certains valideurs publics,

12 Organisme paritaire collecteur agréé pour la gestion des fonds de la formation professionnelle continue, plus particulièrement ceux gérant le Congé Individuel de Formation

13 Agence Locale pour l'Emploi

14 Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale

incluant l'accompagnement, ils peuvent aller jusqu'à 3 à 4000 Euros auprès d'organismes privés ou consulaires délivrant des titres de niveau supérieur. On pourrait voir là poindre une VAE à deux vitesses. Des parcours plus rapides plutôt organisés par le secteur privé/consulaire, financés par l'entreprise ou par leurs propres moyens pour les plus fortunés. Les parcours des grosses institutions publiques beaucoup plus lentes dans leur réorganisation interne, débordées face à l'afflux des demandes, seraient réservés aux candidats les plus modestes, ou en situation précaire. Cette remarque est toutefois à relativiser car en fonction de l'expérience et du projet du candidat il n'y a parfois pas de choix quand à la certification pouvant valider ses acquis, je donnerai pour exemple les diplômes délivrés par le ministère de la Santé, pour lesquels il n'y a aucun équivalent dans le secteur privé.

Différents organismes, privés ou publics, commencent actuellement à proposer au candidat à la VAE, dont l'expérience n'apparaît pas couvrir la totalité du référentiel, des modules de formation préalable à la constitution du dossier. Anticipant par ce fait la décision du jury. Anticipant les capacités du candidat à démontrer ses acquis professionnels. Cette démarche m'interroge mais j'avoue ne pas avoir suffisamment de recul nécessaire pour en voir le résultat.

L'accompagnement proposé ensuite aux candidats est variable en coût (nous l'avons vu), en modalité et en durée. Entretien individuel ou ateliers collectifs, alternance des deux, accompagnement en ligne, tout est envisageable, ce qui peut permettre à chacun d'y trouver son compte. La durée peut varier de deux à trois heures pour certains, à plusieurs demies-journées d'accompagnement collectif, jusqu'à un droit de tirage en contacts téléphoniques ou email illimité pour d'autres.

Des organismes de formation privés et publics se sont déjà mis sur ce nouveau champ à exploiter. L'accompagnement n'a aucune obligation à être effectué par l'organisme valideur. D'ailleurs, certains ministères comme celui de la Santé ou de la Jeunesse et des Sports ne proposent pas eux-mêmes d'accompagnement. Dans la région où j'exerce, ils renvoient les candidats soit à une liste d'organismes de formation homologués par la Direction régionale chargée de la mise en oeuvre de la

VAE, soit à leur propre recherche. Elle s'effectuera auprès des organismes dispensant la formation par la voie de la formation continue ou encore à leur libre choix auprès d'organismes se spécialisant dans l'accompagnement VAE.

La dernière étape est la convocation pour l'entretien avec le jury. Nous l'avons déjà vu, chaque organisme est libre d'organiser sa propre procédure. Si certains petits organismes peuvent convoquer des jurys quasiment à la demande, ce n'est pas le cas des plus grosses institutions. Elles organisent une ou plusieurs sessions par an avec un dépôt de dossier plusieurs mois à l'avance (pour celles qui demandent la constitution d'un dossier). Il faut donc que les recevabilités des candidats et l'accord des financeurs s'articulent avec ces dates de sessions sinon le candidat devra attendre la session suivante pour pouvoir terminer son parcours. Aux candidats d'ajuster leur parcours dans ce maquis !

Le système est vraiment très complexe, y compris dans le type des certifications validées, une école de Chambre de Commerce peut être à même d'organiser la validation d'un diplôme supérieur de l'Education Nationale, tout comme une structure dépendante de l'Education Nationale peut être habilitée à organiser la validation d'un titre du ministère chargé de l'Emploi.

Nous pouvons donc constater qu'il s'agit d'un long parcours, envisageant un projet à moyen ou long terme, bien souvent sur une année, voire plus. Ce qui pose des difficultés pour les personnes attendant de la VAE une possibilité d'accès à l'emploi.

Pour beaucoup ce parcours constitue un bon test de motivation.

Je ne ferai qu'évoquer les possibilités réelles de formations complémentaires demandées par le jury en cas de validation partielle, car je n'ai pas de retours suffisants pour être objective. Ce que j'en sais, c'est que tout n'est pas encore organisé pour être au plus efficient. Les organismes de formation ne se sont pas tous encore restructurés pour permettre une articulation optimale des parcours. Envisager une VAE doit aussi comprendre envisager les réelles possibilités de formations complémentaires éventuelles, au vu des délais de réalisation et des possibilités de prise en charge financière. Le DIF¹⁵ peut y répondre mais il n'octroie que peu

15 Droit Individuel à la Formation

d'heures. Néanmoins, les priorités des principaux financeurs Conseil Régional, ASSEDIC, OPACIF¹⁶ s'orientent vers des constructions de parcours qualifiants.

2.3.2. Les changements ou bouleversements personnels que cette loi peut provoquer.

Entre changement et bouleversement, un éventail assez large de possibilités plus ou moins importantes peut être entendu selon leur nature et leur profondeur. Les changements induits par la VAE sont variables selon les personnes, leur vécu, leur situation et selon le mode de préparation.

2.3.2.1. Dans mon environnement professionnel.

Une accompagnatrice intervenant pour l'Education Nationale fait rédiger des dossiers et remarque que les personnes ressortent transformées, «elles se sont vues comme une autre». Cela peut même entraîner des déstabilisations importantes selon les propos de la directrice de cet organisme privé, qui estime à 15% le nombre de personnes qui sont ainsi touchées très fort par la démarche. Celles ci nécessitent alors un accompagnement renforcé pour les aider à surmonter l'épreuve. Elle fait le constat que ce sont plutôt :

"des femmes au mitan de leur vie, à qui est enfin donné le temps de se poser et de s'interroger sur des questions existentielles telles que les choix et non choix effectués, masqués par le rythme de vie qui met dans la fuite en avant".

Un deuxième point est souligné :

" jusqu'à présent elles avançaient et là elles se posent des questions sur ce qu'elles valent, elles cherchent à s'évaluer, se dire des choses sur elles".

Une de ses collègues complète ces propos en rapportant :

"la difficulté de mettre en mot ce qui va de soi" et "des effets révélateurs qui autorisent à aller plus loin comme un moteur d'un "soi professionnel"

16 Organisme Paritaire Agréé pour la gestion du Congé Individuel de Formation

Par ailleurs *"plus la confrontation de la réalité de ce qu'elles croyaient être par rapport à leur niveau est importante, plus la démarche sera bouleversante"*.

Une collègue d'une autre antenne donnait l'exemple d'une personne revenant la voir après avoir fait une VAE. Il s'était agi pour elle, d'une véritable «analyse». Ce terme est d'ailleurs repris par une consultante du cabinet «Les deux rives» spécialisé en accompagnement à la VAE :

«Ce travail d'appropriation de son expérience, d'explicitation des chemins que l'on a choisis, est parent de l'analyse» (Delarue-Rivoire, 2005, p.39).

D'autres encore disent : *«La VAE ça fait aussi des dégâts ! »*. Ceci pouvant être entendu de deux manières. En continuité avec les exemples précédents, suite à ce travail «révolutionnant», la personne peut engendrer dans son quotidien, dans sa vie personnelle et/ou professionnelle des modifications qu'elle n'est pas forcément prête à assumer. Ni en capacité de gérer, que ce soit du point de vue psychologique ou matériel. Pour cet aspect-là, j'insiste sur le fait qu'on ne s'attend pas à ce genre de retournement de situation, lorsqu'on s'engage dans la démarche. Aucun dispositif d'accompagnement n'est prévu hormis l'engagement moral, la conscience professionnelle de l'organisme à accompagner la personne jusqu'au bout, jusqu'à une nouvelle prise d'autonomie.

La difficulté première à laquelle on pense est en cas de non validation. Et effectivement, en fonction de l'implication du sujet, de la signification que cet acte représente pour lui, la non validation des acquis de l'expérience peut être plus ou moins bien vécue. La possibilité, dans cette situation, est le retour à l'antenne information conseil pour envisager les possibilités d'une autre orientation. Son rôle restera toutefois limité et ne pourra s'étendre à du conseil en formation ou de l'accompagnement si besoin est.

2.3.2.2. Mon expérience personnelle

Cette expérience m'a bouleversée profondément, affectant les fondements de mon être. Je vivais, à mon insu, dans un système fermé, défensif, de protection,

n'ayant même plus conscience de mon identité.

Je me suis engagée, après une longue maturation, dans cette démarche parce que j'en avais besoin, besoin de remettre en question ma personne. A l'université de Tours j'ai senti que quelque chose allait se passer sans comprendre de quel ordre ce serait, sans en imaginer les répercussions.

Le travail d'écriture et de remémoration réalisé m'a amenée à une première prise de conscience de moi en tant que personne. Puis, dans un second temps, moi en tant que personne agissante. En parallèle l'écriture de mon histoire de vie m'a permis de donner un sens à mon vécu et de comprendre comment j'en étais arrivée là. Ces prises de conscience m'ont complètement perturbée, et ont désorganisé mon système.

Comme accompagnement suite à cette VAE pour aller jusqu'au bout et me restabiliser, j'utilise le regroupement à la recherche action formation, préparant à ce mémoire. Comprendre ce qui s'est passé et m'aider à dépasser mes peurs, par des renvois ou des échos qui me sont faits. Par des lectures, prises de conscience ou liens donnant sens au vécu se font et me permettent d'avancer. Ce n'est pas l'objectif d'un mémoire, ce n'est sans doute pas le meilleur moyen, mais c'est la seule solution que j'ai trouvée pour m'en sortir et entamer un travail de re-construction, de re-stabilisation. J'espère, en revanche, que ça ne portera pas trop de préjudices aux apprentissages normalement réalisés par la rédaction d'un mémoire universitaire.

2.4. Un bouleversement institutionnel

Nous le disions précédemment, la VAE est née, entre autres, du besoin de réarticuler le champ de la formation continue. Je pense, pour ma part, qu'elle est un bon révélateur sur la capacité des organisations à faire face aux changements, changements dont elles ont la charge d'en mesurer la capacité des candidats.

Peu mesurée du point de vue de la complexité de sa mise en oeuvre pratique, la VAE n'est pas toujours aisée à mettre en oeuvre. Tant dans les délais, nous venons de le voir, que dans l'articulation entre les différents acteurs pouvant intervenir sur une même procédure. Pour un parcours donné il est possible qu'un candidat soit en contact avec cinq acteurs différents, voire sept en cas de validation partielle.

Tous ces acteurs n'ont pas la même approche conceptuelle de la VAE, ni la même

considération vis à vis de l'enjeu pour le candidat qui fait cette démarche. Ceci du fait de leur positionnement dans le parcours mais également de l'approche pédagogique qu'ils ont du dispositif.

Aujourd'hui, à mon sens, un des enjeux de la réussite va dépendre de la capacité de régulation du système entre acteurs publics et privés et partenaires sociaux.

2.5. Conclusion : Les règles du jeu changent

Sous l'apparence d'une loi simple la VAE est amenée à bouleverser les modes de représentation des acteurs de la formation professionnelle initiale et continue. Elle induit une transformation complète des modes d'organisation de la formation continue.

«[...] elle (la VAE) repose sur la recherche d'un équilibre, toujours fragile, entre les deux formes de légitimité de tout système de certifications professionnelles : celle fondée sur la maîtrise de connaissances et d'aptitudes génériques, gage de capacités à évoluer dans une grande variété de contextes professionnels, et celle fondée sur la pertinence des certifications au regard de l'évolution de l'emploi» (Liétard, Merle sous la dir. Carré, Caspard 2004, p. 543) .

Dans ce monde devenu incertain, sans repères et en mouvement perpétuel, il est plus que jamais nécessaire d'apprendre à agir pour accepter l'inconnu comme une opportunité. Savoir agir comme prise de distance pour comprendre les facteurs qui structurent l'action. La VAE, bien que reprenant des systèmes anciens, est très novatrice en ce sens qu'elle vient changer les règles du jeu, et oblige chacun à reprendre place dans une nouvelle configuration des systèmes de formation. La réflexion sur l'agir qui peut être demandée aux candidats à la VAE en réponse aux besoins socio-économiques, s'impose à tous les acteurs de la VAE en réponse à ces mêmes besoins. Comme tout système complexe, la partie (les acteurs) se trouverait-elle dans le tout (la VAE) et le tout (la VAE) dans la partie (les acteurs) ?

Nous l'avons vu, en fonction de la méthodologie de mise en oeuvre, les résultats ne sont pas les mêmes. Or, la nécessité liée à notre société de la connaissance est le

développement de l'autonomie, de la capacité d'initiative et la responsabilisation individuelle de son devenir. Dans ce même temps, nous voyons de plus en plus de personnes désorientées, sans repères, en voie d'exclusion. Si certaines modalités de procédure permettent l'acquisition d'un titre, elles ne permettent pas de réfléchir l'expérience en tant que processus d'apprentissage. Or, c'est dans la connaissance de son mode d'apprentissage que l'individu peut acquérir autonomie et initiative. Isabelle Cherqui Houot détermine quatre modèles émergents de la VAE : Un modèle *industriel*, de régularisation entre qualification de poste et titre. Un modèle *marchand* donnant valeur d'échanges aux savoirs objets. Un modèle *encadrement* à valorisation externe des acquis par un tiers expert des savoirs. Un dernier modèle *accompagnement* où le candidat se positionne en tant qu'«être en devenir, apte à construire des connaissances dans et par le rapport à autrui» (2004, p. 154). Ces modèles sont assez significatifs de ce qui se trame aujourd'hui ; vont-ils répondre à la demande du Conseil Européen, aux nécessités de nos nouvelles sociétés ? C'est un système qui se cherche encore, dans le désordre préalable à toute réorganisation.

3. CHAPITRE 3

L'ÉCRITURE

Ce chapitre consacré à l'écriture va parcourir le chemin de l'écriture, envisager comment elle a été un moyen, à différentes périodes de l'histoire, de faire évoluer les sociétés, les hommes. Comment elle est un processus qui contribue à leur formation.

3.1. Aux sources de l'écriture

C'est dans des sociétés en plein développement, où l'essor du commerce et l'urbanisation créent de nouveaux besoins, que naît l'écriture.

3.1.1. Les premières traces

La «bulle» d'argile mésopotamienne, créée il y a plus de trois mille ans¹⁷, est née du besoin de vérifier le nombre de moutons destinés à la vente, que les bergers accompagnaient. Les bulles contenaient à l'intérieur des boulettes d'argile, «des calculis», représentant chaque mouton, il suffisait de les recompter au moment de la transaction. Un premier pont entre la réalité et sa représentation, un premier élan vers l'abstraction, chaque mouton étant représenté par une boulette d'argile.

La première écriture prend forme avec une incision sur la tablette d'argile, remplaçant les calculis. Le premier mouvement avant de laisser une trace, est le passage de l'intérieur de la «bulle», qui enferme les calculis, à l'extérieur de celle-ci pour ensuite inciser, marquer d'un signe sur la tablette, chaque mouton. Il s'agit de rendre visibles à l'extérieur, par un signe marqué, les boulettes retenues à l'intérieur de la bulle. Les déchirures, scarifications tracent les objets représentés. Un second niveau d'abstraction est atteint car les objets du monde sont maintenant représentés par un signe.

Les origines de l'écriture, observe Calvet (1999, p. 27), qu'elles soient indo-

¹⁷ <http://classes.bnf.fr>, exposition «Mythes et naissance de l'écriture», 01/2007

européennes ou arabes, **nous renvoient à une idée double** qui fait référence à un geste. Elle signifie la déchirure, la scarification, l'incision, la coupure, **la marque faite et également le rassemblement, la mise en ordre**. La tradition runique nous renvoie à la notion de secret, de mystère, «runa» en vieux saxon signifie «chuchotement», écrire est aussi murmurer, faire taire le bruit de la langue. L'étymologie ne fait en aucun cas occurrence à la transcription de la parole, au son de la langue. L'écriture sert à marquer les choses du monde et à les ranger. Pour l'exemple cité de la bulle mésopotamienne, elle relie deux points opposés, elle relie le vendeur et l'acheteur en donnant la preuve qu'il y a bien le même nombre de moutons au départ qu'à l'arrivée, elle consigne un mouvement entre deux lieux distincts.

3.1.2. Relier deux directions opposées

Idée double encore dans l'origine chinoise de l'écriture, sous le règne de l'empereur Huangdi au milieu du troisième millénaire. Son devin aurait imaginé les caractères chinois en observant avec ses yeux, en haut les mouvements de vol des oiseaux, et au sol les traces de leurs pattes¹⁸. Reliant par l'écriture ses «deux paires d'yeux», regardant dans des directions opposées, il pouvait scruter les phénomènes et les choses au-delà des apparences et percer les secrets du monde. Associer deux regards différents sur le même objet (l'oiseau) permettra à Huangdi une autre vision et une compréhension différente des choses en les reliant. **L'écriture est le prolongement de la pensée et va favoriser son développement.**

3.1.3. Outil d'organisation

Enregistrement comptable, outil administratif, véhicule de la pensée mais aussi dépôt de la parole divine, l'écriture est au service du pouvoir. L'essor que connaîtront les cités fera apparaître d'autres besoins tels que la tenue de listes comptables, de répertoires, de traces administratives, de marques de propriétés. L'écriture évoluera pour s'adapter aux besoins nouveaux, de même elle transformera le cours de la

18 <http://classes.bnf.fr>, exposition « Mythes et naissance de l'écriture », 01/ 2007

pensée humaine et l'organisation des sociétés.

De la subsistance des populations par la prédation, l'utilisation des ressources naturelles sans les maîtriser durant la préhistoire, au développement des sociétés de production utilisant, gérant et maîtrisant les ressources naturelles, il y a toute une période transitoire. Durant la protohistoire, les sociétés sont suffisamment structurées pour utiliser les ressources qui sont à leur disposition mais elles ne les maîtrisent qu'en partie, les populations introduisent néanmoins une certaine forme de production dans leur mode de subsistance mais celle-ci demeure limitée. **Cette période charnière correspond à l'existence de l'écriture sans qu'il en soit fait usage comme outil de développement.**

L'écriture, née des besoins de l'homme à différents stades de l'évolution des organisations collectives, servira tout d'abord à la tenue des comptes des hommes de pouvoir.

3.2. L'écriture de l'histoire

L'invention de l'écriture marque la fin de la préhistoire puisque dorénavant l'histoire va pouvoir s'écrire, va pouvoir s'inscrire, se construire. Les objets sont représentés et les évènements marqués.

3.2.1. Les traces de l'histoire

Les traces écrites vont servir à constituer l'histoire au cours du temps permettant leur mise en lien, leur interrelations, leurs interpellations.

L'histoire selon le Petit Larousse (2007) est un :

«Récit, compte-rendu des faits, des évènements passés concernant la vie de l'humanité, d'une société, d'une personne, etc., ces faits, ces évènements. Science qui étudie le passé de l'humanité, son évolution. Partie du passé postérieure à l'apparition de l'écriture (par opposition à préhistoire). Relation d'évènements, réels ou fictifs ; récit.»

L'histoire concerne les périodes qui nous sont connues par l'intermédiaire de sources

écrites, elle commence avec la naissance de l'écriture. Elle représente l'ensemble des faits et événements du passé. A ceci près que la liberté du texte écrit nous permet de composer l'histoire en associant de différentes manières les éléments entre eux.

«...Cette réflexivité est encore plus évidente si je recours à l'écrit. Face à un texte écrit, je peux revenir sur les mots, je peux refaire les phrases, je peux reformuler des idées, les remettre en ordre, les présenter de manière nouvelle. Je peux déplacer des paragraphes entiers pour les placer dans un ordre plus logique. Ce sont des opérations très difficiles à appliquer à l'oral. Lorsque je vous parle, le discours est un flux. Lorsque j'écris ce flux est brisé en phrases, en mots, en lettres, que je peux extraire de leur contexte. Il n'y a pas une coupure absolue entre cultures orales et écrites, mais il est clair que beaucoup de questions qui restent implicites dans les cultures orales deviennent explicites avec l'usage de l'écriture» (Goody, 1998, p. 40).

Extraits de leur contexte, les éléments peuvent ainsi être juxtaposés, composés et recomposés, reconfigurant ainsi l'histoire. Cette capacité d'abstraction que nous donne l'écriture va encore plus loin en nous offrant la possibilité de changer nos représentations, ainsi Goody l'exprime :

«Elle (l'écriture) ne permet pas seulement à ceux qui savent écrire de reclasser l'information et de légitimer ces reformulations aux yeux de ceux qui savent lire, elle transforme aussi les représentations du monde (les processus cognitifs) des illettrés....» (2002, p.194).

C'est-à-dire qu'en fonction de la façon dont nous allons sélectionner les événements et les articuler entre eux, la formulation que nous en ferons prendra telle ou telle signification. L'aspect intemporel de l'écrit permet la création la plus totale dans le sens où il nous rend possible d'extraire n'importe quels faits ou éléments de leur contexte. Relier ainsi des temporalités différentes en crée de nouvelles. L'écrit possède une double fonction, il inscrit l'évènement dans le temps, en laisse trace et dans un autre mouvement il permet en l'extrayant de sa temporalité première, de le recomposer dans un autre ensemble. Le pouvoir d'abstraction que confère l'écriture permet des possibilités infinies de création et re-création.

« En fait, il ne s'agit pas seulement de «mettre par écrit», de codifier

ce qui existe déjà, mais de formaliser des formes orales et par là même de les transformer en quelque chose de nouveau, une création littéraire (ou proto littéraire), qui n'est pas une «survivance de la culture orale»» (Goody, 2002, p.194).

3.2.2. L'écriture alphabétique

L'apparition de l'écriture alphabétique amènera un troisième niveau d'abstraction qui sera un véritable bond en avant pour l'évolution de la pensée. Le signe ne correspond plus à une réalité matérielle mais à un son émis par la voix dans un langage donné. L'objet, l'action ne sont plus représentés par une image ou une valeur symbolique mais par l'écriture des lettres. Ce système de codification sera une véritable révolution intellectuelle et permettra une avancée spectaculaire de la science. Jack Goody, anthropologue, a étudié l'écriture et son influence sur la pensée et le développement des sociétés et nous explique que « *Ce n'est pas une différence de mentalité ou de rationalité entre les hommes, c'est vraiment une différence d'outils de l'intelligence.* » (2005, p. 10). L'écriture est une possibilité nouvelle de composition des éléments, en hiérarchisant des données dans une liste et en les agençant dans un tableau. L'opération qui consiste à séparer les concepts du contexte et à les distinguer entre eux permet de les visualiser. Elle donnera à voir une autre élaboration possible, une forme différente de ce qui était jusqu'alors, de ce que nous nous représentions. Goody démontre également que « *L'écrit se situe hors du contexte immédiat. Il établit une distance. C'est ce qui permet d'élaborer une vraie science* » (Goody, 2005, p 10). Le fait temporel décontextualisé n'est plus dans le vécu émotionnel et devient un élément d'élaboration, se rajoutant aux autres, permettant un nouvel assemblage. Parce qu'elle extrait et abstrait les éléments constitutifs du langage parlé, l'écriture le transforme. Elle en brise l'unité temporelle.

L'écriture est un outil de mémorisation, en inscrivant dans le temps un événement, une observation, une pensée. Elle est également un outil de construction ouvrant sur les possibilités de relier les données entre elles, **de construire des pensées nouvelles modifiant nos représentations**. Elle permet d'inventer de nouveaux procédés qui,

une fois expérimentés, deviennent à leur tour éléments inscrits dans la mémoire collective. C'est ce qui a fait de l'écriture alphabétique un moteur d'évolution des sociétés.

3.2.3. Entre écriture et histoire : le mythe

La mythologie de la Grèce antique nous conte l'histoire de Cadmos, fils d'Agénor, roi de Tyr en Phénicie. Cadmos, envoyé à la recherche de sa soeur enlevée par Zeus, a longtemps erré sur la Méditerranée. Arrivé à Delphes un oracle lui apprit qu'il ne retrouverait jamais sa soeur, il lui dit aussi qu'il fonderait une ville là où le mènerait une génisse blanche. Une fois Thèbes fondée, il fallut remercier les dieux en sacrifiant la génisse. Les compagnons de Cadmos allèrent donc puiser de l'eau dans un petit bois. Mais le bois et la source appartenaient à Arès, le Dieu de la guerre. Un dragon les gardait, qui dévora les compagnons de Cadmos avant que celui-ci ne parvienne à le tuer. Sur ordre d'Athéna, (déesse de la sagesse, guerrière sortie toute armée du cerveau de Zeus) Cadmos traça un sillon pour délimiter la future ville et y sema les dents du dragon. Surprise ! Des hommes en armes surgirent de terre ! Tous les guerriers s'entre-massacrèrent, sauf cinq qui devinrent les nouveaux compagnons de Cadmos. Attristé par la mort de ses anciens compagnons, Cadmos dessina sur le sable un emblème différent pour chacun d'eux : ainsi il pouvait les évoquer et s'en souvenir. Il attribua également un signe à chacun de ses cinq nouveaux compagnons. Il pouvait, en réunissant ces signes, raconter son histoire : Cadmos venait d'inventer l'écriture !

Un premier niveau de lecture fait apparaître que l'invention de Cadmos vient du besoin de consigner des faits et de leur construire un sens. Son écriture naît aussi de l'émotion qui accompagne le geste de sa main dans le prolongement du corps, et de la pensée vers ses compagnons massacrés. Les signes symboliques qu'il dessine sur le sable rendent visibles les événements qui se sont produits et lui permettent de les articuler entre eux, leur donner un sens et former ainsi son histoire.

En seconde lecture, cette histoire surnaturelle nous renvoie à de multiples signifiés. Selon Claude Lévi-Strauss (2002, p 44), Cadmos en tuant un monstre nie l'idée selon laquelle l'humanité serait, à l'origine, née de la terre et non engendrée par un couple

fondateur. C'est donc un message implicite sur l'origine de la fondation humaine que ce mythe fait passer en relatant l'invention de l'écriture et de l'histoire par Cadmos. Une troisième interprétation est d'envisager que Cadmos ne peut écrire son histoire sans retrouver ses fondements. Le mythe opère là une médiation entre l'origine de la vie et l'origine de l'histoire.

La mythologie permet aussi, en elle-même, d'apporter un sens aux événements. Elle est le médiateur entre l'écriture et l'histoire, car si l'écriture marque le début de l'histoire nous n'avons pas trace de ses inventeurs.

«Réciter le mythe produit une re-crédation du monde par la force du rite. (...) Le mythe n'est pas récité n'importe quand, mais à l'occasion de cérémonies (...) c'est-à-dire à l'occasion d'un commencement ou d'une transformation dont il rend compte (rend conte)¹⁹».

3.3. Réfléchir son histoire

3.3.1. Le roman d'apprentissage

Au XIX^{ème} siècle un nouveau genre littéraire apparaît avec le roman d'apprentissage, encore nommé roman initiatique. Récit narratif où le héros, à l'entrée de la vie adulte, découvre un domaine particulier dans lequel il fait ses armes. Tout en écrivant, il se forge progressivement une conception de la vie. Le héros réfléchit sur ses expériences et en tire des conclusions sur le sens de la vie. Souvent autobiographique, il y a dans le roman d'apprentissage, avec la présence du narrateur et derrière lui de l'auteur, l'occasion d'une distanciation critique. Que le héros se confonde ou non avec le narrateur, le roman d'apprentissage est l'occasion d'une autocritique.

3.3.2. La réflexion du narrateur

Gustave Flaubert dans «l'éducation sentimentale»²⁰ retrace l'histoire de sa

19 Source : Wikipédia, encyclopédie coopérative, libre et gratuite. www.wikipedia.org

20 Roman publié en 1869

douloureuse passion pour Elisa Schlésinger. Le roman comporte de nombreux éléments autobiographiques inspirés de son adoration quasi mystique pour cette femme qu'il a connue au moment de l'adolescence. En réfléchissant sur les sentiments que le jeune Frédéric porte pour Marie Arnoux, il réfléchit sur ses propres sentiments qu'il porte pour Elisa Schlésinger. Le narrateur en décrivant la maturation du héros décrit sa propre maturation.

La construction du personnage du héros se révèle essentielle dans le roman d'apprentissage, car elle participe à la construction de l'auteur. L'histoire est inscrite jusque dans les actions et les pensées des personnages. Tout comme le héros brûlera peu à peu de ses illusions, Flaubert accusera la déception de l'échec de ce roman. L'auteur s'interroge sur lui-même tout au long de l'élaboration de son roman en écho à ses propres pensées. Il est toutefois difficile de parler de cette oeuvre comme d'un roman d'apprentissage car Flaubert est au mitan de sa vie lorsqu'il l'écrit. C'est un roman de formation, de *«temporalité et construction du sujet (...) par le moyen littéraire du roman»* (Pineau. 2002, p. 74). Flaubert construit sa propre temporalité en construisant le personnage du jeune Frédéric qui est aussi le sien.

3.3.3. La formation de l'auteur

Tout comme dans les pratiques d'histoires de vie l'auteur est en *« [...] recherche et construction de sens à partir de faits temporels personnels (...)»* (Pineau G., 2005, p.473). En ce sens le roman est objet de médiation réflexive entre le narrateur et l'auteur, instaurant un dialogue entre la perception du vécu de l'auteur et la création littéraire qu'il en produit. L'auteur élabore son oeuvre en même temps qu'il s'auto-forme en apprenant de lui-même sur sa vie tout en la construisant. Martine Lani-Bayle apparente la démarche de réveil qui se vit dans les histoires de vie généalogiques à ce que vivent les écrivains à travers la création d'un personnage, et rapproche ainsi les deux expériences, *«Elle (l'histoire de vie) s'y assimile, en tout cas, dans ses effets de réappropriation par la personne auteur du récit»* (2000, p. 89).

3.4. Ecrire et former son histoire de vie

La forme énonciatrice de l'écriture donne à voir les faits, à les visualiser, c'est un premier niveau de conscientisation. Le travail d'analyse réflexive qui s'en suit permet de les organiser entre eux, de les distinguer, de les confronter à soi, à l'action, à l'environnement. Ceci amène à un autre niveau de conscientisation des événements, du vécu.

3.4.1. Pratique autoformative

Les histoires de vie comme pratiques de «soi» autoformatives sont introduites en France dans les années quatre-vingt. L'initiateur de ce nouveau courant de la formation des adultes, Gaston Pineau, les définit comme «*Arts formateurs de l'existence*» dans la mesure où «*Elles amènent des vivants à s'approprier la recherche et la construction de sens à partir de faits temporels personnels (...)*» (2000, p.69). Elles donnent sens au vécu.

L'écriture narrative de l'histoire de vie fait entrer le sujet au-delà de l'expression/description des événements constituant son parcours de vie. Le travail réflexif réalisé avec l'écriture, sur le vécu, réarticule ce parcours en fonction de la vision au présent, que l'auteur a de son existence passée. L'analyse du récit permet le repérage et l'explicitation de causalités, de liens entre des faits, des moments.

C'est en écrivant son récit de vie d'enfance autobiographique que Jean-Paul Sartre prend conscience de sa question existentielle : «*Qu'ai-je fait de ce qu'on a fait de moi ?*». Et il va s'essayer à comprendre de quelle façon il s'est saisi de l'éducation qui lui a été donnée pour construire sa vie d'adulte.

3.4.2. Les sens de l'histoire

L'histoire se construit dans un mouvement temporel articulant au présent des éléments du passé, ouvrant les voies du devenir. Le sens de l'histoire se révèle au fur et à mesure que les liens entre les événements s'assemblent. La personne auteur(e) de

son histoire la forme, la déforme ou la transforme dans des mouvements de formations réciproques. L'auteur configure son histoire et, ce faisant, celle-ci l'ouvre à la compréhension de son existence. Ce n'est pas dans l'accumulation de ces mouvements mais dans l'unité constituée par les liens entre les événements que l'histoire de vie se compose, que la prise de sens se réalise. Cette unité est amenée à être reconfigurée à chaque nouvel événement réorganisant le système de liaisons, donnant de nouvelles significations. L'histoire de vie peut ainsi être considérée comme un produit issu d'une relation permanente de soi avec son vécu, de soi à soi. Il appartient à chacun de faire de sa vie «une oeuvre», dans l'absolu à jamais inachevée.

«Dans la vie de tous les jours raconter sa vie répond à une double intention : se faire connaître de l'autre et en même temps, donner une image de soi-même à travers l'histoire que l'on fait de son existence.»
(2002, p. 15).

Christine Delory-Momberger présente l'histoire de vie comme l'objet de la relation entre soi et l'autre mais aussi comme en étant le produit. Le discours que l'on a sur soi se constitue à un moment présent, réarticule le vécu en fonction de la situation au moment où l'on parle et en envisage l'avenir.

3.4.3. La force de l'écriture

La force de l'écriture, dans les récits de vie, est la visibilité qu'elle procure, non pas seulement sur le contenu mais aussi sur les découvertes qu'elle fait émerger de nos savoirs. L'écriture rend explicite parce qu'elle inscrit sur la feuille ce qui jusque là était implicite, allait de soi, sans en prendre toute la mesure. Les événements, dans notre pensée, défilent un à un, selon un certain ordonnancement, ils ne peuvent être visualisés en même temps à un même niveau. Or, ce que permet l'écriture, c'est de pouvoir les placer dans des premières catégories d'appartenance, de les agencer d'une manière révélant certains aspects, puis les ré-agencer autrement, selon une autre hiérarchie. Un classement différent ouvrant sur d'autres vues. Plus les enchevêtrements seront riches et nombreux, plus ils assureront la cohérence du récit, la compréhension du parcours de vie.

L'écriture brise l'unité temporelle du discours, du parcours, elle recompose les phrases, donne un sens aux mots/maux. Par-delà, **elle transforme les représentations que nous nous faisons des choses et de nous-mêmes**, par la prise de conscience de l'expérience et la signification que nous pouvons en faire.

3.4.4. Hier, elle m'a éclairée...

Avant-hier, je suis restée muette devant mon ordinateur, ma journée était consacrée à ce travail, j'avais prévu d'aborder l'écriture des histoires de vie, la page est restée blanche. Le lendemain ressentant les mêmes blocages que la veille, pour prendre un départ, m'inspirer, j'ouvre des livres sur les histoires de vie, jette un oeil sur les transmissions intergénérationnelles, quoiqu'elles ne soient pas le sujet de mon mémoire.

Hier donc, après m'être imprégnée des histoires de vie, j'ai écrit le paragraphe précédent. Ecrire ce paragraphe m'a ramenée au travail d'écriture de mon histoire de vie, et surtout m'a donné des vues sur les recompositions possibles. C'est à l'aube, ce matin, que les choses ont pris sens. Au réveil, des idées viennent, elles me ramènent au passé, m'embourbent, je les chasse. D'autres pensées reviennent, qui se rapportent non pas à mon histoire de vie écrite, mais à des données nouvelles majeures, auxquelles j'ai eu accès depuis, sur lesquelles je n'ai fait aucune écriture. Avec lesquelles je n'ai fait aucune recomposition de la forme initiale que j'ai donnée à mon histoire. Un peu comme si je l'avais figée. Cette prise de conscience agit là pour moi comme une remise en mouvement temporelle, une mise en perspective.

L'autre intérêt de ces éléments rapportés à mon histoire de vie est qu'ils démontrent comment s'est fait la transmission/reproduction de l'histoire d'une de mes tantes à la mienne et du coup m'éclairent sur comment moi aussi je retransmets, dans le non dit, dans le mutisme, une partie de mon histoire. Des faits troublants pourtant, que j'avais repérés, dont je ne savais que faire. Des faits qui vont profondément changer certaines significations que je donnais à mon vécu, vont m'ouvrir de nouvelles perspectives de sens.

Ce retour réflexif sur la manière dont je construis mon histoire, sur le processus de

ma propre formation, montre à quel point l'écriture peut être un synchroniseur ressource de sa propre temporalité.

3.4.5. Temporalités et transmissions

Des temporalités à différents niveaux émergent de cet épisode. Un niveau intergénérationnel inscrivant une histoire individuelle dans une histoire plus large, familiale. La temporalité d'être en devenir. La temporalité quotidienne de l'alternance jour/nuit, les deux temps formateurs diurne et nocturne, temps et contre temps. Les trois mouvements de formation permanente que définit Gaston Pineau (2000, p. 130-132) l'hétéro, l'auto et l'éco formation se retrouvent, se complètent et s'enchevêtrent.

Ce matin, j'ai écrit sur ces éléments nouveaux constituant mon histoire, je les ai sortis de leur contexte émotionnel, mis en distance de moi-même, les ai mis en intrigue. Une fois refigurée, porteuse de nouveaux sens, mon histoire de vie pourra être transmise différemment et pourra servir de base d'appui pour des constructions à venir. La réécriture de cette nouvelle réflexion m'ouvrira le passage du vécu/concret à la formalisation par décentration/abstraction et deviendra objet de transmission, de médiation entre moi et les autres.

On peut considérer l'écriture intrinsèque au récit de vie comme processus autoformatif. Le sujet et son écrit se forme, en boucle récursive, dans un dialogue interne entre la personne sujet/objet utilisant comme tiers médiateur le produit de cette rencontre. L'écriture nous le voyons, incite à la pensée réflexive, la modèle, la constitue et la fait advenir.

3.5. Ecrire un mémoire

«La forme narrative donne à voir l'action, elle est l'opérateur de l'expérience constituée à partir des actions. Par tous ces caractères, on peut considérer que le mémoire, comme acte d'écriture, est non pas un lieu de conservation mais un «acte», un lien temporel qui met en

mouvement, entre amont et aval, et nous renvoie à l'historicité et à l'identité du sujet.» (Morandi, 2003, p.81)

3.5.1. Processus cognitif

Franck Morandi considère de même que le processus d'écriture est la condition *«d'une réalisation cognitive réelle, d'une construction et non d'un «coupé collé» éludant le travail de mémoire»* (2003, p. 81). L'écrit, pour lui, constitue une forme d'apprentissage permettant l'intégration de l'écriture comme procédure cognitive, travail élaborateur d'une pensée en tant qu'auteur de soi autant que de son produit. L'écriture est, en cela, un outil et un processus. Un outil de visualisation de la pensée, distinguant et composant des concepts. Un processus inscrivant dans le texte un élément du contexte ou de sa pensée par réflexion, décontextualisation, abstraction et permettant de nouvelles significations et élaborations.

3.5.2. Autoproduction

L'écriture d'un mémoire tient d'un *«processus cognitif réel nécessaire à sa compréhension, sa formalisation, et aussi à l'émergence d'un discours d'action où l'acteur est auteur comme raison écrite»* (Morandi, 2003, p. 84), et relève de la constitution d'un travail cognitif complexe d'autoproduction puisque l'auteur est autant objet de production de lui-même, d'une expression de lui-même, de constitution d'un savoir qui lui est propre, qu'il produit un objet qui devient extérieur à lui. Travail en autopilotage puisqu'il s'agit d'une émergence d'un savoir singulier, l'auteur est le seul à pouvoir conduire et diriger son action.

3.5.3. Espace de confrontation

Ce travail de rédaction d'un mémoire peut être considéré comme un espace de confrontation entre des éléments/événements de pratique et de théorie, confrontation entre l'auteur et lui-même à travers l'objet qu'il se donne, espace de création, d'autorisation de l'auteur à se regarder comme «autre que soi» dans une forme

nouvelle, inédite. Confrontation avec les autres au travers de lectures.

3.5.4. Elaboration d'une pensée nouvelle

Ce travail cognitif d'élaboration d'une pensée nouvelle ne va pas de soi, il demande une réelle implication du sujet. Implication dans la rupture avec des modes de pensées préexistants à laquelle le travail d'écriture participe puisqu'elle permet de s'en distancier, de mettre hors de soi ce qui, jusqu'à présent, faisait partie intégrante de sa personne. Implication dans l'autorisation à s'accepter comme producteur de soi et producteur d'un produit de soi. Implication dans cette action.

3.6. Conclusion : De la mémoire de l'histoire à l'histoire de vie en formation

L'écriture permet de stocker des données, elle laisse des traces et constitue la mémoire, la possibilité de pouvoir communiquer à travers le temps et l'espace les événements chronologiques. Elle offre encore la possibilité d'extraire ces données de leur contexte initial et de les mettre en forme et en sens en les reliant. Elle permet en outre de réaménager ces agencements.

Par réflexivité, l'écriture amène à des prises de conscience, à la construction de sens et permet l'élaboration de l'histoire collective ou personnelle au fil du temps. Elle construit la temporalité en écrivant aujourd'hui l'histoire de demain. Elle permet la transmission par la mémoire et par l'histoire reconstituée. Par sa capacité de visualisation, de réflexivité, l'écriture permet la modification des représentations et entraîne une mise en mouvement temporelle.

L'écriture, encore, est liée au développement de la personne, moment privilégié de retour en soi, de prise de conscience de soi et de sa capacité d'action, de questionnements constructeurs de sens. Démarche d'autorisation, de construction de soi pouvant aller jusqu'à la re-co-naissance.

Elle participe à la formation de l'auteur au cours de son travail d'écriture, en interlocution avec lui-même, ses émotions, visualisant l'expression de sa pensée pour

en dérouler le fil.

Le passage de l'écriture privée à l'écriture publique par l'écriture d'un mémoire, formalise l'écrit, la pensée, les construit, en permet la communication et la transmission. Cet acte de communication donne un cadre légitime à sa propre action, nous relie aux autres, au monde, participe à la construction identitaire et à la reconnaissance sociale de la personne dans son identité singulière.

L'écriture, médiateur entre soi et l'autre que soi, soi et les autres, implique les différentes dimensions de la vie humaine, affective, cognitive et sociale. Outil et processus, l'écriture est autoformative. Elle conduit à l'élaboration de nouvelles représentations, de nouvelles connaissances, de nouveaux concepts.

4. CHAPITRE 4

MA PROBLEMATIQUE

Après avoir parouru les champs conceptuels dans lesquels s'inscrit le questionnement, il s'agit maintenant de définir la problématique de cette recherche ainsi que la méthodologie adoptée pour la traiter.

4.1. La problématique est dans le titre

Les questionnements qui constituent la base de ma recherche portent sur les liens qui pourraient exister entre le travail d'écriture et la constitution d'un dossier de VAE. Chercher les relations ou, peut-être, plus exactement, les interactions, l'interactivité entre l'écriture et le travail réalisé en VAE. Quels sont les processus mis en oeuvre qui permettraient de comprendre les effets, les conséquences d'une telle démarche ?

Ce qui me tient à coeur, c'est d'élucider ce qui s'est passé pour moi d'une part, et dont je n'arrive pas encore à me saisir, et qui me tourmente parce que j'ai besoin de comprendre les choses pour les intégrer. Engager une approche formative dans le sens où je sens un processus en cours qu'il me faut amener à un point d'autogénération vitale. D'autre part, j'écris dans la genèse de ce mémoire que j'ai été «bouleversée» par ce travail, je parle de bouleversement, Isabelle Cherqui Houot cite qu'il en est pour certains «une révolution existentielle» (2004), une autre femme encore dans mon groupe de recherche dit avoir été «percutée» par la VAE. Je ne suis donc pas la seule à être interpellé par la VAE.

Il semblerait que la VAE, lorsqu'il y a constitution d'un dossier écrit, ne soit pas juste une voie d'accès à la certification. Démarche impliquante certes, puisqu'il faut tenir un discours sur ses pratiques professionnelles, se remettre en question. Exposante par la présentation orale, qui s'en suit, devant un jury. La VAE ne serait-elle pas, également, un processus pouvant engendrer des changements chez la personne ?

Dans mon activité professionnelle actuelle, j'informe et je conseille des personnes sur la VAE. Certaines d'entre elles sont en même tant désireuses et angoissées, il leur a

fallu parfois plusieurs années avant de se lancer dans la démarche. On peut imaginer que l'incidence pourra être forte, importante. Mettre à jour des interactions entre le travail d'écriture et de VAE permettra peut-être, en comprenant davantage les processus complexes mis en oeuvre, de les utiliser en toute conscience, de prévoir des accompagnements adéquats permettant de gérer les déstabilisations personnelles.

4.2. Poser la problématique par écrit

Poser la problématique de ma recherche va me permettre de définir l'approche que je vais adopter pour traiter ma question de départ « quelles sont les interactions entre l'écriture et la VAE ? ».

En définir les interactions, c'est définir, d'une part, comment elles agissent l'une sur l'autre, d'autre part, comment elles agissent ensemble comme « *produits du processus actif de cette relation* » (Jackson cité par Denoyel, 2005, p. 81).

Comment chacune renvoie à l'autre et comment, peut-être, chacune valide l'autre.

Comment l'une a une action sur l'autre, en quelle interactivité avec la personne ?

Une fois écrit, les mots sont en lien avec l'extérieur, l'écrit permet de se relier aux autres, à l'environnement. La VAE, en délivrant des certifications, repères collectifs, permet de nous situer vis à vis de l'extérieur, des autres.

S'interroger sur les interactions entre l'écriture et la VAE, c'est chercher à savoir s'il existe un lien étroit entre l'écriture, d'une part, qui permet la confrontation avec soi-même, en poussant hors de soi ce qui est enfoui, en révélant le geste mental invisible de l'action, et la VAE, d'autre part, qui, en retraçant par l'écriture, le parcours, rend visible le chemin accompli, et si, alors cette écriture ne nous renvoie pas à nous-mêmes en tant que personne et en tant que personne agissante.

Tant la VAE que l'écriture « *sont des processus d'autorisation grâce auxquels, [...] je deviens auteur de moi autant que de ce que je produis* » (Ardoino, 2002, p. 9).

L'écriture met en mots l'expérience, laisse une trace, en même temps qu'elle la sépare de soi par la mise en distance. Le retour réflexif sur l'écriture, à un second niveau d'abstraction, considère l'activité comme objet du discours sur la pratique, et engendre une analyse critique transformant l'objet initial. Comme le dit Ardoino :

«*La distanciation est sans doute le fondement de la posture critique*» (2002, p. 8). La VAE pose, dispose des éléments, l'écriture permet de les relier. Leur nouvelle conjugaison en change la forme, le sens, amène un regard différent, entraîne de nouvelles représentations de l'objet, de nouvelles organisations.

La VAE et l'écriture ne se font-elles pas écho ? Comment et pourquoi ? Ne se tirent-elles pas l'une l'autre, l'une déstabilisant, interrogeant, l'autre posant et validant ?

L'alternance des formes d'écritures, pour la constitution d'un dossier de Vae, comme processus cognitif permet-elle de «*transformer l'expérience en connaissance ?*» comme le dit Guy Jobert (1990, p. 79). Tenter de repérer et d'explicitier ces phénomènes suscite de mettre en relation le processus cognitif lié à l'écriture durant un parcours de validation des acquis de l'expérience avec un système d'action et de développement personnel.

4.3. Entre VAE et histoire de vie ?

Plusieurs hypothèses se posent à nous. Une première est d'envisager l'alternance entre les différentes écritures comme processus permettant la visualisation et la réflexivité de l'action, induisant des changements dans ses représentations. Système engageant une spirale formatrice de soi par soi par prise de conscience, compréhension de son expérience vécue puis transformation de ses représentations.

Une autre hypothèse prend en considération les champs de communication entre les concepts quotidiens, concepts bien maîtrisés dont nous n'avons pas conscience de leur mise en oeuvre, et les concepts formels qui sont des théories extérieures bien distinguées dans leurs rapports entre elles et aux autres concepts. «*Les concepts quotidiens ne sont pas spontanément des objets de la pensée*» (Prot, 2007, p. 203). Formaliser les objets de la pensée nécessite une prise de conscience de leur existence.

L'hypothèse repose sur le fait que c'est en établissant des rapports entre les concepts quotidiens et formels que des liaisons peuvent s'établir faisant émerger prise de conscience et favoriser la création de pensées nouvelles. C'est dans une zone de

communication entre ces deux sortes de concepts que les liaisons se construisent. La vie courante ne permet pas systématiquement cette communication, la difficulté est de provoquer la rencontre entre ces concepts.

Cette notion de mise en communication entre concepts quotidiens et concepts formels se retrouve aussi bien dans le travail réalisé pour la constitution d'un dossier de VAE que dans l'éprouvé de l'écriture d'une histoire de vie. En VAE, il s'agit d'établir des rapports entre l'activité, le geste professionnel et des concepts qui se situent dans le référentiel du diplôme visé. L'espace temps occasionné par la démarche peut ouvrir une zone de communication entre ces concepts opposés, dans lequel le candidat va établir des liaisons. En histoire de vie, l'écriture sur son vécu crée l'espace de communication entre les événements et l'histoire construite.

La réflexion engagée sur son activité professionnelle lors de la constitution d'un dossier de VAE est indépendante de la formation à soi par l'écriture réflexive de son histoire de vie. Nous sommes à l'articulation de deux terrains réflexifs, indépendants l'un de l'autre. Bien que l'un soit inclus dans l'autre.

Lorsqu'il y a rencontre entre VAE et Histoire de vie, un nouvel espace de communication serait créé, offrant des possibilités de liaisons entre ces deux temporalités.

Ce nouvel axe de communication n'est pas autonome, il n'existe qu'en interrelations avec les deux précédents.

Associer histoire de vie et VAE n'est pas simplement multiplier par deux les alternances réflexives, c'est créer de nouvelles relations, un espace de communication entre deux temporalités personnelles.

4.4. D'une expérience à l'autre

Afin de travailler notre problématique nous allons confronter l'hypothèse et les concepts que nous avançons à une réalité observable. Ces données empiriques sont essentielles dans notre travail car elles vont nous permettre d'analyser un matériau concret, favoriser la découverte et assurer ainsi la cohérence et la validité de la démarche.

4.4.1. Le terrain d'investigation

L'origine de cette recherche venant d'un constat personnel lié à une démarche de validation des acquis de l'expérience, le recueil de données portera sur les documents écrits de cette expérience. Afin d'élargir l'observation empirique nous nous intéresserons au parcours, de constitution du dossier de demande de VAE d'une autre personne. Celle-ci est choisie dans le même groupe de l'unité d'enseignement «Accompagnement et épistémologie de la Recherche-Action-Formation» du Master FAC (fonctions d'accompagnement en formation) de l'université de Tours. Ce groupe est constitué de personnes ayant obtenu une validation partielle de ce Master par la voie de la VAE. La personne retenue a ceci de particulier qu' elle a été présentée le premier jour (présentation croisée) comme ayant été percutée par la VAE.

4.4.2. L'observation

Les hypothèses émises envisagent l'écriture en générale, les écritures spécifiques constituant un dossier de VAE, et des possibles interactions entre celles-ci et la personne les produisant. Le terrain d'investigation porte sur deux parcours singuliers de VAE, deux personnes productrices d'écritures. L'observation se fera sur les parcours d'écriture et de VAE de ces personnes et sur leurs écrits. La période considérée, pour la collecte des documents et informations, est délimitée par le moment où l'idée de faire une VAE est venue à ces deux femmes, et celui où elles se sont engagées à faire ce travail d'écriture d'un mémoire, recommandé par le jury.

4.4.2.1. Les cartographies

J'ai réalisé des cartographies des deux parcours de VAE étudiés. Elles permettent de visualiser temporellement la démarche, d'y inscrire les phases d'écritures, les écritures et de les associer aux autres prises de contact ou évènements éventuels. Les données de ces cartographies viennent compléter celles des entretiens.

4.4.2.2. Les corpus

J'ai constitué des corpus regroupant des écrits que j'ai sélectionnés, pour chacune des deux personnes, en fonction de leur pertinence pour cette recherche. J'ai extrait des dossiers VAE et des écritures annexes les éléments qui me semblaient significatifs au regard de la question posée.

J'ai retenu les écrits permettant de visualiser le chemin parcouru dans la constitution des dossiers de demande de VAE. Et, dans la mesure du possible (présence de ces écrits), ces mêmes écrits à différents stades d'évolution, car ils mettent en évidence la progression de l'écriture, dans la construction du dossier.

J'ai également considéré les écrits qui ont un sens fort pour leurs auteurs parce qu'ils représentent pour elles le coeur de leur dossier.

J'ai choisi d'y intégrer des écrits impulsés par la dynamique du travail effectué parce qu'ils tracent la continuité d'un processus mis en oeuvre, et mettent en évidence l'évolution des capacités réflexives et d'abstraction.

Ces corpus m'ont servi à m'imprégner des deux démarches, plus particulièrement celle de Véronique dans laquelle il m'a été extrêmement difficile de rentrer. Etudier le dossier de Véronique dans son évolution, m'a aidée à comprendre la manière méthodique qu'elle a utilisée pour le construire, à percevoir l'enjeu qu'elle y a mis et à porter un autre regard sur la constitution du mien.

Sélectionner les écrits représentatifs de mon évolution dans la construction de mon dossier et de mon parcours m'a aidée à prendre de la distance, à m'en détacher.

Je ne traiterai pas ces corpus dans ma recherche, cependant je n'écarte pas la possibilité d'y faire référence si un des éléments peut enrichir ou illustrer mon travail. Avoir étudié les dossiers intégrés dans un parcours plus global donné par les cartographies, m'a préparée aux entretiens qui suivront.

4.4.2.3. Les entretiens d'explicitation

En complément de ces documents j'ai réalisé des entretiens

d'explicitation visant à identifier les différentes étapes de la démarche de VAE et d'écriture, la nature de ces écrits, leur forme et quels sont les effets éventuels produits. Qu'ont-ils révélé ou apporté ? Qu'ont-ils incité ?

J'ai réalisé une grille d'entretien comprenant sept questions principales cherchant à expliciter les processus mis en oeuvre.

J'ai demandé à une personne ayant déjà travaillé sur l'écriture de me poser ces questions en entretien. J'ai donc moi-même répondu aux questions avant d'interviewer Véronique dont les écrits font l'objet de ma recherche. Au vu des réponses que j'ai apportées à mes propres questions, j'ai enrichi le questionnaire, en démultipliant les questions, afin d'arriver à suffisamment de compréhension de son parcours et son écriture.

Concernant mon propre entretien, j'ai fait appel à une personne qui était à même de comprendre le sens de ma recherche, nous nous sommes entretenues quelques heures avant, le temps d'échanger sur mon parcours, mon questionnement. La charge émotionnelle était très forte, il m'était douloureux et difficile de parler de ce parcours dont je n'arrivais pas encore à prendre bien conscience et distance. J'ai d'ailleurs été obligée de faire une re-écriture de cet entretien, afin qu'il soit compréhensible à une personne extérieure, ce qui m'a également permis de prendre distance avec lui.

Pour interviewer Véronique, vu la distance géographique, l'entretien s'est fait par téléphone. Manipuler dictaphone, téléphone et être suffisamment dans l'entretien n'est pas aisé, nous avons repris un second rendez-vous quelques jours après, afin d'approfondir certaines de ses réponses. Je me suis permis, avec son accord, de les intégrer à l'entretien initial, les nouvelles informations complétant les questions initiales et ne changeant pas le sens initial de l'entretien. L'émotion était aussi présente dans cet entretien, elle revivait l'intensité du moment.

4.4.3. Le retour de deux parcours d'écritures et de VAE

L'objectif de cette recherche est de mettre en évidence les interactions possibles entre le travail d'écritures et le travail constitutif d'une démarche de VAE. Il

s'agit de visualiser la façon dont se constitue la trajectoire d'un tel parcours, dans l'alternance entre différentes formes ou types d'écritures et la constitution du dossier. Chercher à mettre en évidence ce qui a pu provoquer autant d'effets chez ces deux femmes.

- DEUXIEME PARTIE -

Analyse réflexive entre écritures et parcours VAE vécus

Analyse et traitement des données.

5. CHAPITRE 5

LE TRAJET D'ECRITURES DE VERONIQUE DANS SA VAE

Nous allons, avant de procéder à la comparaison des deux parcours, faire un retour réflexif sur chacun d'eux.

Véronique, 46 ans, a obtenu une validation partielle du Master Fonction d'Accompagnement en Formation en juillet 2006. Elle fait partie d'un groupe d'accompagnement à la production d'un mémoire pour finaliser le diplôme à l'université de Tours.

Véronique, lors de la première présentation croisée, a été présentée comme ayant été percutée par la VAE, ce à quoi elle acquiesce. Elle accepte de me confier ses écritures de VAE qui vont contribuer à l'objet de ma recherche.

5.1. Le contexte de sa démarche

Véronique se souvient très bien du moment où l'idée de faire une VAE lui est venue, avec la parution de la loi en 2002. La loi précédente, la VAP, ne l'intéressait pas, en revanche, celle-ci retient son attention. Elle part «à la recherche d'une VAE», en quête d'un «*dérivatif*» à son activité professionnelle dont elle commence à avoir des difficultés à «*assumer*» les nouvelles règles imposées par le financeurs, car elles freinent toute créativité, elle a alors besoin de faire «*autre chose de satisfaisant*» pour elle.

«(...) le travail que je faisais jusque-là en insertion [...] centré sur [...] des conceptions de mises en oeuvre et de conduites de projets collectifs en faisant le pari que toute valorisation, en plus de la méthodologie qu'ils retireraient de ce travail, ils seraient capable de la transposer dans une démarche personnelle [...] donc un travail créatif, on partait absolument de rien»

«Et bien je me l'applique, voilà! Du coup je me l'applique ! ».

5.2. Son inscription à la VAE

En 2002, elle se rend au Point Relais Conseil VAE, on lui indique les diplômes auxquels elle pourrait prétendre (elle me dira, hors entretien, qu'il s'agissait alors d'accès par la VAP²¹), elle en reste là et ne relancera l'idée qu'en 2005 où elle recherche par elle-même sur Internet. Elle trouve le DESS FAC²² de l'université de Tours qui correspond bien à son activité professionnelle. Elle télécharge le livret de présentation des acquis et reçoit quelques temps plus tard un appel téléphonique du service VAE de l'université alors qu'elle n'a aucun souvenir d'avoir fait une demande quelconque (ces précisions, elle me les apportera avec les éléments permettant de faire la cartographie de son parcours). En juin, elle confirme son inscription et son souhait de bénéficier d'un accompagnement. De là, elle attend.

5.3. La constitution de son parcours professionnel

En décembre 2006, Véronique reconstitue son parcours en recherchant tous les documents officiels le retraçant (contrats, certificats de travail, feuilles de paie...) depuis le premier jour où elle a travaillé à l'âge de dix-sept ans. Elle fait une liste chronologique par dates et lieux, se remémore des expériences qu'elle avait oubliées, se met à rédiger à partir de cette liste sans prendre conscience qu'elle écrit son histoire de vie professionnelle :

*«[...] et j'ai reconstitué toute l'histoire avec ce dont je ne me souvenait pas d'ailleurs ! Voilà...et euh après avoir reconstitué cette chose très chronologique des dates avec des endroits où j'étais, c'que j'faisais euh... j'ai commencé à le rédiger, mais à me le rédiger, en fait c'était... c'était pour moi, pour me rappeler ce qui s'était passé, comment ça s'était passé pourquoi ça c'était passé comme ça et... y'a que vraiment... **quasiment en arrivant à la fin que je me suis rendue compte que j'étais en train d'écrire mon histoire de vie de cette période... professionnelle.**»*

21 Validation des Acquis Professionnels, loi de 1992, voir p. 24.

22 Diplôme d'Enseignement Supérieur Spécialisé spécialité Fonction d'Accompagnement en Formation.

Véronique avait besoin de reconstituer la trame de son parcours pour entrer dans le dossier VAE qu'elle trouvait «étrange». Elle ne comprenait pas la trame du dossier, elle n'en a pas tenu compte et a «reconstruit son parcours» selon son idée. Suite à une première liste chronologique, un premier jet, un premier retour réflexif, elle prend conscience de son parcours et s'interroge sur la façon dont elle a pu construire «tout ça». Elle s'interroge sur la manière dont elle a pu apprendre tout ça, et se met à rédiger pour comprendre comment et pourquoi ça s'était passé.

«Oui, j'ai commencé par des repères chronologiques et il se trouve que ça a fait un récit de vie sans que j'ai eu l'intention de faire un récit de vie ! »

«Je n'avais absolument pas imaginé que l'explicitation de ce que je faisais passerait par une histoire de vie, c'est qu'à un moment donné j'ai eu besoin de m'interroger moi sur comment j'ai appris.»

«[...] mais je suis repartie depuis le début parce que je me suis rendue compte que finalement j'avais jamais fait ça et que j'avais aucun souvenir de ...comment j'avais construit tout ça.»

Fin décembre elle commence à faire une ébauche de récit de vie, puis arrête attendant l'accompagnement qui était reporté, dont elle ne pourra bénéficier finalement. Fin janvier le SUFCO²³ lui signifie qu'elle a été oubliée, on lui accorde un report de date de dépôt de dossier au 10 mars 2006.

«Donc c'est là que tout a commencé...»

5.4. La constitution du dossier écrit de demande de VAE

«[...] entre fin janvier et début mars j'ai en parallèle continué à travailler ce récit parce que je me suis rendu compte qu'il était euh... indispensable euh... à la compréhension de ce que j'allais faire de ce livret.»

Elle commence à constituer le dossier en récapitulant, de la même manière qu'elle l'avait fait pour ses premiers repères chronologiques, elle liste son parcours de formation continue et personnelle. Puis elle passe aux activités professionnelles et

23 Service universitaire de formation continue de l'université de Tours

commence par faire une liste des activités qu'elle a conduites. Puis elle va constituer des tableaux reprenant les activités principales en lien avec le référentiel et les décline en termes de savoirs, connaissances, compétences, techniques et savoir-faire. Elle joint, en annexe, différents documents prouvant qu'elle a bien fait ce qu'elle dit. Ces tableaux, partie importante de son travail, seront complétés à plusieurs reprises et remaniés à un moment donné où elle prend distance avec son travail en adoptant le regard d'un jury.

Pour construire ces tableaux, Véronique revient régulièrement vers son histoire de vie, sans que ceux-ci soient venus enrichir le contenu de celle-ci. L'alternance entre ces deux formes d'écritures lui permet une réflexivité sur l'évolution de son parcours l'aidant dans la compréhension de son fonctionnement. Les tableaux étaient, pour elle, du descriptif de l'activité, l'histoire de vie lui permettait de réfléchir sur la façon dont elle a pu acquérir les connaissances qu'elle décrit dans ses tableaux.

*«Ben si tu veux euh... le... le récit de vie a été... ça a été la première chose un petit peu euh... posée et le travail que je faisais, ces tableaux n'est pas venu... on va dire enrichir ou croiser le récit de vie. Le récit de vie c'est quelque chose vers quoi je revenais régulièrement pour réfléchir parce que c'est lui qui me permettait de comprendre en fait, comment j'avais fonctionné en terme d'acquisition pendant mon parcours. Et ça me semblait quasiment le... **l'élément central euh.. fondamental de ce dossier.** Tout le reste dans ce dossier ne me semblait qu'une illustration de ce que j'écrivais dans cette première partie, dans ces premières dix-huit pages.»*

5.5. Evolution et alternance des formes d'écritures

Elle va continuer l'évolution de ses écritures, après avoir fait listes, tableaux elle passe au rédactionnel (pour la partie VAE). Les tableaux commençant à prendre forme elle se met à rédiger pour présenter ses connaissances et compétences tel qu'il est demandé dans le dossier, telle aussi la représentation qu'elle a de la VAE :

*«[...] parce que **pour moi...** la VAE c'est essentiellement du rédactionnel...»*

Elle multiplie les alternances puisqu'elle travaille alors en parallèle sur trois écritures différentes. Les tableaux descriptifs de l'activité et un écrit explicitant les activités décrites dans les tableaux forment une première alternance. En même temps qu'elle construit ses tableaux, l'écrit rédactionnel qu'elle fait dessus l'interpelle. Lorsqu'elle rédige le descriptif d'activité qu'elle conduit, concernant *«la construction des processus d'acquisition du DEES par la VAE»*, elle est amenée à remanier ses tableaux. On le voit, ces deux formes d'écriture se complètent et se tirent l'une, l'autre.

Le troisième

«C'est beaucoup plus venu euh... avec ces allers et retour, c'est beaucoup plus venu... enrichir la représentation que je me faisais de moi en tant que professionnelle, la représentation que je me faisais de moi en tant que personne apprenant au long de son parcours.»

L'écriture de son histoire de vie, qui se poursuit en parallèle, lui apporte réflexivité sur les écrits précédents et forme avec ceux-ci une seconde alternance, ou peut être un nouvel espace de communication.

Véronique le dit, ce travail réflexif à différents niveaux lui permet de changer les représentations qu'elle a d'elle-même en tant que personne et personne apprenante.

«[...] et ça venait un peu légitimer à mes propres yeux... hein... la démarche que j'avais mise en place. En fait ça me préparait à l'entretien, ça me préparait à rencontrer euh... des gens qui sont des enseignants, qui sont des universitaires, des professionnels face auxquels je n'avais jamais eu à m'exprimer ni à défendre quoi que ce soit. Donc ça me permettait de rentrer dans ce que j'imaginai être cette démarche-là et dont je n'avais pas connaissance.»

Ce en quoi elle exprime l'idée que ce récit de vie est le cœur de son dossier.

«Ce qui m'a révélé des choses ça a été les 18 pages qui au départ devaient être 3 pages de lettres de motivation qui se sont amenées à 18 pages de récit de vie.»

«(...) et puis voilà quoi ! Mais ça se faisait parce que j'avais besoin moi, de souffler, de me poser, de me faire descendre la pression pour pouvoir rentrer dans ce travail, et il s'est avéré qu'en fait c'était une

question fondamentale et l'histoire elle était là quoi ! Et que globalement dans le dossier on pouvait tout enlever, mais que ça il fallait le garder.»

Cette écriture la renvoie à elle-même et à ses motivations.

«Oui tout à fait ! Tout à fait parce que... parce que si tu veux quand il a fallu que je réfléchisse à... fondamentalement pourquoi je fais ça ? Et comment je peux prétendre à demander ce diplôme-là ?»

Véronique prend conscience, à travers ses écrits, que la question fondamentale de sa VAE c'est la constitution de son parcours et la position à laquelle elle est arrivée en partant de rien, qu'elle cherche à légitimer pour elle-même.

«Dans la fin du récit de vie euh... globalement ce que je dis, la démarche... de construction identitaire fait que c'est à mes yeux plus qu'aux yeux de quiconque... que je... cherche à légitimer, légitimer une position... pesant ça ! Bon c'est ... vraiment... euh... c'est le coeur de l'histoire quoi hein ?»

L'effet essentiel c'est celui là... et puis cet effet-là n'est pas terminé, puisque ce que je fais actuellement... est toujours de cette lignée là..

«j'ai rien appris si ce n'est effectivement ben... euh... je pouvais, j'avais le droit.»

5.6. Les interactions

Les interactions entre les différentes écritures dans la constitution de ce dossier interagissent également sur la personne de Véronique.

«Euh... je dirai pas comme ça parce que j'ai pas besoin de me poser, c'était parce que j'avais besoin d'y voir clair... à un moment donné j'ai besoin d'y voir clair et ça m'a permis de clarifier, d'abord ça m'a permis... quelque chose que j'aurai sans doute pas faite, de prendre le temps de regarder un petit peu quel était mon parcours et de quelle manière il s'était construit. J'en avais une idée mais jamais j'aurai pris le temps de poser ça et euh... on va dire ça a assis ma démarche.»
«Je ne pense pas que ça m'ait formé à quoi que ce soit... Je pense que

ça m'a enrichie, que ça m'a valorisé... ça m'a donné l'autorisation de... poursuivre [...]»

Véronique savait qu'elle savait apprendre à faire :

«Ce que je n'avais jamais fait c'était euh... conceptualiser ça. Théoriser un petit peu là dessus, aller voir qui avait réfléchi là dessus, comment ça se passait pour d'autres... notamment avec désir...»

Mais elle n'avait jamais réfléchi sur la manière dont elle effectuait ses apprentissages, ce travail d'écritures réflexives ne va pas lui faire prendre conscience de ses gestes professionnels car elle a l'habitude d'y réfléchir, mais va lui donner accès à sa propre manière d'apprendre et vers la fin de ses parties rédigées elle met en oeuvre ce qu'elle vient de découvrir, elle forme ce que Bernard Prot appelle un «*concept potentiel*» (2007, p.204). Elle sait mettre en rapport ses apprentissages et les concepts formels existants. Elle entre dans un processus se nourrissant de lui-même, où chaque nouvelle expérience est source d'apprentissage lui permettant d'en développer d'autres par expérimentation et réflexion de l'action enrichie d'apport extérieurs.

«Je sais pas si j'appellerai comme ça... je sais pas si j'appellerai comme ça parce que ce que ça a déclenché n'est pas terminé... ça a déclenché quelque chose mais c'est pas terminé et c'est pas c'est un processus qui n'est pas abouti, je sais pas si je dirai de la prise de conscience, je dirai comme si ça a construit quelque chose...»

«Construit quelque chose de très identitaire et ça, ça participe à une construction dont je ne sais pas exactement quand est-ce qu'elle a commencé ni quand est-ce qu'elle s'arrêtera, si elle s'arrête, mais voilà ça a amené quelque chose de nouveau.»

Véronique met en lien les deux dernières pages de sa lettre de motivation avec des petits textes qu'elle a écrits et commentés dans le rédactionnel de l'activité principale, notamment celui concernant les effets produits pour une personne pendant un accompagnement et tout ce qu'elle y expose. Ce travail qu'elle nomme «de composition» va modifier sa manière de travailler.

«Et ça ! Ça a énormément influencé ma manière de travailler, ces deux tous petits paragraphes.»

Par ce travail réflexif, elle s'est remise en question sur sa pratique et réactualise son

apprentissage en expérimentant ses nouvelles connaissances.

Il semble qu'il y ait un effet d'entraînement entre son avancée dans l'écriture de son histoire de vie et les écrits qu'elle produit sur les activités professionnelles. Ces écritures en parallèle, en alternance permettent une réflexivité l'une sur l'autre et s'enchaînent ainsi mutuellement. Visualisant d'un côté son parcours, ses apprentissages, elle s'en saisit pour développer la partie rédactionnelle de ses activités professionnelles, rédiger sur ses activités lui apporte un autre regard sur son parcours, ses apprentissages.

Le travail qu'elle vient d'effectuer lui fait réaliser l'implication personnelle effective dans la constitution d'un dossier de validation des acquis. Elle prend conscience de ce qu'elle vient de vivre, le réfléchit, par rétroaction le réintroduit dans son activité professionnelle qui consiste à accompagner des personnes dans des parcours de VAE.

La dernière écriture de Véronique sera un courrier d'accompagnement au dossier, adressé au président du jury, expliquant sa construction parce qu'elle ne savait pas si ce qu'elle allait restituer était conforme à ce qui était attendu :

«[...] parce que je savais pas ce que je devais faire de ces 18 pages... Est-ce que je mettais ça dans le dossier ? Est-ce que ? Je comprenais pas comment était construit leur trame... je la comprenais pas !»

5.7. Au final

Parce qu'elle n'a pas bénéficié de l'accompagnement souhaité et qu'elle ne comprenait pas la trame du dossier, Véronique a construit son propre dossier. Avec ces contraintes elle s'est émancipée du cadre, tout en respectant le fond qui est la démonstration de ses acquis expérimentiels, et elle a créé son propre produit. En réalisant un double travail réflexif sur son activité et sur ses modes d'apprentissages, elle va commencer à construire ses propres savoirs. Elle va surtout apprendre à se connaître elle-même en tant que sujet apprenant. Véronique se saisit du processus

qu'elle met en oeuvre tout au long de son parcours. Celui-ci au final correspond à sa question dont elle dit qu'*«elle était là quoi !»*, comment a-t-elle fait pour évoluer professionnellement ? Elle la valide en le démontrant et légitime sa position actuelle.

6 .CHAPITRE 6

LE TRAJET D'ECRITURES D'ANNY DANS SA VAE

Anny, 47 ans, a obtenu une validation partielle du Master Fonction d'Accompagnement en Formation en juillet 2006. Elle fait partie du même groupe d'accompagnement à la production de mémoire, pour finaliser le diplôme, que Véronique à l'université de Tours.

Anny a été bouleversée par la VAE, d'où le questionnement de cette recherche.

6.1. Le contexte de sa démarche

Anny se souvient du 2 juin 2003 où, en formation, elle est interpellée par les propos du responsable évoquant la nécessité pour des professionnels de théoriser leurs acquis. Elle s'interroge sur le fait qu'elle ne sait pas identifier ses acquis.

«Et c'est de ce moment-là que vraiment la VAE m'est venue à l'idée comme un peu une nécessité... pour moi... pouvoir repérer mes acquis, les valider pour en faire quelque chose après, qu'en faire ? quoi ?»

Anny sent la nécessité, pour elle, de repérer ses acquis afin de les utiliser par la suite, sans avoir d'idées préconçues.

6.2. Son inscription à la VAE

La VAE représente maintenant quelque chose d'incontournable pour elle mais son inscription sera réfléchie, il lui faudra un an et demi avant de trouver, par hasard, le diplôme qui «correspond» à son expérience.

«[...] c'est vrai aussi qu'entre l'idée où... entre l'idée de faire une validation des acquis et euh... et le premier contact euh... téléphonique avec M.C.T., bon disons le premier entretien avec elle, il y a eu deux ans... il m'a fallu du temps.»

«[...] en fait il m'a fallu du temps pour trouver... les... le diplôme qui correspondait à mon expérience [...]. Parce que je voyais des choses,

mais ça ne correspondait pas... donc euh je... donc j'adhérais pas. [...]».

En même temps, une certaine appréhension l'habite, il lui faut se préparer à cette démarche, à cette remise en question.

«Peut-être aussi qu'il m'a fallu du temps pour pouvoir être prête à entrer dans la démarche, mais c'est vrai, que trouver quand même le ... entre le moment où j'ai trouvé euh... ce master où vraiment là je me suis dit là il faut que j'y aille en voyant le titre et... oui... il y a eu deux ou trois mois avant de prendre contact, mais après j'ai... après le premier contact, avant l'entretien il y a eu six mois.»

L'entretien qu'elle aura avec la chargée de mission VAE du service de la formation continue de l'université sera décisif parce qu'elle sent qu'il va se passer quelque chose :

«C'est vrai que ce moment-là est fort, il s'agit principalement d'un mot écrit en miroir qui a résonné en moi.»

En fait, elle s'engage, dès le départ, dans une démarche très impliquante dont elle ne sait où elle va la mener.

6.3. La constitution de son parcours

Suite à l'entretien, en juin 2005, où elle s'inscrit dans le parcours d'accompagnement VAE proposé par l'Université, elle se met à recenser et rédiger ses expériences de vie personnelles et professionnelles formatrices. Ecriture manuscrite puis tapuscrite. Ce travail lui a été proposé afin de préparer le premier atelier d'accompagnement prévu pour septembre. La consigne était plutôt de se souvenir par lieu géographique, elle a fait appel à ses souvenirs de façon chronologique depuis l'âge où l'on apprend à écrire.

«euh... qui m'avait été demandé dans un but de production personnelle, justement pour pouvoir nous amener à construire ce qu'on avait fait dans le premier atelier d'accompagnement : l'échelle vers le futur avec les expériences professionnelles et

personnelles, pour pouvoir ensuite en faire un tri, les trier, celles qui sont judicieuses, pertinentes de mettre dans le dossier, de développer.»

Reconstruire sous cet angle de vue son histoire lui a permis de prendre conscience de certains évènements. Certains faits gravés dans sa mémoire ne prenaient jusqu'alors pas de sens en tant qu'évènements parce qu'ils restaient isolés.

« Et c'est vrai que c'est de là que m'est venue l'idée, en fait le besoin plutôt je sais pas d'écrire... et j'ai commencé à écrire mon histoire de vie»

«Donc ça... c'est pas dans le dossier... ça fait pas partie du travail mais ça m'a permis aussi de pouvoir... de donner un sens en fait à... A relier... ça m'a permis de relier les évènements qui se sont produits en fait, les articuler entre eux.»

«Y'en avaient dont je n'avais pas forcément conscience.»

Ses expériences formatrices repérées et réfléchies chronologiquement ont révélé des liens, un fil conducteur, cette première prise de sens l'a entraînée vers l'écriture de son histoire de vie. Anny intègre alors complètement son parcours professionnel à son histoire de vie. Alternier par la suite l'écriture de son histoire de vie et les écrits constituant son dossier va lui permettre de faire de nouveaux liens, de découvrir de nouveaux sens, de comprendre certaines articulations et amener une certaine cohérence au tout, nous pourrions dire une vue d'ensemble.

6.4. La constitution du dossier écrit de demande de VAE

Anny a bénéficié d'un premier atelier d'accompagnement en septembre 2005, des explications sur la constitution du dossier sont données sauf sur la partie principale qui constitue le coeur du travail. Un travail personnel individuel a été fait : l'échelle du futur, permettant de retenir ce qui était pertinent pour le dossier comme expérience formatrice. L'accompagnement sera interrompu (suite à des problèmes de santé de la personne l'effectuant) et repris en janvier 2006 par un organisme n'ayant pas l'habitude des accompagnements universitaires. Dans l'attente, Anny essaie de s'approprier le dossier en complétant le tableau des acquis de formation continue.

Elle écrit certaines parties de façon plus libre en développant quelques réflexions personnelles.

*«[...] c'est assez **curieux** en fait, c'est parce que j'ai écrit de façon plus personnelle.... mes acquis de formation continue de façon assez spontanée heu.... assez personnelle et ma lettre de motivation qui ne m'ont pas posé vraiment de problème en fait à écrire...»*

N'arrivant pas à travailler le descriptif des activités professionnelles, elle rédigera sa lettre de motivation, et débutera son histoire de vie :

«Oui c'était un soir tard... j'étais seule dans un train avec quelques SDF... un moment un peu hors du temps..»

L'alternance des moments d'écriture est importante parce qu'elle met en condition pour faire surgir ce qui était prêt à l'être. Cette écriture a été spontanée ce soir-là.

«[...] Et ensuite c'est un travail parallèle... ensuite entre l'histoire, ce que j'ai pu écrire de l'histoire de vie et quand j'ai commencé ma lettre de motivation. Mais c'est parce que j'ai pu écrire d'un côté que j'ai pu écrire de l'autre...»

6.5. Interactions entre écritures, prises de conscience et révélations

Le premier écrit sur ses expériences formatrices et l'échelle du futur vont être un appui pour constituer sa lettre de motivation, ainsi que les écrits produits en complément des acquis de formation continue. Une première écriture personnelle réflexive et un texte de réflexions personnelles vont lui permettre d'élaborer sa lettre de motivation, écrit institutionnel développant des argumentaires personnels.

«[...] parce que j'ai pu écrire du personnel que j'ai pu écrire aussi... ce qui était demandé.»

Continuer son histoire de vie, la reprendre à l'ordinateur puis la retravailler à différentes reprises (manuscrites) lui a permis de modifier sa lettre de motivation, de la réduire à l'essentiel.

«C'était évident sur le moment, c'est vraiment une chose que j'ai ressentie sur le moment, que je ne pouvais avancer que si au moins

il y avait deux axes en parallèle en même temps.»

Voire trois axes en parallèle, puisque lecture et écriture vont se percuter ; Anny à la lecture d'Alex Lainé, au moment où il parle du «ressenti» a eu un flash visuel en correspondance avec l'histoire de vie entamée la veille. Ce flash essentiel pour elle a permis de donner sens à une partie de son histoire qui n'en prenait pas.

«[...] l'histoire de vie d'abord et les flashes le lendemain... je me souviens, c'était comme une lumière sur des passages des choses à mettre en lien... En tout cas ça a été des moments... forts...»

Cette nouvelle prise de conscience va en enclencher d'autres, alimentant son récit de vie.

Anny continue à avoir des blocages sur le descriptif des activités professionnelles. Elle est incapable de se rendre compte de ce qu'elle met en oeuvre en situation, elle ne voit pas ce qu'on lui demande de faire. Il lui faudra beaucoup de temps pour y parvenir (presque trois mois), écrire à partir de verbes d'action ne représentent rien pour elle.

«Heu... bien c'était différent parce qu'il fallait... me percevoir, et ça c'était heu... oui... me rendre compte de ce que je mettais en oeuvre... de ce que je mettais en action et ça, ça m'a posé beaucoup beaucoup de difficultés à écrire [...]»

Ce blocage révèle la difficulté qu'elle a à se percevoir, ce dont elle n'avait pas conscience auparavant. Une intervention extérieure lui propose d'écrire du «Molière».

«Je pense que c'est ça qui a déclenché.»

«[...] je pense que c'est le vocabulaire utilisé qui à un moment donné est dans mon registre et heu... a fait écho à quelque chose et...»

A un moment donné, une personne lui a prononcé «le mot» lui permettant de débloquer. Encore une fois un mot est à l'origine d'un «déclencheur».

*« ... c'est **la notion** je pense de dialogue et de pièce de théâtre, c'est cette notion-là de scène... de pièce de théâtre... qui m'a... on m'a dit «écris du Molière» et ça, ça avait un sens pour moi... et heu... à ce moment-là j'ai pu re-entrer dans des entretiens que j'avais réalisés*

avec des personnes, et là ça a pu décoincer l'écriture, en écrivant... ce que je... en récrivant les dialogues...»

«Ecrire du Molière» représentait quelque chose pour elle.

6.6. Les «gestes» étaient inscrits

A partir de ce moment, tout s'est débloqué très vite, elle a pu enfin décrire ses «gestes professionnels», de façon assez particulière, puisqu'elle va se remémorer des entretiens d'accompagnement qu'elle a eus trois ans auparavant. En trois jours, elle se remémorera et écrira trois entretiens.

«Parce que là ça a été très rapide alors alors qu'avant il m'a fallu beaucoup de temps... là ça a été du jour au lendemain !

[...] c'était complètement libérateur !»

C'est donc sous forme de dialogues, qu'elle va décrire son activité professionnelle. Une forme d'écriture particulière, d'une part parce qu'elle se mettait en scène, et d'autre part parce qu'il y a interactivité/interlocution/communication entre deux sujets.

«Et les gestes professionnels en fait étaient inscrits dans les dialogues... ils étaient écrits inconsciemment... je n'ai pas décrit de façon consciente...»

C'est de façon involontaire qu'elle a décrit/écrit ses gestes professionnels, ce premier jet d'écriture sera une première prise de conscience.

Cette forme d'écriture lui a permis de progresser dans les autres écritures

«[...] ça m'a permis de progresser dans l'écriture et permis de reprendre la lettre de motivation à la fin.» .

«mais encore c'est de faire ça qui m'a aidée dans la reprise de l'écriture de mon histoire de vie et qui m'a aidée à la fin à pouvoir arriver à une autobiographie raisonnée.»

«Dans ce sens où les deux sont tout le temps en parallèle...»

Nous constatons à quel point les différentes formes d'écritures, s'interpellent, se font des renvois et permettent ainsi de se tirer les unes les autres. Ecritures personnelles, institutionnelles, dialogues.

«c'est l'entraînement dans l'écriture qui m'a fait avancer dans l'écriture»

Ces dialogues lui permettront de repérer ses compétences, et de les mettre en évidence dans ce qu'elle appelle «un essai de conceptualisation».

«faire un travail un peu d'élaboration, je sais pas comment on peut dire... euh... sur les entretiens remémorés justement.»

« Ce que j'appelle un essai de conceptualisation.»

Cette dernière étape dans l'écriture de son dossier est l'aboutissement de toutes les écritures précédentes qui se sont conjuguées, entraînées, fait écho, croisées, entrechoquées. Mais elle a conscience que cette étape n'est pas suffisamment élaborée, par manque de temps. Elle était lancée dans la dynamique qu'elle n'a pas pu poursuivre.

«[...] j'ai l'impression que le travail après n'a pas heu... que la construction à faire après n'a pas abouti»

«Etant donné que le processus n'a pas abouti complètement avec euh... dans le cadre du dossier rendu pour la VAE...»

Elle a terminé son dossier en reprenant la lettre de motivation et les acquis de formation continue en effaçant toute la partie personnelle de réflexion, ne laissant quasiment que le contenu des stages. Ne sachant pas ce qui était attendu au final dans le dossier, elle a préféré ne rendre que du conventionnel.

«De reprendre aussi les acquis de formation de façon assez curieuse étant donné que j'ai tout... gommé l'aspect personnel pour ne rendre que le très conventionnel en fait dans le dossier.»

Une fois le dossier déposé, Anny a continué à écrire, intriguée par le processus dans lequel elle se sentait.

«Oui... quand je repense à mes différents écrits, c'est vrai que une fois le dossier rendu... j'ai... de nouveau écrit en fait... des écrits réflexifs sur ce que je venais de vivre...»

Il faut dire que toutes ces écritures ont eu des effets vraiment très importants, révélations, moments de conscientisation.

L'effet majeur étant à la relecture de ses entretiens remémorés, un deuxième niveau de conscientisation lui a permis de se «voir» comme étant une personne

«[...] mais c'est vrai que... je me suis vraiment vue... voilà... je me suis vraiment vue quoi !»

Une troisième lecture en travaillant sur le repérage des gestes professionnels lui a donné une vision d'elle comme d'une personne en «capacité d'action», une personne agissante.

«Oui... heu... d'être oui... une personne en action...»

*«les répercussions ont été tellement importantes pour moi euh... que c'est un travail auto... je l'ai écrit quelque part après... formateur à moi même... prise de conscience euh...prise de conscience de moi, de ma personne...de ma capacité d'action... de... ça m'a permis quand même à travers toute l'histoire de vie, l'écriture de l'histoire de vie euh... de donner un **sens** à mon vécu... je dirai aujourd'hui de me délivrer...»*

Elle a même rédigé un texte pour l'entretien avec le jury, où elle se présente comme une autre. Prise de distance par rapport à l'expérience vécue, ou étant une autre ?

En octobre, quand elle intègre le groupe d'accompagnement à la recherche, elle sent qu'elle a complètement régressé dans son écriture, dans sa capacité réflexive. Est-ce le fait de ne plus avoir écrit depuis l'entretien avec le jury ?

«Au niveau écrit... j'ai l'impression... comme si j'étais... comme si j'avais régressé par rapport à ce moment-là... C'est vrai que j'ai souhaité terminer, le jury m'a demandé de réaliser un mémoire et de le soutenir. Mais j'ai cette impression qu'au moment où je suis arrivée au premier regroupement d'accompagnement au mémoire, j'ai l'impression d'avoir complètement régressé par rapport à ce que je faisais, il y avait une sorte d'entraînement...»

«Peut-être sur la dynamique et sur... la capacité réflexive... je pense !»

Est-ce que c'est la rupture dans la dynamique, où est-ce que c'est le temps d'intégrer tout ce qui s'est passé ?

6.7. Au final

L'écriture en parallèle de son histoire de vie et la constitution de son dossier de VAE va avoir deux fonctions. Une fonction d'entraînement dans l'écriture dont on voit les écrits évoluer d'un côté parce qu'ils ont évolué de l'autre, en rétroaction. Mais surtout ce qui ressort de ce parcours ce sont les croisements entre les deux avancées en parallèle. Les déclencheurs ou les flashes qu'elle va avoir ne se situent pas en lien direct avec ses écritures, ils se produisent dans la pensée, quand celle-ci met en relation des éléments des deux axes de travail. Alors seulement intervient l'écriture et son pouvoir réflexif, amenant à différents niveaux de conscience.

Pour elle on ne peut pas parler de conjugaison entre les deux pistes travaillées, mais d'entrechocs provoquant un éclatement. Les effets sont très déstabilisants, elle ne prendra conscience de l'ampleur de sa désorganisation interne qu'à partir du moment où elle les réfléchira.

7. CHAPITRE 7

DEUX TRAJETS, DEUX TRAVERSEES

Nous venons de faire un retour réflexif sur les trajets de Véronique et Anny dans leur parcours d'écritures et de validation des acquis. Nous allons maintenant procéder à une comparaison, identifier ce qui dans leur parcours est distingué et ce qui au contraire est ressemblant. Nous allons voir de quelle façon elles vont s'impliquer dans la démarche, comment elles entrent dans un processus, quel rôle l'alternance des écritures à joué, tout particulièrement les écritures en parallèle de l'histoire de vie et du dossier de VAE. Nous essaierons de comprendre ce qui s'est produit.

7.1. L'implication dans la démarche

Ces deux femmes ont le même âge, **au milieu de leur vie**. G. Pineau (2000, p. 90) reprend le modèle de D. Riverin-Simard, les «45 ans» selon son étude sont dans une période de prise de distance, en quête du fil conducteur de leur histoire, ce qui correspond et justifie leur engagement dans une démarche de VAE.

Toutes deux également se souviennent très bien du moment où cette idée leur est venue, une information extérieure leur donnera à chacune l'occasion de mettre en oeuvre ce dont elles ont besoin.

Véronique ne se retrouve plus avec les nouvelles règles de financement des projets d'insertion, pour compenser et faire quelque chose qui la satisfasse elle est à la recherche d'une **valorisation personnelle**. C'est la parution de la loi ouvrant la voie d'accès à la certification par la validation des acquis qui la motive.

Anny, après un très long arrêt pour maladie, a repris une activité mais, assez vite, elle s'interroge sur le sens de ce qui est demandé comme travail dans le secteur de l'insertion. C'est une intervention extérieure qui la fera s'interroger sur ce qui va vite devenir une nécessité, puisqu'elle **ne peut se représenter ce qu'elle a comme acquis**, elle n'a pas de représentation d'elle-même.

Nous constatons que leurs motivations sont différentes même si elles portent pour les deux sur une question identitaire, elles ne se situent pas au même niveau.

Véronique est à la recherche d'une valorisation personnelle, Anny est à la recherche de son identité à travers son interrogation sur ses acquis potentiels, un peu comme s'ils étaient extérieurs à elle, à sa personne. **Véronique cherche une reconnaissance, Anny cherche à se connaître.**

Dès le départ, il y a des interactions dans leurs motivations, car si les deux ont une recherche personnelle, elles remettent aussi en question l'évolution du travail demandé en insertion. Le professionnel et le personnel sont étroitement liés dans ce qui les pousse à agir. Dans les deux cas, les motivations sont endogènes.

D'ailleurs elles n'engageront effectivement leur démarche que plusieurs années²⁴ après l'émergence de l'idée. Le temps pour chacune de trouver le diplôme qui leur «correspond». L'intitulé du diplôme «Fonctions d'Accompagnement en Formation» n'est pas anodin, elles font des accompagnements, se questionnent sur l'évolution des dispositifs d'insertion et sont en quête de quelque chose pour elles-mêmes. S'interrogent-elles sur l'accompagnement ou sur la formation ? Pour qui ? Dans tous les cas, elles se remettent en question professionnellement et personnellement à travers cette démarche.

Un certain temps de maturation leur est nécessaire pour entrer dans ce travail impliquant. Anny le dit, elle a besoin de s'y préparer. Elle sent depuis le départ que quelque chose d'important va se jouer. L'implication nous dit Ardoino (1992, p. 3) est :

«[...] est donc également liée à l'autorisation, en tant que capacité de s'autoriser, de se faire, soi-même, au moins co-auteur de ce qui sera produit socialement.»

Car l'implication n'est pas l'explication, elles sont même opposées. L'explication renvoie à des rapports de successions de linéarité attribués à la causalité, selon Ardoino (1992, p.6) l'implication *«ne peut se penser que dans la temporalité, par rapport à l'histoire, au vécu, à différentes formes de mémoires, parce qu'elle est de l'ordre du replié (sur soi)»*, dès lors se met en oeuvre une démarche herméneutique où le sujet va travailler dans la constitution de son dossier de VAE *«le rapport complexe implication-distanciation qui le relie à son expérience»*. Elles sont effectivement en recherche de compréhension de quelque chose sans en avoir

24 Voir les cartographies en annexe

identifié l'objet.

Anny dans le ressenti, l'intuition, est en quête d'élucidation d'une énigme pourrait-on dire. Véronique dira qu'elle avait *«besoin d'y voir clair»*.

Bien que leurs motivations soient quelque peu différentes, toutes les deux recherchent cette «implication» dans leur démarche de VAE. Elles iront d'ailleurs au-delà du prescrit puisqu'elles vont écrire leur histoire de vie.

Ce qui toutefois les distingue est la représentation du travail demandé. Anny n'en a aucune et ne sait pas à quoi ce travail peut la mener. Véronique a mis en place un dispositif d'accompagnements à la VAE, qu'elle réalise, elle a des représentations de la démarche.

7.2. L'entrée dans un processus

Elle ont toutes les deux huit mois pour constituer leur dossier.

Véronique qui connaît le principe demandé, attend l'accompagnement prévu, ce n'est que cinq mois après son inscription qu'elle commence à reconstituer son parcours professionnel, chronologiquement à partir des traces écrites qu'elle a conservées. Puis elle attend de nouveau l'accompagnement, jusqu'à ce qu'on lui dise qu'elle a été «oubliée». Véronique qui est en attente d'un accompagnement, dans la contrainte donnée va se le construire elle même.

Elle se met à constituer seule son dossier, ne sachant pas bien ce qui était attendu de la trame fournie qu'elle trouvait «étrange». Elle va élaborer le sien en correspondance avec les représentations qu'elle a d'un dossier de VAE, peut-être même avec sa pratique professionnelle. Pour constituer le dossier elle va faire des listes et surtout des tableaux qui seront complétés et remaniés et l'amèneront à un travail rédactionnel sur son activité. Son travail est constructif, il part du repérage, va à l'énonciation, la classification, la catégorisation pour se terminer par une écriture narrative et réflexive.

Repérer ses activités lui demande du travail mais ne lui pose pas de difficultés, ce qui l'interpelle c'est la reconstitution chronologique de son parcours professionnel. Elle se met alors à rédiger sur sa trajectoire, car elle s'interroge sur la façon dont elle a appris. Cette écriture réflexive va l'accompagner tout au long de son dossier.

Anny dès l'inscription, recense ses expériences formatrices comme le demande l'accompagnatrice. Après un premier énoncé de ces expériences formatrices, elle se met à écrire sur celles-ci, à les réfléchir et les mettre en liens. Dès le départ, elle ne se limite pas au professionnel, elle prend en considération toutes ses expériences. Les prises de conscience, issues de ces réflexions, l'inciteront à commencer quelques mois plus tard son histoire de vie.

Elle constitue son dossier en fonction des consignes qui lui sont données, repérer les expériences pertinentes qui seront à développer, elle écrira quelques analyses personnelles, réflexions. Suite à la reprise de l'accompagnement par une autre personne, avec une approche de la VAE différente, elle sera déstabilisée et ne sachant plus que restituer dans le dossier, elle ne rendra dans la trame que des écrits très conventionnels (distants), laissant de côté ses réflexions personnelles. Elle joindra tout de même les entretiens qu'elle s'est remémorés, dans lesquels on la voit en action. Elle a, au final, peu écrit sur elle. Anny a des difficultés à écrire sur son activité, elle ne saura que «s'écrire» en activité. Elle n'a pas de représentation du travail attendu mais cependant, elle s'attache à un cadre, parce qu'il n'y a plus de cohérence dans l'accompagnement et qu'elle n'est pas en capacité d'écrire seule sur ses pratiques.

Les deux personnes ne procèdent pas du tout de la même manière. Véronique est méthodique, recense, liste, élabore, construit et écrit. Tableaux et écritures réflexives se stimulent réciproquement. Elle a conscience de ce qu'elle met en oeuvre et l'inscrit dans des tableaux, l'écriture rédactionnelle d'analyse de l'activité qu'elle fait enrichit sa réflexion interne.

Anny écrit tout d'abord sa pensée mais n'arrive pas à s'envisager, se visualiser dans son activité, à concevoir ce qu'elle met en oeuvre dans ses pratiques professionnelles. Elle n'arrive pas à mettre en relation son geste et les concepts auxquels ils se réfèrent. Anny a des blocages pour se mettre en distance de son geste, avoir une pensée réflexive sur celui-ci, elle n'a pas de représentation de sa propre action, elle ne se visualise pas en action.

Véronique entre dans un processus formateur où elle met en relation ses gestes professionnels et les concepts existants associés, développe des capacités de

décentration et de réflexion sur son activité.

Anny n'arrivera à se visualiser en action et à prendre conscience de ses gestes que très peu de temps avant de restituer son dossier. **Elle parviendra à se visualiser comme un tout dont elle a des difficultés à distinguer les composants.**

7.3. Les histoires de vie

L'une et l'autre vont écrire spontanément leur histoire de vie. Elles mettent en oeuvre, en parallèle avec une première écriture réflexive sur leur activité professionnelle, une autre réflexion écrite personnelle sur leur parcours.

Véronique écrit son histoire de vie professionnelle depuis l'âge où elle a commencé à travailler, nous ne connaissons pas l'incidence de son entrée dans la vie professionnelle dans son parcours de vie. Nous nous souvenons de son questionnement principal qui est de savoir comment elle a pu évoluer professionnellement. Elle qui est *«partie de rien»*, et *«il s'est avéré qu'en fait c'était une question fondamentale»*.

Anny écrit son histoire de vie depuis l'âge où elle a appris à écrire, en tant qu'auteur de ce mémoire je peux dire que l'un des enjeux de son histoire de vie, sans être exclusif, se situe au moment de l'apprentissage de l'écriture. Un autre se situera quelques années plus tard, à l'âge où l'on étudie Molière au collège. Et il s'avère que, pour elle, l'écriture est problématique dès qu'elle doit écrire «sur» elle, se considérer en tant que personne.

On voit qu'il y a un lien étroit entre la question première que l'une ou l'autre se pose et le moment d'entrée dans leur histoire de vie. Instinctivement elles entrent dans leur histoire de vie par la porte qui ouvre l'accès à leur question fondamentale, mais elles n'en prennent pas conscience.

7.4. L'alternance des écritures

Véronique et Anny se sont mises à écrire leur histoire de vie, alors qu'elles se sont inscrites pour une demande de validation des acquis. Les temporalités couvertes, par ces deux axes de réflexion sont différentes mais elles correspondent à leur

questionnement existentiel.

Toutes les deux ont réalisé en parallèle leur dossier de VAE et leur histoire de vie.

7.4.1. Véronique commence son récit de vie professionnelle sans se rendre compte de ce qu'elle fait. Elle débute cette écriture avant de constituer son dossier, mais une fois celui-ci entamé, elle y reviendra régulièrement pour se «poser». Elle avait besoin pour rentrer dans ce travail de se «faire descendre la pression». Elle avait besoin pour comprendre ce qu'elle faisait dans son dossier de VAE, de venir réfléchir dans son histoire de vie professionnelle : «*comprendre en fait, comment j'avais fonctionné en terme d'acquisition pendant mon parcours*». Dans son dossier VAE, elle construit en alternant tableaux et rédaction de textes sur l'activité (voir tableau 1 page suivante), une première alternance qui la tire et l'aide à mettre en évidence ses compétences. Elle construit des tableaux, organise les actions entre elles et les réfléchit dans ce qu'elle appelle le rédactionnel, ce qui lui permet de compléter les tableaux ; et elle élabore dans cette conjugaison d'écritures sa pratique professionnelle.

La construction de son histoire de vie professionnelle la fait réfléchir sur comment elle avait fonctionné en terme d'acquisition pour progresser. C'est entre ces allers et retours, entre explicitation de son activité et recherche de son propre fonctionnement qu'elle avance dans sa démarche. Elle vient régulièrement se «poser» dans son histoire de vie, comprendre ce qui s'est passé, avant de repartir dans son dossier.

Sur le tableau des écritures de Véronique, nous pouvons voir d'un côté celles qui correspondent au dossier de VAE, nous les voyons s'entraîner et s'enchaîner. Durant cette même période ressortent des va et vient entre le dossier VAE et son histoire de vie qui l'accompagne tout au long de son trajet. Un peu comme un régulateur. La VAE interrogeante, l'histoire de vie posante, l'alternance entre les deux les valide l'une l'autre.

C'est dans une double alternance d'écritures que Véronique chemine dans son parcours. Cette réflexion, qui va au-delà de l'analyse de son expérience, se situe à un autre niveau. **Elle met en interactions la conscience et la compréhension de sa pratique avec la construction de la trajectoire de ses pratiques. Elle va composer, entre ces deux temporalités, une nouvelle unité de sens qui va**

TABLEAU 1 : ECRITURES DE VERONIQUE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS VAE

ECRITS DEMANDÉS DANS LA TRAME DU DOSSIER		ECRITS PRODUITS HORS TRAME	
Socialisés	Non socialisés (à produire dans un but personnel)	Socialisés	Non socialisés
<p>13 janvier 2006 - Formation continue et personnelle - Liste des fonctions exercées et activités conduites (principales) - Ecrit sur les connaissances et compétences mobilisées dans la fonction ingénierie de formation</p> <p>27 janvier 2006 - Complément et développement des activités conduites - Premier tableau de synthèse des connaissances et compétences (ingénierie de formation) mobilisées avec leurs applications - Rédactionnel sur le descriptif de l'activité d'ingénierie de formation</p> <p>21 février 2006 - Complément des fonctions exercées - Modification du tableau (ingénierie de formation) pour présenter en première colonne les applications - Premier tableau de synthèse sur l'activité d'accompagnement en formation - Rédactionnel sur l'activité d'accompagnement en formation</p> <p>28 février 2006 - Indication des références des annexes sur les tableaux</p> <p>Début mars 2006 - Présentation finale des tableaux, des activités</p>		<p>Courant décembre/ début janvier 2005 Ebauche du récit de vie.</p> <p>Mi janvier 2006</p> <p>Reprise</p> <p>de l'écriture</p> <p>de l'histoire</p> <p>de vie</p> <p>professionnelle</p> <p>et</p> <p>continuité</p> <p>jusqu'à</p> <p>Début mars 2006 Courrier d'accompagnement expliquant la construction du dossier</p>	<p>Novembre/décembre 2005 Reconstitution chronologique du parcours par dates et lieux d'activités</p>
		<p>8 mars 2006 : Remise du dossier</p>	
		<p>11 Juillet 2006 : Présentation du dossier devant le Jury</p>	
		<p>19 octobre 2006 : premier regroupement d'accompagnement à la recherche action formation et engagement dans l'écriture d'un mémoire</p>	

transformer ses représentations. On peut parler pour elle d'un «**renversement bio-épistémologique**», c'est-à-dire qu'elle va changer de position pour se regarder. Le nouveau regard qu'elle porte sur elle n'aura plus la même grille de référence.

7.4.2. Anny commence par une écriture narrative de ses expériences formatrices, puis elle analyse ce dont elle prend conscience. Les interrogations suscitées l'amèneront à écrire son histoire de vie. Entre ces deux écrits s'intercale la constitution du dossier VAE, travail pour lequel elle n'a pas de représentations. Quand elle doit lister ses activités, c'est avec grande difficulté, quand elle essaie de mettre des verbes d'action sur sa pratique, cela n'a aucun sens pour elle, elle n'a pas la capacité de se représenter dans l'agir. Elle écrit pourtant sa lettre de motivation, des réflexions personnelles, écritures qui se font écho et se tirent entre elles.

Ecrire son histoire de vie lui est accessible car c'est un peu comme si sa vie n'était pas sienne. Mais écrire ses gestes, c'est écrire sur elle, sur sa personne et des résistances énormes s'y opposent.

La difficulté ne semble pas être réellement sur l'écriture mais sur l'objet de ce qui doit s'écrire, jaillir, se réfléchir. Ecrire des verbes d'action ne représente rien pour elle, et une des révélations de ce travail sera de se voir en action, en capacité d'agir. **Ecrire sur son geste c'est rompre l'aveuglement qu'elle s'impose.** Dès lors qu'elle y parviendra, il y aura rupture avec ses schémas existants.

«C'était pas presque libérateur, c'était complètement libérateur !»

«[...] je dirai aujourd'hui de me délivrer...»

Elle pourra alors entrer dans un processus de transformation, ce sera prise de conscience sur prise de conscience.

L'alternance à ce niveau ne se fait pas sous forme de croisements, de renvois. Nous le voyons dans le tableau 2 (page suivante) entre l'écriture du dossier et celle de l'histoire de vie qui ne sera pas socialisée, des grands mouvements et des moments de rencontres, de collisions (voir cartographie en annexe). A chaque fois, les déclencheurs seront des mots. La lecture d'un mot, en travaillant pour la VAE, entraîne un flash éclairant son histoire de vie, un mot prononcé qui est en lien avec son histoire de vie va débloquent son écriture sur son expérience, ce mot lui ouvrira l'accès à des représentations et la feront écrire «en action», en entretien

**TABLEAU 2 : ECRITURES D'ANNY TOUT AU LONG DE SON PARCOURS
VAE**

ECRITS DEMANDÉS DANS LA TRAME DU DOSSIER		ECRITS PRODUITS HORS TRAME	
Socialisés	Non socialisés (à produire dans un but personnel)	Socialisés	Non socialisés
<p>Novembre 2005 Acquis de formation continue</p> <p>Fin décembre 2005 Lettre de motivation</p> <p>5 janvier 2006 Descriptif des activités principales</p> <p>Fin janvier 2006 Reprise des activités principales</p> <p>1er février 2006 Premier essai d'écriture sur les pratiques professionnelles</p> <p>7 février 2006 Deuxième essai d'écriture sur les pratiques professionnelles</p> <p>8 février 2006 Reconstitution du premier entretien d'accompagnement dans le cadre d'un OPI</p> <p>9 février 2006 Remémoration d'un premier entretien d'accompagnement</p> <p>10 février 2006 Remémoration d'un second entretien d'accompagnement</p> <p>Mi février 2006 Descriptif de l'unité de travail et fonctions</p> <p>Mi février 2006 Essai de conceptualisation sur l'accompagnement au projet professionnel</p> <p>Fin février 2006 Reprise et fin des acquis de formation continue</p> <p>Fin février 2006 Reprise et fin de la lettre de motivation</p> <p>Avril 2006 Autobiographie raisonnée</p>	<p>Juillet 2005 Expériences de vie formatrices</p> <p>Septembre 2005 Echelle vers le futur</p>	<p>3 mars 2006 REMISE DU DOSSIER</p> <p>Fin mai 06 Ecrit de présentation orale</p> <p>9 Juin 2006 : Présentation du dossier devant le Jury</p> <p>19 octobre 2006 : premier regroupement d'accompagnement à la recherche action formation et engagement dans l'écriture d'un mémoire</p>	<p>Décembre 2005 Ecriture de l'histoire de vie</p> <p>Décembre 2005 Tentative d'écriture sur les pratiques Professionnelles (liste de verbe d'action non conservée)</p> <p>Février 2006</p> <p>Reprise</p> <p>du</p> <p>travail</p> <p>d'écriture</p> <p>d'histoire</p> <p>de</p> <p>vie</p> <p>20/21/23 avril 2006 Ecrits réflexifs sur l'expérience vécue</p> <p>18 mai 2006 Ecrit réflexif sur l'expérience vécue</p>

d'accompagnement. L'écriture remémorée ensuite des entretiens professionnels entraînera différentes prises de conscience successives.

C'est parce que, dans sa pensée, des relations se sont faites entre histoire de vie et pratique professionnelle, qu'elle a pu «s'écrire» en action et ensuite se «voir». Il est difficile de se prononcer sur ce qu'il lui aurait été possible de faire émerger sans ces deux axes travaillés en parallèle. Mais les flashes au moment d'une lecture, suite à l'histoire de vie la veille, et le mot prononcé pour déclencher l'écriture des pratiques sont imbriqués et forme un tout avec la difficulté qu'elle a à se représenter son existence propre. Avec le bouleversement que provoque en elle ces représentations. Pineau traduit ce geste en un «**renversement bio-cognitif**» et cite Lesourd²⁵ pour qui il s'agit d'une « *assomption du chaos psychique*». C'est-à-dire qu'**à partir de cette rupture avec le connu, l'incorporé, de l'acceptation de cette rupture, il va être possible de laisser des transformations s'opérer.**

Les écritures d'Anny se font écho, non pas dans une construction régulière mais par des entrecroisements. Toutes ces interpellations la conduiront à continuer à écrire après la remise du dossier par un effet d'entraînement mais surtout pour tenter de comprendre ce qui s'est passé, et continuer un processus en cours qui n'a pas pu aller jusqu'au bout, elle est complètement déstabilisée et ne retrouve pas un système qui s'autogénère.

La multiplication des alternances offre la possibilité d'interactions entre les deux temporalités sur lesquelles elles écrivent. Ce champ nouveau sera propice à des communications, des liaisons entre les deux espace temps du sujet. Ce qui diffère dans cette alternance, c'est que **le médiateur entre le sujet et ce qu'il produit n'est pas l'écriture, elle n'est pas processus, elle n'est qu'outil.**

7.5. Ce que révèlent les entretiens

La transcription des entretiens a donné de la lisibilité sur des points qui ressortent comme importants dans ces deux parcours. Nous les avons extraits et regroupés dans un tableau. La construction de ce tableau «analyse des entretiens» (tableau 3 page suivante) en juxtaposant les éléments distingués met en évidence des catégories qui

25 Revue « Les chemins de formation au fil du temps » n° 8, *Les bascules de la vie*, p. 70.

TABLEAU 3 : ANALYSE DES ENTRETIENS

POINT IMPORTANTS REPÉRÉS	VERONIQUE	ANNY
Idée	2002 dérivatif car difficulté à assumer le travail d'insertion demandé	2003 : interrogation sur ses acquis Ne retrouve plus ses valeurs dans le travail d'insertion demandé (voir lettre de motivation)
Première écriture Traçage du parcours	Liste chronologique des emplois occupés par date et lieux après avoir reconstitué son parcours en recherchant traces écrites, contrats, feuilles de paies...	Récit des expériences formatrices personnelles et professionnelles pour se remémorer son parcours
Histoire de vie	Rédaction de cette liste qui c'est avéré être un récit de vie de cette période professionnelle (décembre 2005)	A la suite du premier écrit besoin d'écrire son histoire de vie pour la reconstituer (décembre 2005)
Construction de la trame du dossier	À partir de la trame de son parcours Concentré sur un mois et demi suite à un oubli de convocation à l'accompagnement	A partir de la trame du dossier Les écrits principaux sont concentrés sur un mois suite à une rupture dans un processus engagé et une méthodologie amorcée
Travail en parallèle H de vie et construction du dossier	Tout au long de la constitution du dossier jusqu'à la fin avec des allers retour de l'un à l'autre	Ecrire d'un côté permettait d'écrire de l'autre. Tout au long de la constitution du dossier jusqu'à la fin et même au delà pour aboutir à une autobiographie raisonnée
Dernière écriture	Courrier d'accompagnement au dossier expliquant sa construction	Ecrit de présentation orale du dossier
Ne comprenait pas	Ce qui était demandé, car pour elle la VAE était du rédactionnel explicatif et ne voyait que du descriptif	Ce qui était attendu, car elle ne comprenait pas comment on pouvait démontrer ses acquis
Explicitation des pratiques Ecriture des gestes professionnels	Sans difficulté	Gros blocages
Ecrit sans s'en rendre compte	Récit de vie	Les gestes professionnels dans les entretiens remémorés
L'élément central fondateur du dossier	Le récit de vie	Les entretiens remémorés
Effets	Légitimation d'une position, en avait le droit Influencé sa manière de travailler (les deux derniers tous petits paragraphes du récit de vie à mettre en lien avec le courrier d'accompagnement/motivation) Un processus qui n'est pas abouti, quelque chose en construction, de l'ordre de l'identitaire, quelque chose de nouveau	Révélation – Prise de conscience Libération – Délivrance Perturbations -Déstabilisation Transition Processus non abouti, encore en cours.
Révélations	Que la question fondamentale était dans le récit de vie	Prise de conscience de sa personne et de sa capacité à agir
Blocages	Soutenir oralement devant des personnes qui ont le savoir, elle qui ne sait rien. Difficulté à anticiper une démarche	Explicitation des activités
Déblocages	Echéance	Un mot Mot écrit en miroir Flashes qui ont rendu clairs certains passage de l'histoire de vie Visualisation de sa personne (suite aux entretiens remémorés)
Ce qu'à permis ce travail	D'y voir clair, de poser des choses De se donner l'autorisation de poursuivre	De se découvrir (par le dossier), de donner un sens à son vécu (par l'histoire de vie) (les deux axes travaillés en parallèle). D'engager un travail d'émancipation
Travail formateur	Conceptualisation de ses modes d'apprentissage, car le système empirique peut confronter à l'erreur	Auto formateur à elle même, de sa capacité d'action.
L'engagement dans l'écriture du mémoire	Prolongement du même travail qui n'est pas terminé, avec des moyens différents. Le premier s'appelle Vae le second mémoire.	Continuité du processus encore en cours mais différent de celui de la vae, plus construction mise en place, appropriation de l'apport de la vae Construire à partir des éléments distingués

peuvent faire l'objet de sous-ensembles et permettre de vérifier notre hypothèse.

7.5.1. Les moments

Nous organisons une première catégorie avec les moments de la VAE. Les moments sont importants dans les deux parcours, c'est à partir de ceux-ci que les personnes vont avancer. Les moments d'émergence, de prise de conscience, qui vont soit provoquer un questionnement, soit induire un changement de regard sur l'histoire, la reformer. Soit encore être un moment de révélation existentielle.

Tableau 4 : Les moments

<i>Moments</i>	Véronique	Anny
Idée	Début 2002- recherche de dérivatif/ travail	2 juin 2003- interrogation personnelle / acquis
Déclencheurs	Échéance du dossier à restituer	Mots – Flashs -Visualisation-
Révélations	La question fondamentale était dans le récit de vie	Quelle était une personne Quelle avait une capacité d'action

Véronique, par la révélation de sa question fondamentale, prend conscience d'une période de son histoire, de ses capacités d'apprentissage et va **continuer en intégrant ces nouvelles données, construire autrement.**

La prise de conscience d'Anny de sa personne en tant qu'existence propre et de sa capacité à agir va faire basculer le cours de sa vie. Va être dans ce **premier temps un moment de déformation, de déconstruction.**

7.5.2. Les types d'écritures

Un second tableau catégorise les types d'écritures ; par types d'écritures, nous définissons écriture privée et écriture publique. Nous préciserons encore le fait qu'elles soient manuscrites ou tapuscrites. L'écriture manuscrite est une première

expression de soi, une nouvelle distance est établie en transcrivant le texte sur l'ordinateur. La socialisation de l'écrit montre le détachement de la personne vis à vis de son écrit. Nous indiquons également leur durée, ce qui donne un aperçu de l'importance de l'écriture concernée dans l'ensemble du travail.

Tableau 5 : Types d'écriture et leur durée

<i>Type d'écriture</i>	Véronique	Anny
Privée : Manuscrite puis tapuscrite	Chronologie de son parcours professionnel - <u>1 mois.</u> Histoire de vie professionnelle (à partir de sa première expérience à 17 ans)- <u>3 mois ½.</u>	Expériences formatrices - <u>1 mois</u> Histoire de vie (depuis l'âge de l'apprentissage de l'écriture) <u>3 mois</u>
Publique : Tapuscrite	Histoire de vie professionnelle /lettre de motivation Trame du dossier – <u>1mois ½.</u> Courrier d'accompagnement	Trame du dossier – <u>4 mois.</u> Entretiens remémorés - <u>3 jours.</u> Autobiographie raisonnée <u>1 mois</u> Ecrits réflexifs sur l'expérience vécue – <u>1 mois.</u> Ecrit de présentation orale - <u>1 mois.</u>

Données prises sur les cartographies

Ce tableau révèle que **les premières écritures** (voir tableau 1 et 2) **et les histoires de vie ont été manuscrites**. Les dossiers VAE, eux, ont été saisis directement à l'ordinateur. «*Le premier dans la conscience est le dernier dans la conscience*» nous dit Gaston Pineau ce mercredi 16 mai, oui ! **Dans le prolongement du corps, l'écriture inscrit ce qui y est incorporé**, elle marque là où des révélations vont se faire par la suite. Pour Véronique la chronologie de son parcours, pour Anny ses expériences formatrices. Elles écrivent aussi leur histoire de vie à la main avant de la retranscrire à l'ordinateur.

Les récits d'expériences professionnelles et de vie ont ensuite été tapuscrits, ce qui donne une distance supplémentaire et accès à d'autres prises de conscience. Là où il y a distinction, entre les deux personnes, c'est dans la socialisation de l'écrit. Véronique joint son histoire de vie à son dossier, Anny qui l'a travaillée à plusieurs reprises, ne joindra au final qu'une autobiographie raisonnée limitée au parcours

professionnel.

Véronique qui «*cherche à légitimer une position*», est maintenant «*autorisée*» à continuer, elle a eu une réception sociale de son parcours, il est validé, reconnu . Anny qui n'a socialisé ni son histoire de vie, ni témoigné des moments révélateurs qu'elle vient de vivre, a du mal à reprendre le dessus. Elle dit dans la genèse de ce mémoire, elle se sent en «*suspension*». En effet, pour elle, un travail de déconstruction est en cours, elle se présente d'ailleurs lors de l'entretien avec le jury comme étant une autre. C'est ce qu'elle vit à ce moment-là !

7.5.3. L'intentionnalité de l'écriture

Un troisième tableau est construit à partir des niveaux de conscience dans les différentes écritures. Nous définissons ainsi ce qui, peut-être, relève plus de l'intentionnalité.

Tableau 6 : Intentionnalité des écritures

<i>Niveau de conscience</i>	Véronique	Anny
Écritures non intentionnelles	«Histoire de vie»	Entretiens remémorés dans lesquels étaient «inscrits les gestes professionnels».
Écritures intentionnelles	Reconstitution chronologique du parcours Trame du dossier Courrier d'accompagnement	Expériences formatrices Echelle du futur Histoire de vie Trame du dossier Autobiographie raisonnée Ecrits réflexifs sur l'expérience vécue Ecrit de présentation orale

Il apparaît qu'elles ont chacune écrit de façon non intentionnelle le «cœur» de leur dossier. **C'est sur cette «écriture réflexe inconsciente» que porte les raisons et les effets de la VAE.** La terme «écriture réflexe inconsciente» est à prendre dans le sens où le sujet pense écrire quelque chose, pour l'une elle rédige sa liste chronologique d'expériences professionnelles, pour l'autre elle se remémore des entretiens mais c'est autre chose qui s'écrit à leur insu. Elles ne savent pas qu'elles sont en train d'écrire les

raisons fondamentales qui les ont amenées à ce travail et qui va répondre à leur questionnement existentiel.

Véronique prend conscience, vers la fin, que c'est son histoire de vie qu'elle écrit depuis trois mois, cette première prise de conscience l'emmène à une autre :

«et il s'est avéré en fait que c'était une question fondamentale et l'histoire elle était là quoi !».

Anny, qui n'arrive pas à décrire son action professionnelle, se remémore des entretiens professionnels dans lesquels :

«(...) et les gestes professionnels en fait étaient inscrits dans les dialogues...ils étaient écrits inconsciemment...je n'ai pas décrit de façon consciente...».

A partir de cette prise de conscience, d'autres vont s'enchaîner et ce sera une véritable révolution pour elle.

Dans ces moments d'écritures qui ne sont pas de même durée, pour l'une trois mois, pour l'autre trois jours, elles écriront de façon non intentionnelle ce qui doit surgir. L'une écrit sur elle, l'autre écrit d'elle, sur elle, de façon indirecte.

Leurs motivations sont de même nature, existentielles, mais différentes, leurs origines, leur parcours de vie et leurs évolutions sont différents. Ce qui nous apparaît essentiel dans cette analyse se trouve dans les points communs. Deux points communs majeurs, qui vont leur donner les moyens d'aller au bout de leur démarche, concernent l'écriture.

- Le premier point qui donne la clef de compréhension de leur démarche se trouve dans leur première écriture qui est manuscrite. Le tout premier jet, les premiers mots.
- Le second point qui éclaire le premier, se trouve dans l'écriture non intentionnelle, ou encore écriture «non consciente».

C'est grâce à cette «expression inconsciente» qu'elles vont avoir des révélations, correspondant à leur quête initiale.

Suite à ces révélations elles entrent dans une boucle autogénérative, qu'elles sentent et qu'elles appellent «le processus».

Nous n'avons pas étudié les premiers mots des écritures non intentionnelles, nous les citerons seulement.

Premières lignes de l'écriture non intentionnelle, du dialogue remémoré d'Anny :

Elle : Nous allons travailler sur ce que vous savez faire, ce que vous avez appris durant toutes ces années de travail

Monsieur A. : Je sais pas moi ce que j'ai appris...

Premières lignes du récit de vie professionnelle de Véronique :

«[...] j'attends beaucoup des enseignements de mon chef... trois jours après le chef ne se présente pas en cuisine... il ne me reste plus qu'à... me mettre aux fourneaux.»

7.6. A l'articulation de deux temporalités

L'écriture, nous l'avons vu dans le chapitre 3, forme la temporalité.

Dans ces parcours, une première temporalité est construite, par l'écriture du dossier VAE, au niveau micro du sujet en reliant les gestes professionnels à l'action produite. Une seconde temporalité se forme avec les histoires de vie, en reliant et donnant sens aux évènements au niveau méso du sujet.

A l'intérieur de chacune de ces temporalités, l'écriture et l'alternance des types et formes d'écriture permet de visualiser, de prendre conscience à différents niveaux, de se distancier du vécu, de décontextualiser l'action.

La mise en relation, par l'écriture, des concepts en VAE ou la configuration de l'histoire à partir du vécu, relie, tisse des liens, introduit de nouvelles prises de sens et des changements dans les représentations. C'est le rapport entre l'expérience et sa formalisation qui est producteur de sens, en boucle rétroactive. L'expérience alors peut être réactualisée :

«[...] la cause agit sur l'effet, mais l'effet rétroagit de façon informationnelle sur la cause [...]» (Morin, 2003, p. 43).

et l'histoire réinterprétée :

«C'est ainsi que l'histoire de sa propre vie est en permanence

refigurée» (Lesourd²⁶).

Au fur et à mesure des informations ou données complémentaires, il nous est possible de réorganiser l'ensemble, de lui donner de nouvelles significations.

Dans la recherche que nous venons de faire, nous constatons que l'objet, ou la clef d'accès à la recherche existentielle des deux sujets, va surgir de cette écriture non intentionnelle. Cette dernière émanant de la rencontre, dans l'esprit des deux femmes, des deux autres temporalités/écritures. **Il ne s'agit pas tant de l'existence de ces ressources mais de leur rencontre.** L'espace temps VAE associant l'histoire de vie a convoqué/provoqué ces échanges. Elles n'auront qu'une écriture de ce type durant leur parcours. **Cette écriture prend forme à la jonction de deux temporalités.**

Pour Véronique, la forme de l'écriture est réflexive et constructive, elle accentue le mouvement formateur de la VAE. Même si elle n'est pas intentionnelle, son écriture construit une nouvelle temporalité par réflexivité, prise de sens. En démultipliant les interactions, elle densifie le système de production de sens qu'elle met en place. Cette écriture est le produit d'un système relationnel entre le sujet et ses deux temporalités. Entre le sujet et ce qu'il produit, qui, par effet récursif, le produit.

Pour Anny en revanche, cette écriture n'est pas constructive, réfléchie. Elle est exprimée, elle fait sortir ce qui est comprimé à l'intérieur depuis longtemps. Elle est un premier mouvement, tout comme les premières écritures elle fait passer à l'extérieur ce qui est contenu à l'intérieur.

Dans un premier temps le bouleversement est si grand qu'il va engendrer la rupture au cognitif environnemental, nécessaire à une transformation ultérieure. Il va la vider de son contenu, de ses fondements.

7.7. Conclusion : un système complexe ?

Multiplier les alternances démultiplie les interactions envisageables, les ouvertures

26 Francis Lesourd cite Paul Ricoeur lors du séminaire transversal aux Master Ingénierie de la Formation : « Temporalité, travail et alternance » le 11 décembre 2006.

ou possibilités formatrices du sujet. Pouvons-nous en déduire pour autant qu'introduire deux temporalités différentes, en écriture, dans une même période/travail n'a fait que démultiplier les interactions possibles et permis d'amplifier les effets ? Cela n'a-t-il pas permis de produire «autre» ?

S'agit-il des effets d'une tripolarité, constituée par les histoire de vie, la VAE et l'écriture ? De ceux produits par une dialogie particulière ?

Quelle dialogie s'est instaurée entre ces deux temporalités à la fois complémentaires, l'une est inclus dans l'autre et l'autre ne peut exister sans l'une, et opposées puisqu'elles ne peuvent se concevoir en un même temps ?

Il semblerait, en tout cas, que l'on puisse établir un lien entre cette «dialogie temporelle» et l'émergence de l'écriture non intentionnelle. C'est à partir de celle-ci que les deux femmes vont ré-agir. Même si cela se fait de deux façons différentes, voire opposées, elles correspondent au besoin/désir premier/profond des sujets. Cette écriture va leur permettre de toucher leur être et d'aller au-delà.

Par ailleurs, comment considérer l'écriture d'Anny qui n'a pu émerger qu'en interactions avec ses deux temporalités ? Deux parties constituant sa personne.

Le médiateur, à ce moment-là, n'est pas l'écriture mais la mémoire, la «mise en scène» que l'on retrouve dans les dialogues d'Anny. Dans la mise en scène de son action transparaissent les gestes mentaux qu'elle opère, dans la mise en oeuvre de son activité, son «esprit». Cette écriture impersonnelle, de soi qui n'est pas «soi», illustre parfaitement le fond de sa personne.

Comme Cadmos, Anny avait-elle besoin de retrouver ses fondements pour construire son histoire ?

Anny et Véronique disent de leur expérience qu'elle a enclenché un processus qui n'est pas abouti... déclenché quelque chose qui n'est pas terminé... un peu comme un voyage.

Un voyage qu'il nous sera permis de continuer en compagnie d'Edgar Morin, dont toute l'oeuvre reste à découvrir :

«La pensée complexe englobe dans sa conception de la méthode, l'expérience de l'essai. L'essai, comme expression écrite de l'activité pensante et de la réflexion, est la forme qui s'accorde le mieux à la pensée moderne. (...) c'est entreprendre une traversée qui se déploie dans une tension entre la fixité et le vertige.»

«Assumer ses expériences implique qu'on bâtit un processus d'apprentissage sur un sol fragile qui se caractérise par une absence de fondement.(...) Le fondement même de notre méthode est l'absence de tout autre fondement».

«La méthode ne précède pas l'expérience mais émerge pendant celle-ci et se manifeste à la fin, en vue d'un nouveau voyage, peut-être»

Edgar Morin (2003, p. 18, 20 et 21) complète sa pensée par celle de Zambrano :

«[...] La méthode a dû résider depuis le début dans une certaine expérience bien précise, qui, grâce à la méthode, prend forme et s'incarne. Mais une part d'aventure, voire même une certaine perte dans l'expérience aura été indispensable; il aura fallu que le sujet chez qui se formait l'expérience se perde. Cette façon de se perdre deviendra ensuite liberté». (2003, p.21)

Il reprend aussi les vers célèbres d'Antonio Machado : *«Voyageur, il n'y a pas de chemin, le chemin naît de ta marche»*, pour exprimer l'idée qu'il n'y a pas de retour possible au début du chemin, parce qu'on revient changé du voyage, l'apprentissage est «transfiguration». Le retour d'un voyage nous emmène au-delà de ce qu'il apparaît nous avoir apporté.

«Si le chemin décrit une trajectoire en spirale, la méthode à présent consciente d'elle-même découvre autrement et nous découvre différents. Un retour au commencement de la traversée révèle aussi, précisément, combien ce début est à présent lointain. C'est la révolution de l'apprentissage.» (2003, p. 23).

8. CHAPITRE 8

TEMPS ET CONTRE TEMPS

Dans la genèse de ce mémoire, je me disais déformée, me sentais en suspension, je comprends maintenant ce que je ressentais.

En effet le premier temps de la VAE pour moi correspond à un moment expérientiel, un éclatement de mon milieu environnemental, de ma personne, le chaos.

Cette année de recherche action formation, conduisant à l'écriture de ce mémoire est **pour moi un contre-temps**. Il m'est indispensable de remettre ensemble et en sens des éléments éclatés, ne pas me laisser disperser. Contre-temps qui m'apporte «re-formation» après la déformation initiale en VAE. Le travail de recherche, de lecture et d'écriture de ce mémoire va m'accompagner dans ce second temps formateur, autoformateur, anthropoformateur.

Ce contre-temps me donne aussi possibilité de formaliser une part de l'expérience vécue, de m'en détacher pour m'en saisir comme point d'appui à autre chose.

Cette transformation existentielle est donc constituée de deux temps, un premier temps déformatif et un second formatif, qui ne connaîtra plus que le cours du temps. Ce second temps avant de me former a commencé par me déstabiliser encore plus que je ne l'étais. En effet, si avant d'intégrer le groupe en octobre j'avais conscience de ce que je venais de vivre, je n'avais pas conscience de ce que je mettais en place pour me reconstituer, ce travail de connaissance de soi s'effectue en deux temps :

- Un premier temps de lecture où je peux mettre en lien l'expérience vécue et les théories élaborées par d'autres. Lectures dans lesquelles je vais me reconnaître, qui me permettront de nouvelles prises de conscience, mais aussi de me situer, de me donner quelques repères. Un temps où je me découvre moi et mon vécu. J'irai jusqu'à me mettre à nue avant d'être en capacité de commencer à reconstituer quelque chose. Je ne pourrai me mettre à reconstruire que lorsque le fond du fond sera atteint. Parfois j'aurai même l'impression qu'il y a une trappe au

fond du fond.

«Le fondement même de notre méthode est l'absence de tout autre fondement.»

Comme le dit Edgar Morin (2003, p. 20), et moi-même dans l'entretien, je vais me vider de tout ce qui me structure, de tout ce qui structure ma pensée.

- Un second temps s'amorce avec l'écriture de ce mémoire. Ce travail d'écriture, qui ne se fera pas sans mal, va m'aider à articuler des éléments entre eux et leur donner un sens, à me donner un sens, dans tous les sens du terme. Signification, direction et sensibilité dont je m'étais blindée pour me protéger. Retrouvant mes émotions, un système se réamorce entre prise de conscience et souvenirs. L'écriture réflexive relie et me renvoie mon discours. Entre prises de conscience et distance je m'inscris dans une nouvelle temporalité. La socialisation de ce travail est importante pour moi car elle valide l'expérience vécue et reconnaît ma personne en tant qu'individu à part entière.

Ce contre-temps s'est dédoublé pour former encore temps et contre-temps. Ces espaces qui sont formateurs à moi-même, se font dans l'alternance de moments de blocage/passage et de moments d'assemblage/production, en boucle récursive. C'est ainsi que je me sens reprendre forme. C'est en multipliant les alternances que je progresse. C'est en produisant que je produis quelque chose qui est le fameux processus.

Les trois mouvements formateurs de Gaston Pineau, l'auto, l'hétéro et l'éco s'articulent dans ces alternances. Ces mouvements s'enchevêtrent entre ce qui reste de moi en moi, et ce que je mets en lien avec les autres et l'environnement, construisant quelque chose de neuf, d'inconnu : ma temporalité réinventée.

Depuis le début, cette expérience existentielle démontre la nécessité de la tension entre deux forces opposées pour permettre l'émergence d'autre chose. Je me souviens du médecin accoucheur Michel Odent qui disait, lors des réunions de préparation à la naissance de mes enfants, *«Pour avoir la force de pousser il faut en même temps tirer. Pour exercer une force, il faut en même temps exercer une force contraire»* et il

nous racontait comment les femmes dans les populations primitives s'accrochent à la branche d'un arbre. Elles tirent sur celle-ci pour mieux pousser et accoucher. Je saisis, aujourd'hui, l'ampleur de ces quelques mots.

Je relis aujourd'hui la revue : «Les chemins de formation au fil du temps» consacrée aux savoirs de résistance, et comprends enfin le sens de mes entretiens remémorés pour ma VAE. La phrase de Claire Héber-Suffrin «*Peut être que ce qu'on donne à l'autre c'est d'abord son propre manque, à condition d'être, vis à vis de lui, dans une tension positive.*» (2003, p. 49) me parle aujourd'hui, me fait sens. Mon parcours professionnel ne s'est pas seulement construit avec l'évolution des dispositifs d'insertion, comme je l'écris au début de ce mémoire, mais à partir de mes propres manques.

J'arrive à la fin de ce travail universitaire, institutionnel, et suis encore en prise/aux prises avec les mots, je ne sais quand j'arriverai à domestiquer les mots «scientifiques». Mon vocabulaire n'est pas très riche, j'en ai conscience, ce n'est qu'un balbutiement. Je vous remercie de votre patience, envers ce langage de l'initiation.

Pour terminer, si je relie mes expériences professionnelle et personnelle, je dirais que mon histoire s'inscrit bien dans la société actuelle et qu'elle en porte les marques. C'est dans la possibilité d'un réinvestissement collectif que je vais la réfléchir.

«Ecrire c'est brûler vif, mais c'est aussi renaître de ses cendres»

Blaise Cendrars

CONCLUSION GENERALE

1. Le chemin

Cette recherche met en évidence qu'une même méthode appliquée à deux personnes ne provoque pas les mêmes effets. Car personne ne sait ce qu'il (y) a au fond de lui.

Ce travail fait ressortir que ce que l'on cherche n'est pas forcément là où l'on pense le trouver, aussi bien dans les parcours VAE étudiés, que pour la recherche même.

En effet, pour entrer dans ce travail, j'ai lu des auteurs qui m'ont fait avancer moi, je me suis nourrie de mes lectures, et me suis laissée guider par elles, ce sont elles qui m'ont emmenée à l'écriture que j'ai faite, même si au final ce que je trouve n'est pas ce que j'ai lu, où plutôt est une composition de mes lectures qui forme un tout.

L'écriture m'a permis de visualiser dans la genèse comment je m'y suis pris pour surmonter la situation, et de mettre cette expérience en lien avec certains concepts.

Ecrire le chapitre consacré à la VAE m'a appris à mettre en articulation logique les connaissances que j'avais des dispositifs de formation. J'ai pu donner un sens aux informations que j'avais. Ce travail m'a appris à mieux comprendre l'avènement de la VAE, à l'intégrer dans une politique plus globale.

L'écriture du chapitre sur l'écriture est assez particulière, car au départ je ne connaissais rien. Elle vient des recherches documentaires et lectures que j'ai faites, les liens se sont assemblés en écrivant. C'est-à-dire que je n'avais pas d'idée préconçue de ce chapitre, c'est en écrivant qu'il a pris forme.

Poser la problématique n'est pas simple quand il s'agit de sa problématique et qu'elle évolue en écrivant.

La deuxième partie, différente, m'a obligée à m'abstraire de mon vécu et à considérer mon trajet comme objet de recherche, je l'ai maintenant dépassé. Ce n'est qu'à la fin, l'étonnement complet, une découverte de moi. Moment fort, autre chose en moi.

Alors je n'ai pas répondu à ma question, j'ai construit ma réponse en écrivant.

Ma réponse est le fruit d'un nombre d'heures considérable de travail, mais j'ai vu ce que cela pouvait apporter. Je prends vraiment conscience maintenant de l'intérêt d'un

tel travail, et de la nécessité de le continuer.

2. Au bout du chemin

Le résultat de ce mémoire donne une vision différente de la VAE, par sa conjugaison avec une autre temporalité. Ce travail d'écritures en parallèle, naviguant entre VAE et Histoire de vie, montre comment multiplier les axes de réflexions complexifie le système et augmente la puissance formatrice ou déformatrice de l'écriture. L'analyse faite met en évidence l'entrée des sujets dans un système complexe, modifiant leur mode de pensée. La déformation n'est pas positive en soi, mais c'est la rupture nécessaire, avec son schème de fonctionnement interne, pour entrer dans un autre processus d'ouvertures formatrices.

3. A l'horizon ?

Ce travail peut être un témoignage, aider d'autres personnes, se reconnaissant dans mon vécu, à se repérer et à prendre conscience de leur situation. Savoir qu'il faut aller puiser au fond du fond, pour remonter et reformer.

Cette expérience peut aider à faire prendre conscience aux organismes «prescripteurs» de l'engagement et l'implication de la personne dans la démarche de VAE, dont on ne peut prévoir les répercussions personnelles.

Ne pourrait-on pas, d'ailleurs, envisager des dispositifs d'accompagnement post VAE pour les personnes trop déstabilisées ?

Je pense qu'il serait vraiment intéressant d'expérimenter ce travail d'écritures sur deux temporalités personnelles.

Ce pourrait être auprès de publics en difficulté. Certaines prestations destinées à des personnes en voie d'exclusion font appel à l'auto-formation. Cette pratique pourrait y être introduite, l'accompagnement global inclut dans ces formations pourrait aider à la gestion des déstabilisations premières, avant la reprise d'autonomie.

Je vois l'intérêt de proposer des formations «pré VAE», pré-texte à la reconnaissance de ses acquis et de ses modes d'apprentissage. Aller au fond d'un travail transformateur, autoformatif, amenant à une réelle autonomie dans nos sociétés complexes. Possibilité qui peut s'adresser à tout le monde, quels que soient le niveau ou la situation. Ce qui, de plus, permettrait d'ajuster la certification visée aux compétences ressorties, au lieu de faire l'inverse.

TABLE DES MATIERES

Sommaire	03
INTRODUCTION GENERALE	04
PREMIERE PARTIE	
Ecritures et validation des acquis de l'expérience.....	06
1. CHAPITRE premier	
Genèse de ma recherche et évolution de ma question08
1.1. De la problématique à la question	08
1.1.1. D'où ça s'en vient ?	10
1.1.2. Que s'est-il passé ?	12
1.1.3. Où ça s'en va ?	16
1.2. Comprendre ma question	17
2. CHAPITRE 2	
La validation des acquis de l'expérience.....	22
2.1. Le contexte socio-historique de la VAE.....	22
2.1.1. La VAE s'inscrit dans le champ de la formation professionnelle continue .	22
2.1.1.1. La formation professionnelle continue instituée comme obligation nationale	22
2.1.1.2. Des besoins de l'état aux besoins de l'entreprise.....	24
2.1.1.3. De la qualification du poste de travail aux compétences individuelles	25
2.1.1.4. D'une responsabilité collective à la responsabilité individuelle	27
2.1.2. La naissance de la VAE	28
2.2. La VAE entre loi et concepts	31
2.2.1. Ce que la loi précise.....	31
2.2.2. Ce que la loi induit.....	33
2.2.3. Là où la loi ne se prononce pas	34
2.2.4. Différentes méthodologies	34
2.2.4.1. La mise en situation professionnelle.....	35
2.2.4.2. La constitution d'un dossier écrit	35
2.2.5. Quel concept ?	37
2.3. Ce que mon expérience me permet d'en dire	40
2.3.1. Mon inscription professionnelle	40
2.3.1.1. Qu'est-ce que le droit à la VAE ?.....	41
2.3.1.2. Du Droit à l'obligation	42
2.3.1.3. Le "parcours du combattant"	43
2.3.2. Les changements ou bouleversements personnels que cette loi peut provoquer	47
2.3.2.1. Dans mon environnement professionnel	47
2.3.2.2. Mon expérience personnelle	48
2.4. Un bouleversement institutionnel.....	49
2.5. Conclusion : Les règles du (je)jeu changent	50
3. CHAPITRE 3	
L'écriture	52
3.1. Aux sources de l'écriture.....	52

3.1.1. Les premières traces.....	52
3.1.2. Relier deux directions opposées	53
3.1.3. Outil d'organisation	53
3.2. L'écriture de l'histoire	54
3.2.1. Les traces de l'histoire.....	54
3.2.2. L'écriture alphabétique.....	56
3.2.3. Entre écriture et histoire : le mythe.....	57
3.3. Réfléchir son histoire.....	58
3.3.1. Le roman d'apprentissage.....	58
3.3.2. La réflexion du narrateur.....	58
3.3.3. La formation de l'auteur	59
3.4. Ecrire et former son histoire de vie	60
3.4.1. Pratique autoformative.....	60
3.4.2. Le sens de l'histoire.....	60
3.4.3. La force de l'écriture	61
3.4.4. Hier elle m'a éclairée.....	62
3.4.5. Temporalités et transmissions.....	63
3.5. Ecrire un mémoire	63
3.5.1. Processus cognitif	64
3.5.2. Autoproduction	64
3.5.3. Espace de confrontation	64
3.5.4. Elaboration d'une pensée nouvelle.....	65
3.6. Conclusion : De la mémoire de l'histoire à l'histoire de vie en formation.....	65
4. CHAPITRE 4	
Ma problématique	67
4.1. La problématique est dans le titre.....	67
4.2. Poser la problématique par écrit.....	68
4.3. Entre VAE et Histoire de vie ?.....	69
4.4. D'une expérience à l'autre	70
4.4.1. Le terrain d'investigation	71
4.4.2. L'observation.....	71
4.4.2.1. Les cartographies.....	71
4.4.2.2. Les corpus.....	72
4.4.2.3. Les entretiens d'explicitation.....	72
4.4.3. Le retour de deux parcours d'écritures et de VAE	73
DEUXIEME PARTIE	
Analyse réflexive entre écritures et parcours VAE vécus.....	75
5. CHAPITRE 5	
Le trajet d'écritures de Véronique dans sa VAE	76
5.1. Le contexte de sa démarche	76
5.2. Son inscription à la VAE	77
5.3. La constitution de son parcours professionnel	77
5.4. La constitution du dossier écrit de demande de VAE	78
5.5. Evolution et alternance des formes d'écritures.....	79
5.6. Les interactions	81
5.7. Au final	83

6. CHAPITRE 6	
Le trajet d'écritures d'Anny dans sa VAE	85
6.1. Le contexte de sa démarche	85
6.2. Son inscription à la VAE	85
6.3. La constitution de son parcours.....	86
6.4. La constitution du dossier écrit de demande de VAE	87
6.5. Interactions entre écritures, prises de conscience et révélations	88
6.6. Les «gestes» étaient inscrits	90
6.7. Au final	93
7. CHAPITRE 7	
Deux trajets, deux traversées	94
7.1. L'implication dans la démarche	94
7.2. L'entrée dans un processus	96
7.3. Les histoires de vie	98
7.4. L'alternance des écritures	98
7.4.1. Véronique	99
7.4.2. Anny.....	101
7.5. Ce que révèlent les entretiens.....	103
7.5.1. Les moments.....	105
7.5.2. Les types d'écritures.....	105
7.5.3. L'intentionnalité de l'écriture.....	107
7.6. A l'articulation de deux temporalités.....	109
7.7. Conclusion : un système complexe ?.....	110
8. CHAPITRE 8	
Temps et contre-temps	113
CONCLUSION GENERALE	116
1. Le chemin	116
2. Au bout du chemin	117
3. A l'horizon.....	117
Table des matières.....	119
Index des tableaux.....	122
Index des auteurs.....	123
BIBLIOGRAPHIE.....	124

INDEX DES TABLEAUX

	pages
Tableau 1 :	
<i>Écritures de Véronique le long de son parcours VAE</i>	100
Tableau 2 :	
<i>Écritures d'Anny le long de son parcours VAE</i>	102
Tableau 3 :	
<i>Analyse des entretiens</i>	104
Tableau 4 :	
<i>Les moments</i>	105
Tableau 5 :	
<i>Les types d'écriture et leur durée</i>	106
Tableau 6 :	
<i>L'intentionnalité des écritures</i>	107

INDEX DES AUTEURS

ARDOINO Jacques, 68 - 95
BARBIER Jean Marie, 38 - 39
CALVET Louis Jean, 52
CHERQUI-HOUOT Isabelle, 34 – 51 - 67
DELARUE Maryse, RIVOIRE David, 38 - 48
DELORY MOMBERGER Christine, 61
DENOYEL Noël, 68
GOODY Jack, 55 - 56
HEBER-SUFFRIN Claire, 115
JOBERT Guy, 69
LAINÉ Alex, 18 – 35- 36 – 37 – 39
LANY BAYLE Martine, 59
LAYEC Josette, 27 - 30
LIETARD Bernard, MERLE Vincent, 33 - 50
LESOURD Francis, 13 – 103 - 110
LEVY STRAUSS Claude, 57
MORANDI Franck, 64
MORIN Edgard, 29 – 30- 109- 112 – 114
PINEAU Gaston, 59 – 60 – 63 – 94 – 103 – 106
PROT Bernard, 69 – 82
SARTRE Jean-Paul, 60

BIBLIOGRAPHIE

1. AUTEURS (*ouvrages & «articles»*)

- AUBRET Jacques. et GILBERT P.,1994, *Reconnaissance et validation des acquis*, PUF, collection «Que sais je?».
- ARDOINO Jacques, 2002, (octobre), Editorial de Ecriture et Formation : «*L'écriture : s'autoriser entre soi et autres*», in Pratiques de formation-Analyses, n°44, p.5-12, Formation permanente, université Paris VIII.
- ARDOINO Jacques, 1992, (mars), «*L'implication*», in Se former + , pratiques et apprentissages de l'éducation, Lyon.
- BARBIER Jean Marie, 2006,(octobre), «*Le modèle francophone de la VAE*», in Sciences humaines n° 175, p.10-11
- BEZILLE Hélène, COURTOIS Bernadette, (sous la dir.de),2006, *Penser la relation expérience -formation*, Lyon, Chronique Sociale.
- BOUTINET Jean Pierre, 1990, *Anthropologie du projet*, PUF.
- CALVET Louis Jean, 1999, *Histoire de l'écriture*, Hachette littérature, collection Pluriel, Paris.
- CARRE Philippe, CASPAR Pierre, 2004, *Traité des sciences et des techniques de la formation*, Dunod.
- CHERQUI HOUOT Isabelle, 2004, *Validation des acquis de l'expérience et universités Quel avenir?* L'Harmattan.
- CORDIER Françoise, GAONAC'H Daniel, 2005, *Apprentissage et mémoire*, Armand Collin.
- COURTOIS Bernadette, PINEAU Gaston,(coord. par), 1991, *La formation expérimentielle des adultes*, Paris, La documentation française.
- DEBRAY Régis, 2005, (octobre-décembre), «*Koi 2 9 ? L'hypersphère...*», in Les Collections de l'Histoire, n°29, p.86-88.
- DELARUE Maryse RIVOIRE David, 2005, (mars-avril), «*La validation des acquis de l'expérience : réparation sociale, reconnaissance et ... renaissance ?*» in Actualité de la formation permanente n° 195, p 37-42, Centre inffo.
- DELORY-MOMBERGER Christine, 2002, (octobre), «*Bildung et récit de vie*» in Chemins de formation au fil du temps, n°4-Les récits de formation- p. 13-23, Editions du petit véhicule, France.
- DENOYEL Noël, 1990, *Le biais du gars – Travail manuel et culture de l'artisan*, Editions Universitaires UNMFREO.
- DENOYEL Noël, 1999,(juillet-août-septembre), «*Alternance tripolaire et raison expérimentielle à la lumière de la sémiotique de Peirce*», in Revue Française de Pédagogie, n°128, p. 35-42.
- DENOYEL Noël, 2002, «*La situation interlocutive de l'accompagnement et ses ruses dialogiques*», in Education Permanente, n° 153/2002/4, p.231-240.
- DENOYEL Noël, 2005, «*L'alternance structurée comme un dialogue*», in

- Education Permanente, n° 163/2005/2, p.81-86.
- DESROCHE Henri**, 1991, «*Conduites maïeutiques en éducation des adultes - Pour une promotion de l'éducation permanente dans un régime d'enseignement supérieur*», 2ème université d'hiver de la Formation Professionnelle-7,8,9, et 10 janvier.
- DUBOIS Nicole**, 1987, *La psychologie du contrôle – Les croyances internes et externes*, PUG.
- FERRAROTTI Franco**, 1983, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Librairie des méridiens.
- GAIGNON Christophe**, 2006, *De la relation d'aide à la relation d'êtres – La réciprocity formatrice*, France, l'Harmattan.
- GALVANI Paul**, 2001, janvier, *Accompagner l'autoformation, une démarche et ses variantes : didactique, pratique et symbolique*, Séminaire de formation GRAF.
- GOGUELIN Pierre et KRAU Edgar**, 1992, *Projet professionnel, projet de vie*, ESF.
- GOODY Jack**, 1998 (mai) «*De l'oral à l'écrit*», in Sciences humaines, n° 83, p. 38-41.
- GOODY Jack**, 2002, *La raison graphique – La domestication de la pensée sauvage*, Editions de minuit, France.
- GOODY Jack**, 2005 (octobre-décembre), «*L'écriture façonne notre pensée*», in Les collections de l'histoire, n°29, p. 10-11.
- HEBER-SUFFRIN Claire**, 2003 (avril), «*Le non sens irréductible de l'existence*» in Chemins de formation au fil du temps, n°5-Les savoirs de résistance- p. 36-49, Editions du petit véhicule, France.
- JAKUBOWICZ Albert**, 1995, «*Adaptation, adaptation psychologique*», Encyclopedia Universalis France.
- JOBERT Guy**, 1990 (avril), «*Ecrire, l'expérience est un capital*», in Education permanente, n°102, p. 77-82.
- LAINÉ Alex**, 2005, *VAE, quand l'expérience se fait savoir - L'accompagnement en validation des acquis*, Eres.
- LAINÉ Alex**, 2000, «*L'histoire de vie, un processus de «métaformation»* », in Education permanente n° 142/2000-1, p.29-43.
- LANI-BAYLE Martine**, 2000, «*Histoire de vie et transmission intergénérationnelle*», in Education permanente n° 142/2000-1, p. 85-90.
- LAYEC Josette**, 2006, *Auto-orientation tout au long de la vie : Le portfolio réflexif*, l'Harmattan.
- LIETARD Bernard, MERLE Vincent**, 2004, 2ème édition, «*La reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience : une nouvelle démarche pour la construction des parcours professionnels* », in Traité des sciences et des techniques de la formation, p. 531-552, Dunod.
- LERBET Georges**, 2004, *Le sens de chacun – Intelligence de l'auto référence en action*, France, l'Harmattan.
- LERBET Georges**, 1993, *Système personne et pédagogie*, ESF éditeur, collection pédagogies.
- LESOURD Francis**, 2005 (octobre), «*L'épiphanie comme ré-orchestration des temps*», in Chemins de formation au fil du temps, n°8 -Les bascules de la vie- p.56-65, Editions du petit véhicule, France.

- LEVY Pierre, 1997, *L'intelligence collective -Pour une anthropologie du cyberspace*, La découverte/ Poche Essais.
- LEVI-STRAUSS Claude, 2002, (Décembre), «*Les mythes ont ils un sens ?*», in Sciences humaines, n° 133, p.42- 44.
- LHOTELLIER Alexandre, 2001, *Tenir conseil, délibérer pour agir*, Seli Arslan.
- MASCOVICI Serge, 1994, *Psychologie sociale des relations à autrui*, Nathan.
- MEZIROU Jack, 2001, *Penser son expérience – Développer l'autoformation*, Chronique sociale.
- MORANDI Franck, 2003, «*Ecriture, formation et représentation – A propos du mémoire professionnel des enseignants*», in Education permanente, n°155/2003-2, p.79-101.
- MORIN Edgar , 2003, *Eduquer pour l'ère planétaire*, Balland.
- MUCCHIELLI Roger, 2002, *L'entretien de face à face dans la relation d'aide*, ESF.
- NEYRAT Frédéric, (sous la dir.de), 2007, *La validation des acquis de l'expérience – La reconnaissance d'un nouveau droit*, Broissieux, Editions du croquant.
- PAUL Patrick. et PINEAU Gaston, 2005, *Transdisciplinarité et formation*, L'Harmattan.
- PINEAU Gaston, 2002, 9-10-11 mai, *Autoformation et approche ternaire*, Communication pour le symposium GRAF de Bordeaux.
- PINEAU Gaston, 2002, «*Du bildungsroman au récit de formation... et à la chanson*» in Chemins de formation au fil du temps, n°4, p.73-75, Editions du petit véhicule, France.
- PINEAU Gaston, 2000, *Temporalités en formation. Vers de nouveaux synchroniseurs*, Paris, Anthropos..
- PINEAU Gaston, «*Histoire de vie et formation anthropologique de l'histoire humain*» in Education permanente n° 142/2000-1, p.63-70.
- PINEAU Gaston, 1998, *Accompagnements et histoire de vie*. L'Harmattan.
- PINEAU Gaston, 2005, «*Bascules de la vie et auto-formations initiatiques*», in Chemins de formation au fil du temps, n°8, p.56-65, Editions du petit véhicule, France.
- PROT Bernard, 2007, «*Expérience et référentiel : le problème de Galilée*» in La validation des acquis de l'expérience – La reconnaissance d'un nouveau droit, p.199-218, Broissieux, Editions du croquant.
- QUIVY Raymond, CAMPENHOUDT Luc Van, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3ème édition, 1ère édition 1988, Dunod.
- RICOEUR Paul, 2005, *Parcours de la reconnaissance*, Galimard, col. Folio essais.
- ROGERS Carl, 1968, *Le développement de la personne*, Paris, Dunod.
- ROGERS Carl, 1974, *La relation d'aide et la psychothérapie (Counselling and psychotherapy)*, Paris, ESF.
- ROUSSEAU Jean Jacques, 1762, *Du contrat social*, Garnier Flammarion.
- ROUSSEAU Jean Jacques, *Emile ou de l'éducation*, Flammarion.
- ROUSSEAU Jean Jacques, 1972, *Les rêveries du promeneur solitaire*, Folio Classique.
- RUANO-BORBALAN Jean Claude, 1999, mars-avril, «*Des sociétés orales aux sociétés scolaires*», in Sciences humaines, hors série n°24, p.14-17.
- SARTRE Jean Paul, 1972. *Les mots*, Folio.

- SPERBER Dan**, 2001, (juillet-août), «*L'individuel sous influence du collectif*», in La Recherche, n° 344, p.32-35.
- VASSILEFF Jean**, 1999, *Histoires de vie et pédagogie du projet*, Chronique sociale.
- VERMERSCH Pierre**, 2000, *L'entretien d'explicitation*, ESF.

2. REVUES

Chemins de formation, au fil du temps..., Editions du petit véhicule.

- n° 1 octobre 2001, *Ecritures en chemin*.
- n° 3 juin 2002, *Pratiques d'histoires de vie*.
- n° 4 octobre 2002, *Récits de formation*.
- n° 5 avril 2003, *Les savoirs de résistances*.
- n° 6 octobre 2003, *Les écritures de soi*.
- n° 8 octobre 2005, *Les bascules de la vie*.

Education permanente

- n° 102, avril 1990, *Les adultes et l'écriture*.
- n° 120, novembre 1994, *Ecriture, travail, formation*.
- n° 158/159, mars et juin 2004, *Les acquis de l'expérience*.
- n° 160, septembre 2004, *L'analyse des pratiques*.
- n° 168, septembre 2006, *L'autoformation : actualité et perspective*.
- n° 163, juin 2005, *L'alternance, une alternative éducative*.

L'indécis – Revue trimestrielle de l'association Trouver/Créer.

- n° 44 décembre 2001
- n° 46 juin 2002, numéro spécial consacré à Geneviève Latreille.
- n° 47 septembre 2002.

Pratiques de formation– Analyses, Formation permanente, Université de Paris VIII.

- n° 44, octobre 2002, *Éciture et formation*.
- n° 51/52, novembre 2006, *Les temporalités éducatives*.

La revue **les collections de l'histoire** n° 29 consacrée à l'écriture

3. AUDIO – VIDEO

RICOEUR Paul, 2004, *Conversation – Parcours de la reconnaissance*, Emission «Répliques» sur France Culture.

LEGRAND Jean Louis, PINEAU Gaston, Vidéo : *Histoires de vie en formation «Une entrée en contrebande dans les sciences sociales»*, site canal U.

COLLOQUE INTERNATIONAL, (22-23-24 mai 2003), *L'accompagnement et ses paradoxes- Questions aux usagers, praticiens, scientifiques et politiques*, Université François Rabelais de Tours, Université Catholique de l'Ouest d'Angers, Abbaye Royale de Fontevraud.